



RAISONS DE SANTE 358 – LAUSANNE

Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique
Secteur Evaluation et expertise en santé publique (CEESAN)

Etude populationnelle sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud : Evolution jusqu'en 2022

Sophie Stadelmann, Julien Vonlanthen, Michael Amiguet, Lachlan Jaccoud,
Sonia Lucia, Denis Ribeaud, Raphaël Bize

unisanté
Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Raisons de santé 358

Le Centre universitaire de médecine générale et santé publique Unisanté regroupe, depuis le 1er janvier 2019, les compétences de la Policlinique médicale universitaire, de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, de l'Institut universitaire romand de santé au travail et de Promotion Santé Vaud. Il a pour missions :

- les prestations de la première ligne de soins (en particulier l'accès aux soins et l'orientation au sein du système de santé) ;
- les prestations en lien avec les populations vulnérables ou à besoins particuliers ;
- les interventions de promotion de la santé et de prévention (I et II) ;
- les expertises et recherches sur l'organisation et le financement des systèmes de santé ;
- les activités de recherche, d'évaluation et d'enseignement universitaire en médecine générale et communautaire, en santé publique et en santé au travail.

Dans le cadre de cette dernière mission, Unisanté publie les résultats de travaux de recherche scientifique financés par des fonds de soutien à la recherche et des mandats de service en lien avec la santé publique. Il établit à cet égard différents types de rapports, au nombre desquels ceux de **la collection « Raisons de santé »** qui s'adressent autant à la communauté scientifique qu'à un public averti, mais sans connaissances scientifiques fines des thèmes abordés. Les mandats de service sont réalisés pour le compte d'administrations fédérales ou cantonales, ou encore d'instances non gouvernementales (associations, fondations, etc.) œuvrant dans le domaine de la santé et/ou du social.

Étude financée par :

La réalisation de cette étude a été financée par la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), la Direction générale de l'enseignement post obligatoire (DGEP) et par la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud. La coordination du projet a été assurée par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ).

Citation suggérée :

Stadelmann S, Vonlanthen J, Amiguet M, Jaccoud L, Lucia S, Ribeaud D, Bize R. Etude populationnelle sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud : Evolution jusqu'en 2022. Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2024 (Raisons de santé 358).

<https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/358>

Remerciements :

Nous remercions l'ensemble des membres du groupe d'accompagnement de cette étude pour leur relecture du questionnaire ainsi que leurs idées d'analyse et leurs apports dans l'interprétation des résultats. (Les détails de la composition de ce groupe ainsi que de son activité sont décrits dans la section 6.1.)

Nous remercions Mme Pauline Delaby, secrétaire du CEESAN, pour sa disponibilité durant la phase de récolte de données qu'elle nous a grandement aidé à organiser.

Nous remercions également les directions des différents établissements scolaires vaudois de degré secondaire I et secondaire II ayant participé à cette étude, ainsi que les enseignant-es de ces établissements qui nous ont grandement aidé-es à sa mise en place.

Finalement, nos remerciements vont à l'ensemble des jeunes qui ont accepté de participer à cette étude en répondant au questionnaire ainsi qu'aux vingt auxiliaires de recherche qui sont allé-es dans les classes et sans qui la récolte de données n'aurait pas pu se faire.

Relecture et contrôle de l'édition :

Pauline Delaby et Aurélien Baud

Date d'édition :

Juin 2024

Table des matières

Résumé	10
1 Introduction	18
2 Méthode	20
2.1 Population	20
2.1.1 Études chez les jeunes de 15 ans	20
2.1.2 Études chez les jeunes de 18 ans	20
2.1.3 Pondération	20
2.2 Procédure	21
2.3 Description du questionnaire	22
2.4 Comportements à risque	24
2.5 Facteurs associés	30
2.6 Analyses	38
3 Résultats	41
3.1 Description des échantillons	41
3.2 Loisirs et activités extrascolaires	43
3.3 Expériences de violences	44
3.3.1 Victimisation	44
3.3.2 Harcèlement sexuel	46
3.3.3 Délinquance	51
3.3.4 Harcèlement-intimidation	60
3.3.5 Harcèlement sur le lieu d'apprentissage	62
3.3.6 Discriminations dans l'établissement scolaire	62
3.3.7 Sentiment d'insécurité	65
3.3.8 Effet de la crise du COVID-19 sur les violences vécues	66
3.4 Consommation de substances	67
3.4.1 Consommation hebdomadaire de substances psychoactives	67
3.4.2 Consommation de produits du tabac et/ou nicotinés	69
3.4.3 Consommation excessive d'alcool	71
3.4.4 Effet de la crise du COVID-19 sur la consommation de substances psychoactives	72
3.5 Etat de santé	73
3.5.1 Effet de la crise du COVID-19 sur l'état de santé	76
3.6 Connaissance et sollicitation des ressources	76
3.7 Amour, sexualité et comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples	79
3.7.1 Identité de genre	79
3.7.2 Expression de genre	80
3.7.3 Orientation sexuelle	82
3.7.4 Rapports sexuels et relations de couple	82
3.7.5 Comportements violents et abusifs au sein des jeunes couples	84
4 Discussion et conclusion	90
5 Références	97

6	Annexes	102
6.1	Groupe d'accompagnement	102
6.2	Méthode d'échantillonnage	103
6.2.1	Études chez les jeunes de 15 ans	103
6.2.2	Études chez les jeunes de 18 ans	105
6.3	Structure d'échantillonnage	110
6.4	Documents annexes	113
6.4.1	Lettre adressée aux parents des jeunes de 11 ^e année sélectionné-es pour participer à l'étude de 2022	113
6.4.2	Feuillet distribué aux jeunes de 11 ^e année ayant participé à l'étude en 2022	114
6.4.3	Feuillet distribué aux jeunes de 2 ^e année de formation postobligatoire ayant participé à l'étude en 2022	115
6.5	Résultats complémentaires	116
6.5.1	Loisirs et activités extrascolaires	116
6.5.2	Victimisation	117
6.5.3	Harcèlement sexuel	118
6.5.4	Délinquance	119
6.5.5	Harcèlement-intimidation entre élèves	124
6.5.6	Harcèlement sur le lieu d'apprentissage	125
6.5.7	Discrimination dans l'établissement scolaire	125
6.5.8	Effet de la crise du COVID-19 sur les violences vécues	126
6.5.9	Consommation hebdomadaire de substances psychoactives	126
6.5.10	Effet de la crise du COVID-19 sur la consommation de substances psychoactives	127
6.5.11	Effet de la crise du COVID-19 sur l'état de santé	127
6.5.12	Connaissance et sollicitation des ressources	128
6.5.13	Comportements violents et abusifs récurrents au sein des jeunes couples	129

Liste des tableaux

Tableau 1	Description des principaux thèmes abordés dans le questionnaire 2022	23
Tableau 2	Seuil de significativité des tests du Chi-carré et des tests de Student	39
Tableau 3	Force du lien des coefficients d'association	40
Tableau 4	Description des caractéristiques sociodémographiques des jeunes de 15 ans et 18 ans selon l'année de l'étude (% et moyenne)	42
Tableau 5	Structure de la famille des jeunes de 15 ans et de 18 ans selon l'année de l'étude (%)	43
Tableau 6	Evolution cantonale des facteurs associés à la commission de délits violents chez les répondant·es de 15 ans et de 18 ans	55
Tableau 7	Identité de genre selon le sexe assigné à la naissance chez les répondant·es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (% et n)	80
Tableau 8	Expression de genre selon le sexe assigné à la naissance chez les répondant·es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (% et n)	81
Tableau 9	Orientation sexuelle selon le sexe chez les répondant·es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (% et n)	82
Tableau 10	Evolution cantonale des taux de jeunes ayant eu des rapports sexuels chez les répondant·es de 15 ans et de 18 ans (%)	83
Tableau 11	Evolution cantonale, des caractéristiques des relations de couple des répondant·es de 15 ans et de 18 ans (n et %)	84
Tableau 12	Membres du groupe d'accompagnement de l'édition 2022 de l'étude de victimisation et délinquance dans le canton de Vaud	102
Tableau 13	Détails de la population et de l'échantillon de jeunes de 15 ans (%)	105
Tableau 14	Détails de la population et de l'échantillon de jeunes de 18 ans (%)	109
Tableau 15	Structure de l'échantillon cantonal de jeunes de 15 ans net selon le groupe d'échantillonnage	110
Tableau 16	Structure de l'échantillon cantonal de jeunes de 18 ans net selon le groupe d'échantillonnage	111
Tableau 17	Structure de l'échantillon lausannois de jeunes de 15 ans net selon le groupe d'échantillonnage	112
Tableau 18	Evolution cantonale de la valeur moyenne des facteurs associés à la commission de délits violents chez les répondant·es de 15 ans et de 18 ans	120
Tableau 19	Auto-évaluation de l'effet de la crise du COVID-19 sur les violences vécues par les répondant·es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (%)	126
Tableau 20	Auto-évaluation de l'effet de la crise du COVID-19 sur la consommation de tabac, d'alcool ou de drogue des répondant·es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (%)	127
Tableau 21	Auto-évaluation de l'effet de la crise du COVID-19 l'état de santé des répondant·es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (%)	127

Liste des figures

Figure 1	Evolution cantonale des taux de jeunes victimes de délits violents au cours de la vie chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	44
Figure 2	Evolution cantonale des taux de jeunes victimes de délits violents au cours des 30 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	45
Figure 3	Evolution cantonale du nombre moyen d'événements subis par les jeunes victimes de délits violents au cours des 30 derniers mois chez les répondant-es de 15 et de 18 ans (n)	46
Figure 4	Taux cantonaux de jeunes victimes de harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans en 2022 selon le sexe (%)	48
Figure 5	Taux cantonaux de jeunes victimes de harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans en 2022 selon le sexe (%)	49
Figure 6	Evolution cantonale du taux de jeunes auteur-es de délits violents, de délits contre le patrimoine et de dommages à la propriété au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	52
Figure 7	Evolution cantonale du taux de jeunes auteur-es de comportements antisociaux au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	53
Figure 8	Evolution cantonale des taux de jeunes victimes et de jeunes auteur-es de harcèlement-intimidation en face-à-face au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	60
Figure 9	Evolution cantonale des taux de jeunes victimes et de jeunes auteur-es de cyberharcèlement-intimidation au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	61
Figure 10	Taux cantonal de jeunes témoins de discriminations dans l'établissement scolaire chez les répondant-es de 15 ans en 2022 selon le sexe (%)	63
Figure 11	Taux cantonal de jeunes témoins de discriminations dans l'établissement scolaire chez les répondant-es de 18 ans en 2022 selon le sexe (%)	64
Figure 12	Evolution cantonale des taux de jeunes se sentant en insécurité chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	66
Figure 13	Evolution cantonale de la consommation hebdomadaire de substances psychoactives au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)	68
Figure 14	Evolution cantonale de la consommation hebdomadaire de substances psychoactives au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans (%)	69
Figure 15	Evolution cantonale de la consommation de produits du tabac et/ou nicotiné au cours des 30 derniers jours chez les répondant-es de 15 ans (%)	70
Figure 16	Evolution cantonale de la consommation de produits du tabac et/ou nicotiné au cours des 30 derniers jours chez les répondant-es de 18 ans (%)	71
Figure 17	Evolution cantonale de la consommation excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	72
Figure 18	Evolution cantonale de l'état de santé général chez les répondant-es de 15 ans selon le sexe (%)	74
Figure 19	Evolution cantonale de l'état de santé général chez les répondant-es de 18 ans selon le sexe (%)	74
Figure 20	Evolution cantonale des troubles somatiques et psychoaffectifs récurrents et de la dépressivité chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans selon le sexe (%)	75
Figure 21	Taux cantonal de jeunes déclarant avoir entendu parler des ressources citées chez les répondant-es de 15 ans en 2022 selon le sexe (%)	77

Figure 22	Taux cantonal de jeunes déclarant avoir entendu parler des ressources citées chez les répondant-es de 18 ans en 2022 selon le sexe (%)	78
Figure 23	Evolution cantonale du taux de jeunes victimes de VJC au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	85
Figure 24	Evolution cantonale du taux de jeunes auteur-es de VJC au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	86
Figure 25	Evolution cantonale des taux de jeunes déclarant visionner différents types de médias violents et pornographies au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)	116
Figure 26	Evolution cantonale des taux de jeunes déclarant visionner différents types de médias violents et pornographies au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans (%)	117
Figure 27	Evolution lausannoise des taux de jeunes victimes de délits violents au cours de la vie chez les répondant-es de 15 ans (%)	117
Figure 28	Taux cantonaux de jeunes victimes de blagues, commentaires, remarques, ou insultes qui mettent mal à l'aise au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans en 2022 selon le sexe (%)	118
Figure 29	Taux cantonaux de jeunes victimes de blagues, commentaires, remarques, ou insultes qui mettent mal à l'aise au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans en 2022 selon le sexe (%)	118
Figure 30	Evolution lausannoise du taux de jeunes auteur-es de délits violents, de délits contre le patrimoine et de dommages à la propriété au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)	119
Figure 31	Evolution lausannoise du taux de jeunes auteur-es de comportements antisociaux au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)	119
Figure 32	Evolution lausannoise des taux de jeunes victimes et de jeunes auteur-es de harcèlement-intimidation en face-à-face au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)	124
Figure 33	Evolution cantonale des taux de jeunes victimes de harcèlement sur le lieu d'apprentissage au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans en école professionnelle en 2022 selon le sexe mois (%)	125
Figure 34	Evolution cantonale des taux de jeunes de 18 ans témoins de discrimination dans l'établissement scolaire au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans (%)	125
Figure 35	Evolution lausannoise de la consommation hebdomadaire de substances psychoactives au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)	126
Figure 36	Autres ressources disponibles lorsqu'un-e jeune rencontre des difficultés citées par les répondant-es de 15 ans (n)	128
Figure 37	Autres ressources disponibles lorsqu'un-e jeune rencontre des difficultés citées par les répondant-es de 18 ans (n)	129
Figure 38	Evolution cantonale du taux de jeunes victimes de VJC récurrentes au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)	129
Figure 39	Evolution cantonale du taux de jeunes auteur-es de VJC récurrentes au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)	130

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CBD	Cannabidiol
C-SURF	Cohort Study on Substance Use Risk Factors
DEF	Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (ancien nom du DEF)
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
DGEP	Direction générale de l'enseignement postobligatoire
DGS	Direction générale de la santé
EC	Ecole de commerce
ECG	Ecole de culture générale
EM	Ecole de maturité
ESS	Educatrices et éducateurs en milieu scolaire
GA	Groupe d'accompagnement
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire
HBSC	Health Behaviour in School-aged Children
ISRD	International Self-Report Delinquency study
LGBTI	Lesbienne, gay, bisexuel·le, transgenre, intersexe
NPA	Numéro postal d'acheminement
OFS	Office fédéral de la statistique
PISA	Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves
SE&SR	Sortir ensemble et se respecter
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
Unité PSPS	Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire
VJC	Comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples
VP	Voie prégyrnasiale

VG	Voie générale
VS	Voie secondaire baccalauréat
VSG	Voie secondaire générale
VSO	Voie secondaire à option

Résumé

La délinquance des jeunes et leur consommation de substances psychoactives sont des thèmes souvent médiatisés suscitant de nombreuses inquiétudes dans la population¹. Les études standardisées auprès des jeunes concernant les violences qu'elles ou ils ont subies ou commises constituent une source précieuse pour mieux comprendre d'autres comportements à risque comme les consommations de substances ou les problèmes de santé^{2,3}. Elles permettent également de décrire et de mieux cerner les contextes dans lesquels se produisent ces comportements. Ces études sont un moyen efficace de dresser un état des lieux qui va bien au-delà de ce que peuvent montrer les statistiques officielles de la police et de la justice^{2,4}.

Plusieurs études populationnelles sur les victimisations et la délinquance auto-rapportées chez les adolescent·es ont été effectuées dans le canton de Vaud. Deux se sont intéressées aux jeunes en fin de scolarité obligatoire : entre 2003 et 2004 dans plusieurs régions du canton de Vaud, dont Lausanne⁵ ; et en 2014 sur un échantillon cantonal⁶. Puis, en 2017, c'est un échantillon d'environ 1'500 jeunes de 2^e année de formation postobligatoire, i.e. les étudiant·es de 2^e année au gymnase et en école professionnelle, qui s'est prêté à l'exercice⁷. Ces deux groupes d'âge présentent un intérêt particulier, dans la mesure où, selon la littérature, différentes formes de délinquance chez les jeunes, dont les comportements violents, atteignent leur apogée entre 15 et 18 ans^{8,9}.

La présente étude propose une nouvelle photographie des comportements des jeunes de 15 ans et de 18 ans dans le domaine des violences et autres comportements antisociaux, de l'usage de substances psychoactives et de la santé somatique et psychique. Cette nouvelle édition de l'étude permet d'avoir un regard sur l'évolution de ces comportements à l'échelle cantonale (2014-2022 pour les jeunes de 15 ans et 2017-2022 pour les jeunes de 18 ans), mais aussi à l'échelle de Lausanne sur le plus long terme (2004, 2014 et 2022) pour les jeunes de 15 ans.

Loisirs et activités extrascolaires

Les analyses du contexte social dans lequel évoluent les jeunes ont montré qu'en 2022, trois quart des jeunes de 15 ans indiquent faire partie d'un groupe de pair·es qui se réunit régulièrement, une proportion stable depuis 2014. Cette proportion a diminué chez les jeunes de 18 ans passant de 81% en 2017 à 76%^a en 2022. Par ailleurs, la proportion de jeunes qui déclarent avoir des sorties fréquentes a diminué tant chez les jeunes de 15 ans (12% en 2014 vs 9% en 2022) que chez leurs pair·es de 18 ans (40% en 2017 vs 29% en 2022). Enfin, près de 10% des jeunes de 15 ans et de 18 ans indiquent avoir consommé de manière régulière des contenus médiatiques violents et pornographiques, un taux stable par rapport aux dernières éditions de l'étude (9% des jeunes de 15 ans en 2014 ; 8% des jeunes de 18 ans en 2017).

^a Notons que toutes les différences entre les groupes et les tendances décrites dans ce résumé sont statistiquement significatives.

Expériences de violences

Victimisation

En 2022, le taux de jeunes du canton de Vaud victimes d'au moins un délit violent au cours de la vie, quel que soit le lieu géographique où l'incident s'est produit, a augmenté significativement chez les jeunes de 15 ans (18% en 2014 vs 26% en 2022) alors qu'il est resté stable chez les jeunes de 18 ans (33% en 2022).

La part de jeunes vaudois-es victimes d'agressions sexuelles au cours de la vie, quel que soit le lieu géographique où cela est arrivé, a particulièrement augmenté et ce pour les deux groupes d'âge : passant de 5% en 2014 à 10% en 2022 chez les jeunes de 15 ans et de 9% en 2017 à 19% en 2022 chez les jeunes de 18 ans. A Lausanne, où nous disposons d'une période d'observation sur le plus long terme pour les jeunes de 15 ans, le taux de victimes d'agressions sexuelles au cours de la vie a augmenté depuis 2004. Il est passé de 5% en 2004, à 6% en 2014, puis à 11% en 2022. En ce qui concerne les agressions sexuelles subies au cours des 30 derniers mois et qui ont eu lieu dans le canton de Vaud, le taux de jeunes victimes a aussi augmenté, tant chez les jeunes vaudois-es de 15 ans (2% en 2014 vs 5% en 2022) que chez leurs pair-es de 18 ans (5% en 2017 vs 11% en 2022).

Les taux de victimes de lésions corporelles, de brigandage et de racket au cours de la vie, indépendamment du lieu géographique où les incidents se sont produits, ont augmenté chez les jeunes vaudois-es de 15 ans mais demeurent stables chez les jeunes de 18 ans. Lorsqu'on s'intéresse à une période de référence plus courte des 30 derniers mois, on constate que la part de jeunes vaudois-es de 15 ans qui ont été victimes de brigandages dans le canton de Vaud a également augmenté passant de 3% en 2014 à 5% en 2022. Par ailleurs, parmi les jeunes de 15 ans qui en ont été victimes le nombre moyen d'actes de brigandage subis au cours des 30 derniers mois tout comme d'actes de racket ont augmenté (3.2 en 2014 vs 6.1 en 2022 pour le brigandage et 3 en 2014 vs 7.4 en 2022 pour le racket).

Harcèlement sexuel

Pour la première fois, cette étude a intégré une série de questions visant à mesurer la part de jeunes victimes de différentes formes de comportements à caractères sexuels.

Les réponses révèlent que le harcèlement sexuel est un phénomène qui touche une partie importante des jeunes. On note que les proportions de victimes sont systématiquement plus élevées chez les filles que chez les garçons, notamment en ce qui concerne le fait de : se faire dévisager d'une façon indésirable (58% des filles et 17% des garçons de 15 ans ; 70% des filles et 19% des garçons de 18 ans), recevoir des remarques indésirables à caractères sexuel (49% des filles et 19% des garçons de 15 ans ; 54% des filles et 19% des garçons de 18 ans) et se faire siffler contre sa volonté (46% des filles et 7% des garçons de 15 ans ; 64% des filles et 6% des garçons de 18 ans).

Relevons encore que les rapports sexuels contraints concernent un nombre non négligeable de jeunes et notamment de filles : 8.1% de filles et 2.1% de garçons de 15 ans y ont été confronté-es au cours des 12 derniers mois alors que ces taux sont respectivement de 13.3% et 3.3% chez les jeunes de 18 ans.

Délinquance violente et facteurs de risque

En écho à l'augmentation observée des actes de violence subis par les jeunes de 15 ans et de 18 ans, on constate une hausse significative de la proportion de jeunes qui déclarent avoir commis au moins un délit violent au cours des 12 derniers mois pour les deux groupes d'âge (10% en 2014 vs 16% en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; 6% en 2017 vs 10% en 2022 pour les jeunes de 18 ans). Le taux de délits contre le patrimoine, soit la forme d'actes délictueux la plus fréquente, a également augmenté de manière significative (19% en 2014 vs 27% en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; 14% en 2017 vs 20% en 2022 pour les jeunes de 18 ans). A Lausanne, où nous disposons de données à plus long terme, on remarque que les taux observés chez les jeunes de 15 ans en 2022 sont aussi plus élevés que ceux observés en 2014, mais restent significativement plus faibles que ceux relevés en 2004 (22% en 2004 vs 14% en 2022 pour les délits violents, 36% en 2004 vs 27% en 2022 pour les délits contre le patrimoine).

Parmi les facteurs associés à la commission de délits violents chez les jeunes, on peut citer le fait d'avoir été auteur-e de délinquance précoce (avant 13 ans), l'adhésion à différentes normes^b (normes proviolentes^c, normes de neutralisation morale de la violence^d, normes de masculinité légitimant la violence^e), le fait de faire preuve de cynisme envers les règles et les lois, d'avoir une faible maîtrise de soi, d'appartenir à un groupe qui adopte des comportements violents, l'absentéisme scolaire, la consommation de médias violents et pornographiques, les sorties fréquentes, la consommation de substances psychoactives. Les facteurs associés à la commission de délits violents sont de manière générale les mêmes pour les jeunes de 15 ans et de 18 ans. Relevons cependant que la force du lien constaté est généralement plus faible pour les jeunes de 18 ans que pour les jeunes de 15 ans.

Finalement, relevons que les facteurs liés au contexte social des parents, tels que la formation professionnelle, le statut migratoire ou le niveau socio-économique, ne sont pas associés à la commission de délits violents chez les jeunes, quel que soit le groupe d'âge considéré.

^b Dans ce rapport, le terme « norme » fait référence à un ensemble de règles et de principes auquel se réfère un groupe social. Les normes ne sont ni naturelles ni universelles. Elles sont le produit de constructions sociales.

^c Exemples d'énoncés pour les normes proviolentes : « *il faut un peu de violence pour s'amuser* » ou « *il faut recourir à la violence car c'est la seule manière d'être respecté-e* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^d Exemples d'énoncés pour les normes de neutralisation morale des violences : « *vous devez faire mal aux autres avant qu'elles ou ils ne vous fassent mal* » ou « *il faut frapper certaines personnes pour leur donner une leçon* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^e Afin de simplifier la lecture, dans ce rapport nous parlons de « normes de masculinité légitimant les violences », mais il s'agit de normes considérées dans la société comme telles. Exemple d'énoncé pour les normes de masculinité légitimant les violences : « *un homme doit être prêt à défendre sa femme et ses enfants* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

Autres comportements délinquants et antisociaux

En ce qui concerne les autres comportements antisociaux, on observe, pour les deux groupes d'âge, une augmentation de la proportion des comportements de resquille (40% en 2014 vs 50% en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; 42% en 2017 vs 50% en 2022 pour les jeunes de 18 ans) et du port d'une arme ou d'un objet dangereux (9% en 2014 vs 15% en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; 9% en 2017 vs 14% en 2022 pour les jeunes de 18 ans). Chez les jeunes de 15 ans, on observe encore une augmentation de l'absentéisme scolaire (13% en 2014 vs 17% en 2022) et une diminution de la part de jeunes déclarant vendre des drogues (3% en 2014 vs 2% en 2022).

Harcèlement-intimidation

La proportion de jeunes déclarant avoir été victimes de harcèlement-intimidation entre élèves en face-à-face de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois a augmenté de manière significative chez les jeunes vaudois-es de 15 ans, passant de 9% en 2014 à 13% en 2022, tandis qu'elle est restée stable chez les jeunes de 18 ans (7% en 2022). Le taux de jeunes auteur-es de ce type de comportement est resté stable tant chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans (6% et 4%, respectivement, en 2022). A l'inverse, pour le cyberharcèlement-intimidation, c'est le taux de jeunes auteur-es de 15 ans qui a augmenté (1% en 2014 vs 2% en 2022) alors qu'on n'observe pas d'évolution significative du taux de victimes.

Harcèlement sur le lieu d'apprentissage

Environ 21% des jeunes apprenti-es ont été victimes de harcèlement sur le lieu d'apprentissage au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois. Cette proportion n'a pas évolué depuis 2017.

Discriminations observées dans le contexte scolaire

En 2022, près de 64% des jeunes de 15 ans et 41% des jeunes de 18 ans indiquent avoir été témoin de discrimination de manière régulière (*i.e.* au moins une fois par mois) au cours des 12 derniers mois dans le contexte scolaire. Les discriminations régulières observées le plus fréquemment par les jeunes sont celles en lien avec l'apparence physique (43% chez les jeunes de 15 ans ; 26% chez les jeunes de 18 ans), avec le style vestimentaire (41% chez les jeunes de 15 ans ; 25% chez les jeunes de 18 ans) et avec l'orientation affective ou sexuelle supposée ou avérée (38% chez les jeunes de 15 ans ; 20% chez les jeunes de 18 ans). On remarque que, de manière générale, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à observer des discriminations régulières que les garçons dans les deux groupes d'âge. On note également que les jeunes de 18 ans sont proportionnellement moins nombreuses et nombreux à observer des comportements de discrimination que les jeunes de 15 ans.

Sentiment d'insécurité

Malgré la hausse des actes de violence, le sentiment global d'insécurité est resté stable aussi bien chez les jeunes de 15 ans (33% en 2022) que chez les jeunes de 18 ans (36% en 2022). Les taux de jeunes de 15 ans déclarant se sentir en insécurité à l'école, à leur domicile, ou sur le chemin de l'école ont même significativement diminué en 2022.

Finalement, presque l'ensemble des jeunes estiment que la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'effet sur les violences vécues à l'école, à leur domicile ou en dehors de ces lieux.

Consommation de substances

On observe, en 2022, chez les jeunes vaudois-es de 15 ans une diminution significative de la consommation hebdomadaire de cigarettes (12% en 2014 vs 4% en 2022), d'alcool (7% en 2014 vs 4% en 2022) et de cannabis (4% en 2014 vs 1%). Cette tendance à la baisse est présente depuis 2004 chez les Lausannois-es de 15 ans. Chez les jeunes vaudois-es de 18 ans seule la consommation hebdomadaire d'alcool a connu une baisse mais celle-ci est notable (44% en 2014 vs 25% en 2022).

Par ailleurs, la proportion de jeunes qui ont consommé certains produits du tabac et/ou nicotinés au cours des 30 derniers jours a diminué chez les jeunes vaudois-es de 15 ans. On constate une diminution pour la cigarette (21% en 2014 vs 10% en 2022), la chicha (21% en 2014 vs 8% en 2022) et le tabac à priser (7% en 2014 vs 3% en 2022). Chez les jeunes de 18 ans, seule la consommation de cigarettes a diminué (41% en 2017 vs 34% en 2022). En revanche, chez ces dernières et ces derniers, la consommation de cigarettes électroniques a fortement augmenté (12% en 2017 vs 35% en 2022), tout comme, dans une moindre mesure, celle de tabac à absorption via les muqueuses buccales (4% en 2017 vs 8% en 2022).

Notons également que la consommation de *Puff bars*^f est répandue de manière préoccupante, avec des proportions similaires à celles des cigarettes électroniques. Ainsi, en 2022, 19% des jeunes de 15 ans et 31% des jeunes de 18 ans ont consommé des *Puff bars* au cours des 30 derniers jours.

Presque la totalité des jeunes des deux groupes d'âge estiment que la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'incidence sur leur consommation de tabac, d'alcool ou de drogues (96% des jeunes de 15 ans et 84% des jeunes de 18 ans).

Etat de santé

Dans l'ensemble, on observe une augmentation significative de la proportion de jeunes estimant avoir un état de santé « mauvais » ou « moyen » (les deux autres catégories étant « bon » et « excellent »). Ces proportions sont plus élevées chez les filles. Chez les jeunes de 15 ans, la part de jeunes décrivant leur état de santé

^f Les *Puff bars* sont des cigarettes électroniques « prêtes à l'emploi » et à usage unique.

comme mauvais ou moyen a augmenté chez les filles passant de 14% en 2014 à 27% en 2022 et est restée stable à 7% chez les garçons. Chez les jeunes de 18 ans, cet indicateur a augmenté à la fois chez les filles et les garçons, mais de manière plus marquée chez les filles (18% en 2017 vs 32% en 2022 pour les filles et 8% en 2017 vs 14% en 2022 pour les garçons).

Ce schéma se répète en ce qui concerne les troubles somatiques et/ou psychoaffectifs récurrents : la part de jeunes qui déclarent avoir souffert de ce type de troubles au cours des 6 derniers mois a augmenté, avec des proportions plus élevées pour les filles tant chez les jeunes de 15 ans (65% en 2014 vs 80% en 2017 pour les filles et 41% en 2014 vs 46% en 2022 pour les garçons) que chez les jeunes de 18 ans (72% en 2017 vs 85% en 2022 pour les filles et 48% en 2017 vs 60% en 2022 pour les garçons).

Il en va également de même en ce qui concerne la dépressivité qui a augmenté significativement dans les deux groupes d'âge.

Enfin, relevons qu'une part non négligeable de jeunes estiment que la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur leur état physique (17% des jeunes de 15 ans et 24% des jeunes de 18 ans) et mental (23% des jeunes de 15 ans et 36% des jeunes de 18 ans).

Connaissance et sollicitation des ressources

En 2022, pour la première fois, nous avons investigué le niveau de connaissance et de sollicitation de différentes ressources à disposition des jeunes en cas de difficultés personnelles ou de problèmes scolaires. Les médiatrices et médiateurs en milieu scolaire ainsi que les infirmières et infirmiers en milieu scolaire sont les deux ressources que le plus de jeunes de 15 et 18 ans indiquent connaître. Les niveaux de connaissance de ces deux ressources sont similaires pour les deux groupes d'âge. Les médiatrices et médiateurs en milieu scolaire sont ainsi connu-es de 85% des jeunes de 15 ans et de 86% des jeunes de 18 ans et les infirmières et infirmiers en milieu scolaire par 80% des jeunes de 15 ans et 83% des jeunes de 18 ans ; viennent ensuite les psychologues en milieu scolaire, les services en ligne (comme www.ciao.ch, www.143.ch, www.147.ch) ou d'autres catégories de personnes citées en texte libre par les jeunes. Parmi ces dernières, la famille, les professionnel·les de santé, les ami·es, ainsi que le corps enseignant ont été mentionnées fréquemment.

Les éducatrices et éducateurs en milieu scolaire (ESS), qui ne sont présent·es qu'à l'école obligatoire, sont connu·es par 42% des jeunes de 15 ans. De manière analogue, les accompagnant·es spirituel·es, présent·es uniquement au niveau postobligatoire, sont connu·es par 36% des jeunes de 18 ans. De manière générale, proportionnellement plus de filles que de garçons indiquent connaître les différentes ressources citées.

Les infirmières et infirmiers en milieu scolaire sont des personnes ressources auxquelles 46% des jeunes de 15 ans et 32% des jeunes de 18 ans indiquent avoir eu

recours au cours des 12 derniers mois, parmi les jeunes qui indiquent les connaître. Les proportions de jeunes ayant eu recours aux autres personnes ressources sont plus faibles.

Amour, sexualité, et comportements violents et abusifs au sein des jeunes couples

Identité de genre, expression de genre et orientation sexuelle

En 2022, 2% des jeunes de 15 ans expriment une identité de genre transgenre ou se disent en questionnement. Cette proportion est de 3% chez les jeunes de 18 ans.

Par ailleurs, on remarque que, chez la majorité des jeunes, la manière dont elles et ils estiment être perçu-es, en termes d'expression de genre, concorde avec leur sexe assigné à leur naissance. On note cependant que cette concordance est moins fréquente chez les jeunes assigné-es au féminin à la naissance (61% des 15 ans et 60% des 18 ans) que chez les jeunes assigné-es au masculin (85% des 15 ans et 86% des 18 ans)⁹.

Au niveau de l'orientation sexuelle, 13% des jeunes de 15 ans et 20% des jeunes de 18 ans expriment une orientation sexuelle non exclusivement hétérosexuelle. Il ressort également que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à rapporter une orientation sexuelle non exclusivement hétérosexuelle. Chez les jeunes de 15 ans, ce taux est de 20% pour les filles et 7% pour les garçons, et, respectivement, de 30% et 10% chez les jeunes de 18 ans.

Rapports sexuels et relations de couple

Par rapport aux éditions précédentes de l'étude, on observe une diminution de la proportion de jeunes de 18 ans qui indiquent être en couple ou l'avoir été dans les 12 derniers mois (64% en 2017 vs 56% en 2022). Cette proportion est restée stable à 35% chez les jeunes de 15 ans. En outre, parmi les jeunes de 18 ans, il y a significativement moins de jeunes qui déclarent avoir déjà eu des rapports sexuels, consentis ou non (58% en 2017 vs 47% en 2022). Dans cette même classe d'âge, la proportion de jeunes ayant déjà subi des rapports sexuels non consentis au cours de leur vie a, en revanche, plus que doublé par rapport à 2017 (4% en 2017 vs 8% en 2022).

Comportements violents et abusifs au sein des jeunes couples

Dans notre échantillon, 55% des jeunes de 15 ans et 56% des jeunes de 18 ans en couple déclarent avoir été victimes de violences et/ou de surveillance de la part de

⁹ L'expression de genre a été opérationnalisée grâce à la question suivante : « L'apparence, le style, l'habillement ou les manières d'une personne (comme sa façon de marcher ou de parler) peuvent influencer la façon dont les gens la perçoivent. En général, comment penses-tu que les autres personnes de l'école décriraient ton apparence, ton style, ton habillement ou tes manières ? ». Sur la base des huit réponses possibles, trois catégories ont été construites : « très ou plutôt féminin », « autant féminin que masculin » et « très ou plutôt masculin ». On considère que l'expression de genre concorde avec ce qui est socialement attendu en fonction du sexe assigné à la naissance lorsque les jeunes assigné-es au féminin s'estiment être perçu-es comme « très ou plutôt féminin-es » et les jeunes assigné-es au masculin s'estiment être perçu-es comme « très ou plutôt masculin-es ».

leur partenaire au moins une fois au cours des 12 derniers mois. La forme de violences au sein des jeunes couples (VJC) que le plus de jeunes indique avoir subie est le monitoring, soit diverses formes de surveillance par la ou le partenaire, signalé par 46% des jeunes de 15 ans et 45% des jeunes de 18 ans. Tandis que la proportion de jeunes victimes de monitoring a diminué chez les jeunes de 15 ans (56% en 2014 vs 46% en 2022), on constate, une augmentation du taux de jeunes victimes d'actes de cyber-violences tant chez les jeunes de 15 ans (3% en 2014 vs 8% en 2022) que chez les jeunes de 18 ans (2% en 2017 vs 7% en 2022) ainsi qu'une hausse du taux de jeunes de 15 ans victimes de violences physiques (14% en 2014 vs 22% en 2022). La proportion de jeunes qui ont été victimes de violences sexuelles de la part de leur partenaire est resté stable en 2022, avec un taux qui s'élève à 10% chez les jeunes de 15 ans et à 11% chez les jeunes de 18 ans.

Si l'on examine les cas de VJC selon la perspective des auteur-es, 40% des jeunes de 15 ans et 45% des jeunes de 18 ans déclarent avoir commis au moins un acte de VJC au cours des 12 derniers mois. Ces taux n'ont pas évolué de manière significative depuis le dernier point de mesure.

Conclusion

Cette étude dépeint une évolution préoccupante des situations de victimisation et des actes de délinquance et une dégradation de la santé physique et mentale des jeunes. Des analyses concernant la situation de différents sous-groupes sociaux feront l'objet d'études complémentaires.

Ces constats ne sont pas spécifiques au canton de Vaud, puisqu'il sont également faits ailleurs en Suisse, notamment à Zurich^{8, 10}. L'analyse sur le plus long terme de la situation lausannoise pour les jeunes de 15 ans permet d'observer une dynamique en deux temps. Alors que la majorité des comportements étudiés avaient diminués chez les jeunes lausannois-es de 15 ans entre 2004 et 2014, les valeurs observées en 2022 se rapprochent des taux de 2004.

Face à ces constats préoccupants, il est essentiel que les efforts de prévention des violences et de promotion de la santé déjà initiés soient renforcés.

1 Introduction

Après une augmentation considérable des violences chez les jeunes au milieu des années 2000, suivie d'un recul jusqu'en 2015, la statistique policière nationale officielle fait état depuis quelques années d'une nouvelle augmentation des violences commises par les mineur-es et les jeunes adultes (18 à 24 ans)¹¹. Les données policières ne rendent compte que d'une fraction de l'ensemble des événements survenus sur le territoire. En effet, les statistiques officielles offrent une perspective limitée de la délinquance et nécessitent d'être complétées pour explorer d'autres aspects de ce phénomène^{2, 4}. Les taux de dénonciation et/ou d'élucidation changent au cours du temps. Ainsi les études standardisées auprès des jeunes concernant les violences qu'elles et ils ont expérimentées en tant qu'auteur-es ou victimes constituent une source précieuse de données pour étudier l'évolution des violences et autres comportements à risque^{2, 3}. C'est également un moyen efficace de dresser un tableau plus réaliste des violences et de la délinquance vécues par les jeunes, épuré des faits divers extraordinaires qui peuvent être parfois relayés par les médias. Finalement, ce type d'étude permet de mieux cerner les facteurs associés personnels et situationnels en vue d'identifier les jeunes et les situations à risque et d'élaborer des stratégies de prévention.

Plusieurs études populationnelles sur les victimisations et la délinquance auto rapportées chez les adolescent-es ont été effectuées dans le canton de Vaud. Les données ainsi récoltées permettent d'examiner les violences vécues par les jeunes du point de vue des jeunes victimes et des jeunes auteur-es, ainsi que les contextes dans lesquels se sont produites ces violences et les facteurs de risque associés. Entre 2003 et 2004, une première étude a été menée auprès de jeunes en fin de scolarité obligatoire dans plusieurs régions du canton de Vaud, dont Lausanne⁵. En 2014, cette étude a été répétée à l'échelle cantonale sur un échantillon de plus de 2'600 jeunes en 11^e année HarmoS⁶. Puis, en 2017, c'est un échantillon d'environ 1'500 jeunes de 2^e année de formation postobligatoire, i.e. les étudiant-es de 2^e année au gymnase et en école professionnelle, qui s'est prêté à l'exercice⁷. Ces deux groupes d'âge présentent un intérêt particulier, dans la mesure où, selon la littérature, différentes formes de délinquance chez les jeunes, dont les comportements violents, atteignent leur apogée entre 15 et 18 ans^{8, 9}.

A part les études conduites dans le canton de Zurich en 1999, 2007, 2014 et 2021^{8, 12-14}, et celles conduites dans le canton de Neuchâtel^{15, 16}, peu d'études similaires ont été menées en Suisse. Nous pouvons citer parmi ces dernières, l'étude internationale de délinquance chez les jeunes (*International Self-Report Delinquency study (ISRD)*), dont la 4^e vague s'est tenue en 2021-2022^{10, 17, 18}. Celle-ci s'est cependant centrée sur les jeunes en 10^e et en 11^e année et n'a pas investigué la situation des jeunes en scolarité postobligatoire. Il existe également des études qui relèvent uniquement les événements violents s'étant produits dans le contexte scolaire comme l'étude SIGNA à Genève¹⁹. Les autres études réalisées auprès des jeunes en Suisse, comme l'étude *Cohort Study on Substance Use Risk Factors (C-SURF)*, se sont principalement concentrées sur d'autres thématiques comme la santé des jeunes et la consommation des substances psychoactives et moins sur les violences et autres comportements antisociaux²⁰⁻²⁶. L'étude longitudinale *GenerationFree* qui s'est tenue entre 2014 et 2019 dans le canton de Fribourg auprès d'un échantillon de jeunes en scolarité postobligatoire au moment de la première phase, s'est intéressée principalement au jeu excessif, mais a également investigué certaines thématiques liées aux violences²⁷. L'étude *Health*

Behaviour in School-aged Children (HBSC), dont la dernière vague s'est tenue en 2022, quant à elle, porte uniquement sur les élèves de l'école obligatoire (11 à 15 ans)²⁸⁻³⁰. Il existe également une étude téléphonique auprès de la population générale qui s'est concentrée principalement sur la consommation des substances psychoactives des jeunes de 15 à 29 ans entre 2011 et 2016 (*Continuous Rolling Survey of Addictive Behaviours and Related Risks* (CoRoLAR))³¹. Finalement, mentionnons encore l'enquête du Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA) qui intègre également des mesures du harcèlement-intimidation entre élèves³².

La présente étude propose une nouvelle photographie des comportements des jeunes de 15 ans et de 18 ans dans le domaine des violences et autres comportements antisociaux, de l'usage de substances psychoactives et de la santé. Cette nouvelle édition de l'étude permet d'avoir un regard sur l'évolution de ces comportements à l'échelle cantonale (2014-2022 pour les jeunes de 15 ans et 2017-2022 pour les jeunes de 18 ans), mais aussi à l'échelle de Lausanne sur le plus long terme (2004, 2014 et 2022) pour les jeunes de 15 ans.

2 Méthode

Le protocole de cette étude a été soumis à la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain du canton de Vaud (CER-VD) qui a autorisé sa réalisation le 25 juillet 2022 (Project-ID 2022-01352).

Afin de soutenir et d'appuyer le processus de la recherche, un groupe d'accompagnement (GA) a été constitué avec des représentant·es de chaque direction impliquée dans le projet, ainsi que des expert·es des domaines concernés. Les détails de la composition de ce groupe ainsi que de son activité sont décrits en annexe (voir section 6.1).

2.1 Population

2.1.1 Études chez les jeunes de 15 ans

Dans le canton de Vaud, trois récoltes de données ont déjà eu lieu par le passé auprès de jeunes de 15 ans (i.e. en dernière année de scolarité obligatoire) : une en 2003 dans plusieurs régions du canton, une en 2004 à Lausanne et une en 2014 auprès d'un échantillon représentatif du canton de Vaud. Pour ces précédentes études, comme pour celle de 2022, nous avons utilisé un échantillonnage stratifié pour sélectionner les jeunes. Cette méthode d'échantillonnage permet d'accroître la probabilité que l'échantillon soit représentatif de l'ensemble du collectif. Cet échantillonnage s'est basé sur la répartition des classes selon la région scolaire et selon la voie scolaire. Le détail de l'échantillonnage pour les jeunes de 15 ans est présenté en annexe (section 6.2.1).

2.1.2 Études chez les jeunes de 18 ans

Cette étude a été proposée à des jeunes en 2^e année de scolarité postobligatoire du canton de Vaud à deux occasions jusqu'à ce jour, en 2017 et en 2022. Pour ces deux éditions, l'étude a été proposée à des jeunes en formation professionnelle, ou en formation gymnasiale. Il s'agissait pour cette population également d'un échantillonnage stratifié se basant sur la répartition des classes selon le type de formation poursuivie, avec une stratification par sexe ou par région scolaire pour les principales formations des écoles professionnelles. La méthode d'échantillonnage pour cette classe d'âge est décrite à l'annexe 6.2.2.

2.1.3 Pondération

Afin de corriger la surreprésentation des élèves de la ville de Lausanne dans l'échantillon des jeunes de 15 ans, ainsi que pour atteindre une distribution correspondant à la structure de la population d'intérêt, les données ont été pondérées (voir annexe 6.2). La pondération a été construite en tenant compte de la répartition des jeunes dans chacune des strates de l'échantillonnage

(*pondération canton*, voir Tableau 15 et Tableau 16 en annexe 6.3). Cette pondération a été faite de manière analogue aux précédentes éditions de l'étude.

En ce qui concerne les jeunes de 15 ans de la ville de Lausanne, nous avons corrigé l'échantillon en fonction de la répartition des élèves par voie scolaire et par établissement lausannois, ceci tant en 2004, en 2014, qu'en 2022 (voir annexe 6.2). Dès lors, lorsque nous présentons les résultats de l'évolution des comportements en ville de Lausanne entre 2004, 2014 et 2022, ces données sont pondérées à l'échelle de la ville (*pondération ville*, voir Tableau 17 en annexe 6.3).

2.2 Procédure

Comme il était nécessaire d'informer les parents des jeunes des classes de 11^e année HarmoS échantillonnées de la tenue de l'étude, une lettre à l'attention de ces dernières et de ces derniers a été rédigée par les services du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF). Celle-ci expliquait qu'une étude auprès des élèves de 11^e année allait se dérouler dans la classe de leur enfant et qu'elles et ils avaient la possibilité de refuser que leur enfant y participe (cf. Annexe 6.4.1). La lettre a été transmise aux jeunes qui devaient la remettre à leurs parents. Comme les jeunes en 2^e année postobligatoire avaient plus de 16 ans, il n'a pas été nécessaire d'informer leurs parents de la tenue de l'étude.

En amont de l'étude, l'ensemble des jeunes sélectionné-es ont été informé-es par leur établissement scolaire de la tenue de l'étude et de la possibilité de refuser d'y participer. Elles et ils ont également été informé-es au moment de la passation par l'auxiliaire de recherche de la possibilité de refuser de répondre au questionnaire ou à certaines questions qui pourraient les déranger et qu'en répondant au questionnaire, elles et ils acceptaient de participer à l'étude. Ces informations figuraient aussi par écrit en introduction du questionnaire.

Les données ont été récoltées à l'aide d'un questionnaire anonyme auto-administré en ligne, auquel les jeunes ont répondu dans la salle informatique de leur école^h (méthode dite CAWI : Computer Assisted Web Interview) durant leurs cours ordinaires en présence d'un-e auxiliaire de recherche formé-e par l'équipe de recherche pour répondre aux questions des jeunes et d'un-e enseignant-e qui a garanti le calme pendant la passation. Dans le cas où un-e jeune souhaitait poser des questions, elle ou il devait s'adresser uniquement à l'auxiliaire de recherche.

Comme le questionnaire comportait des questions sensibles, un feuillet papier contenant les coordonnées des ressources internes à l'école (médiatrices et médiateurs, infirmières et infirmiers, psychologues, etc.) et des structures externes (ciao.ch, La Main Tendue, etc.) a été distribué par les auxiliaires de recherche à chaque jeune (Annexe 6.4.2 et Annexe 6.4.3). La sensibilité des questions et la mise à disposition du feuillet ont également été mentionnés par l'auxiliaire de recherche au moment de la passation du questionnaire.

^h Les jeunes ont accédé au questionnaire au moyen d'un lien. Le questionnaire était développé sur REDCap (<http://www.project-redcap.org>), hébergé dans l'infrastructure informatique de la Direction des systèmes d'information du CHUV (DSI-CHUV) et géré par Unisanté.

La récolte de données auprès des classes de 11^e année s'est tenue entre le 5 septembre et le 14 octobre 2022 et celle auprès des classes de 2^e année de formation postobligatoire entre le 31 octobre et le 9 décembre 2022. La base de données a ensuite été dé-identifiée (i.e. les intitulés des classes ont été recodés de façon à ce que l'équipe de recherche ne puisse plus identifier ces dernières), puis exportée pour traitement et analyses. Les données ont été contrôlées et nettoyées entre janvier et juillet 2023. Les analyses ont quant à elles été effectuées entre août et octobre 2023.

Les jeunes disposaient de 1h30 pour répondre au questionnaire, soit deux périodes de cours. Les jeunes de 11^e année ont mis en moyenne 58 minutes pour répondre au questionnaire (min-max : 11--159ⁱ minutes). Les jeunes de 2^e année de formation postobligatoire ont mis en moyenne 53 minutes pour y répondre (min-max : 21-100 minutes).

2.3 Description du questionnaire

En 2003, le questionnaire avait été élaboré par un groupe de travail^{5, 33} qui s'était appuyé principalement sur les études suivantes :

- étude auprès des élèves du canton de Zurich¹², elle-même inspirée de l'étude internationale sur les violences chez les élèves développée par l'Institut de criminologie du Land de Basse-Saxe (*Kriminologisches Forschungsinstitut Niedersachsen, KFN*) de Hannovre³⁴ ;
- étude internationale de délinquance chez les jeunes (ISRD-1)^{17, 35}.

Celui-ci a ensuite été revu, adapté et complété en 2014 et en 2017. Le questionnaire utilisé en 2022 s'est basé principalement sur la version utilisée en 2017.

Nous n'avons pas modifié les questions que nous souhaitions pouvoir comparer, ni dans leur formulation, ni dans leur place au sein du questionnaire. Ceci est essentiel pour la comparaison dans le temps, tout particulièrement pour les questions de victimisation, de délinquance, de harcèlement-intimidation entre élèves et de consommation de substances psychoactives.

Le questionnaire consistait d'une part à demander aux répondant-es si elles et ils avaient déjà commis l'un ou l'autre des actes décrits dans une liste qui leur était présentée et, d'autre part, à connaître les expériences dont elles et ils disaient avoir été victimes. La littérature a montré que la méthode des questionnaires auto-reportés permet de mesurer avec une précision remarquable la délinquance des personnes interrogées, alors que les données provenant des fichiers de police s'avèrent souvent lacunaires et imprécises^{2, 4, 10, 36}.

En 2022, de nouveaux modules ont été développés afin de pouvoir intégrer des enjeux non étudiés précédemment. Il s'agit principalement de l'ajout d'une échelle mesurant le fait d'avoir été victime de harcèlement sexuel, de questions concernant l'expression de genre, la connaissance et le recours aux ressources disponibles pour aider les jeunes, l'attitude envers les actes de violences

ⁱ Dans certains cas exceptionnels, lorsque la ou le jeune n'avait pas de cours après la passation du questionnaire et qu'elle ou il le souhaitait, elle ou il pouvait rester plus longtemps que les deux périodes à dispositions pour finir de répondre au questionnaire sous la supervision de l'auxiliaire de recherche.

extrémistes, une nouvelle dimension concernant les violences au sein des jeunes couples, l'attitude envers les relations homosexuelles, l'impact de la pandémie de COVID-19, la spiritualité ainsi que le recours au darknet. Ces deux dernières questions avaient déjà été intégrées en 2017, mais ont été modifiées pour l'édition de 2022.

Le Tableau 1 décrit brièvement les principaux thèmes abordés dans le questionnaire. Le détail des variables et des échelles utilisées est présenté dans les sections suivantes.

Tableau 1 Description des principaux thèmes abordés dans le questionnaire 2022

Sujet	Contenu
Informations personnelles	Age, NPA, nationalité, sexe assigné à la naissance, identité de genre actuelle, expression de genre, pays de naissance de la ou du jeune et de ses parents (ou des personnes qui l'élèvent) ^j , nationalité de la ou du jeune et de ses parents, maîtrise du français par les parents
Attitude envers la loi et la police	Attitude cynique envers la loi, attitude envers la police, attitude envers les actes de violences extrémistes
Maîtrise de soi	Echelle de maîtrise de soi de Grasmick ³⁷
Harcèlement-intimidation entre élèves	Perspective victime, auteur-e, témoin au cours des 12 derniers mois
Cyberharcèlement-intimidation entre jeunes	Perspective victime, auteur-e au cours des 12 derniers mois
Discrimination au sein de l'établissement scolaire	Fréquence de l'observation de différents types de discrimination (en lien avec des caractéristiques personnelles) au sein de leur établissement scolaire
Harcèlement sur le lieu d'apprentissage	Perspective victime ; question posée uniquement aux jeunes en école professionnelle
Victimisations	Brigandage, racket, lésions corporelles, agressions sexuelles : prévalence vie, prévalence dans le canton de Vaud, incidence en 2022, 2021 et 2020, police prévenue en 2022, 2021 et 2020, prévalence, incidence et police prévenue en 2021 à Lausanne, lieu de l'agression, moment de l'agression, nombre d'auteur-es, sexe de l'auteur-e, âge de l'auteur-e
Dernière victimisation dans le canton de Vaud	Moment de l'agression, lieu de l'agression, nombre d'auteur-es, sexe de l'auteur-e, âge de l'auteur-e, plainte à la police, consommation de substances psychoactives par l'auteur-e ou la victime avant l'agression, conséquences de l'agression sur la victime
Harcèlement sexuel	Perspective victime au cours des 12 derniers mois
Loisirs	Sport, sorties non structurées, activité créatrice, télévision/ordinateur, loisirs avec les parents
Utilisation des écrans	Durée d'utilisation des écrans par jour et fréquence de consommation de médias violents et pornographiques
A propos de l'établissement scolaire	Motivation scolaire, relation avec l'enseignant-e, climat de la classe
Religion, spiritualité	Présence à des services religieux, prier, pratique d'une autre forme de spiritualité, croire en Dieu ou quelque chose de divin

^j Dans l'ensemble du questionnaire, lorsque nous faisons référence aux parents de la ou du jeune, nous avons précisé qu'il s'agissait des personnes en charge de l'éducation de la ou du jeune afin d'inclure toutes les configurations familiales. Nous avons également précisé à la jeune ou au jeune que si elle ou il était élevé-e par une seule personne, elle ou il ne devait pas répondre à la deuxième question au sujet du deuxième parent afin d'inclure les familles monoparentales.

Sujet	Contenu
Formation et profession des parents	Niveau scolaire atteint, type de formation professionnelle achevée, activité professionnelle actuelle
Famille	Structure familiale, nombre de frères et sœurs
Vie à la maison avec les parents actuellement	Soutien émotionnel des parents, supervision parentale, conflit parental actuel
Vie à la maison avec les parents avant 12 ans	Soutien émotionnel des parents, supervision parentale, violences des parents avant 12 ans
Pair-es	Appartenance à un groupe de jeunes, activités du groupe
Santé	Santé générale auto-évaluée, santé somatique, santé psychique, dépressivité
Ressources	Connaissance et recours à différentes ressources internes et externes à l'établissement scolaire auxquelles les jeunes peuvent faire appel en cas de difficultés
Délinquance	Délits violents, délits contre le patrimoine, dommages à la propriété et autres comportements antisociaux : prévalence vie, âge lors du premier événement, incidence sur les 12 derniers mois, police prévenue, lieu du dernier acte
Darknet	Recours au darknet au cours des 12 derniers mois et raison
Consommations de substances psychoactives	Alcool, tabac, médicaments sur ordonnance, cannabis, autres drogues illégales : prévalence vie, âge lors de la première expérimentation, incidence sur les 12 derniers mois, police prévenue, prévalence sur les 30 derniers jours
Amour et sexualité	Attrance sexuelle, sexe des partenaires avec qui la ou le jeune a eu un comportement sexuel, autodéfinition de l'orientation sexuelle, nombre de partenaires sexuel-les, âge lors du premier rapport sexuel, rapports sexuels non consentis, expérience de couple, qualité de la relation de couple, durée de la relation de couple, victime ou auteur-e de violences au sein du jeune couple
Attitudes spécifiques relatives au genre	Justification des violences dans le couple selon le sexe, opinion anti-égalitaire, normes considérées comme de masculinité légitimant les violences, attitudes envers l'homosexualité
Attitude envers les violences	Normes légitimant les violences, neutralisation morale
Pandémie de COVID-19	Auto-évaluation de l'effet de la crise du COVID-19 sur les consommations, les expériences de victimisation, l'état de santé physique et mental

Le questionnaire utilisé pour les jeunes en 11^e année était essentiellement le même que celui utilisé pour les jeunes en 2^e année postobligatoire. La seule différence concerne l'ajout, dans le questionnaire postobligatoire d'une question relative au harcèlement sur le lieu d'apprentissage pour les jeunes apprenti-es. Le questionnaire était formulé au tutoiement pour les jeunes de 15 ans et au vouvoiement pour les jeunes de 18 ans.

2.4 Comportements à risque

Les comportements à risque étudiés dans ces études concernent principalement la victimisation, la délinquance, le (cyber)harcèlement-intimidation, le harcèlement sexuel, les violences au sein des jeunes couples (VJC), ainsi que la consommation de substances psychoactives.

La victimisation

Des questions concernant quatre actes antisociaux ont été posées. La question initiale portait sur la prévalence au cours de la vie « *Est-ce que cela vous est déjà arrivé ?* » quel que soit le lieu géographique où les incidents se sont produits. S'ensuivaient des questions concernant l'incidence des différents événements qui sont arrivés dans le canton de Vaud durant l'année civile en cours et les deux années précédentes, soit en 2022, en 2021 et en 2020^k et l'incidence à laquelle la police a eu connaissance de ces événements. Puis différentes questions concernaient le moment, le lieu et le nombre d'auteur-es du dernier événement. Les quatre questions posées sont les suivantes :

- Le brigandage : « *Quelqu'un-e vous prend quelque chose soit avec violence, soit sous menace immédiate (par exemple, votre sac, votre vélo ou de l'argent)* » ;
- Le racket (extorsion/chantage) : « *Quelqu'un-e exige que vous lui donniez de l'argent ou des choses (par exemple, veste, montre, chaussures) en vous intimidant et en vous menaçant sérieusement si vous ne payez pas ou si vous ne donnez pas les choses dans un certain délai* » ;
- Les agressions sexuelles : « *Quelqu'un-e vous menace ou vous fait subir un geste à caractère sexuel alors que vous n'étiez pas d'accord (par exemple, on touche vos parties sexuelles contre votre volonté)* » ;
- Les lésions corporelles : « *Quelqu'un-e vous blesse volontairement avec une arme, un objet (coup de poing américain, une chaîne) ou vous frappe si violemment que vous êtes blessé-e (par exemple, une blessure ouverte ou un œil au beurre noir)* ».

La délinquance et les comportements antisociaux

Une liste de questions concernant 25 actes antisociaux a été posée concernant :

- Les délits violents : lésions corporelles, voler à autrui, importuner quelqu'un-e de sorte que la police intervienne, brigander, racketter, menacer quelqu'un-e avec une arme, agressions sexuelles et violences contre la police^l ;
- Les dommages à la propriété : graffiti, vandalisme et mettre le feu ;
- Les délits contre le patrimoine : vol à l'étalage pour moins de CHF 50.-, vol à l'étalage pour plus de CHF 50.-, vol à la maison, vol à l'école, vol d'un véhicule, vol sur un véhicule, voler dans un véhicule (avec effraction) ;
- Les autres comportements antisociaux : resquiller, conduire un véhicule sans permis, absentéisme scolaire, fuguer, vendre du cannabis et vendre d'autres drogues illicites, porter une arme ou un objet dangereux sur soi.

^k La période de référence précise est de 33 mois pour les jeunes de 15 ans (données récoltées en septembre 2014 et 2022). Pour les jeunes de 18 ans, elle est de 28 mois pour les données de 2017 (données récoltées en mai) et de 35 mois pour les données de 2022 (données récoltées en novembre).

^l L'item mesurant les violences commises contre la police a été ajouté au questionnaire en 2022. Il n'est donc pas pris en compte pour les analyses d'évolution au cours du temps.

Pour toutes ces questions, la structure est la même. Tout d'abord il était demandé à la jeune ou au jeune si elle ou il avait déjà commis l'acte ; par exemple « *Avez-vous déjà volé quelque chose à l'école ?* ». En cas de réponse affirmative, d'autres questions étaient posées portant sur : l'âge auquel l'acte avait été commis pour la première fois, le nombre de fois que l'acte avait été commis au cours des 12 derniers mois et le nombre de fois où la police avait eu connaissance de(s) acte(s) au cours des 12 derniers mois. De plus, pour un certain nombre d'actes, une question était posée pour connaître le lieu du dernier délit.

Dark web

En 2022, nous avons introduit une question relative au recours au *Dark web*. Cette question était formulée ainsi : « *Avez-vous déjà été sur le Dark web (Darknet, TOR, ou autre) au cours des 12 derniers mois ?* » Si la ou le jeune répondait par l'affirmative, nous demandions au jeune pour quelle(s) raison(s) elle ou il s'y était rendu. Différentes raisons étaient proposées : achat de drogues ; achat d'armes ; achat de services sexuels (physiques ou cyber) ; autre (avec demande de précision). Les jeunes pouvaient sélectionner plusieurs raisons.

Le (cyber)harcèlement-intimidation

La question relative au harcèlement-intimidation entre élèves (en face-à-face) est composée de cinq items^m qui constituent les diverses formes que peut prendre ce comportement à savoir : « frapper », « menacer », « ridiculiser », « casser des affaires », et « ignorer, exclure ». Les catégories de réponses possibles étant : (0) jamais, (1) une ou deux fois, (2) parfois (plus de deux fois), (3) une fois par semaine et (4) plusieurs fois par semaine. Les mêmes questions ont été posées selon la perspective des jeunes victimes et des jeunes auteur-es (Cronbach α victimes = .716, Cronbach α auteur-es = .686).

Un-e jeune est considéré-e comme ayant participé à du harcèlement-intimidation lorsqu'elle ou il a commis au moins un des cinq actes, au moins une fois par semaine durant les 12 mois précédant l'étude. Les mêmes critères ont été utilisés pour opérationnaliser les jeunes victimes de harcèlement-intimidation entre élèves.

En ce qui concerne le cyberharcèlement-intimidation entre jeunes, nous avons repris l'échelle utilisée par l'étude NetTeen³⁸ qui comprend six itemsⁿ, tel que « *Quelqu'un-e vous a envoyé des messages insultants ou menaçants (par exemple, SMS, WhatsApp, Facebook, Twitter)* ». Les mêmes questions étaient posées pour connaître le point de vue des jeunes auteur-es. Les catégories de réponses possibles étant : (0) jamais, (1) une ou deux fois, (2) environ une fois par mois, (3) environ une fois par semaine et (4) (presque) tous les jours (Cronbach α victimes = .813, Cronbach α auteur-es = .793).

^m Un item de harcèlement sexuel compose cette échelle. Afin de ne pas dénaturer l'échelle, nous l'avons maintenu dans le questionnaire, mais l'avons exclu des analyses. En effet, le harcèlement sexuel est désormais investigué plus en détails dans une autre échelle du questionnaire.

ⁿ L'item de cyberharcèlement sexuel des échelles de cyberharcèlement-intimidation a également été exclu des analyses dans ce rapport.

Un·e jeune est considéré·e comme ayant participé à du cyberharcèlement-intimidation lorsqu'elle ou il a commis au moins un des six actes, au moins une fois par semaine durant les 12 mois précédant l'étude. Les mêmes critères ont été utilisés pour opérationnaliser les jeunes victimes de cyberharcèlement-intimidation.

Le harcèlement sur le lieu d'apprentissage

Le harcèlement sur le lieu d'apprentissage^o, selon la perspective des jeunes victimes, a été mesuré à l'aide d'une échelle composée de sept items identifiés dans la littérature³⁹⁻⁴¹. La question était formulée comme suit : « *Combien de fois les actes décrits ci-dessous vous sont-ils personnellement arrivés sur votre lieu d'apprentissage/de formation professionnelle au cours des 12 derniers mois ?* » ; exemple d'actes cités : « On a crié après vous, on vous a injurié·e à haute voix », « Vos collègues vous ont exclu·e lors d'activités sociales ou lors des pauses »^p). Les catégories de réponses possibles étant : (0) jamais, (1) rarement, (2) au moins une fois par mois, (3) au moins une fois par semaine et (4) presque tous les jours (Cronbach $\alpha = .808$). Un·e jeune est considéré·e comme ayant été victime de harcèlement sur son lieu d'apprentissage lorsqu'elle ou il a subi au moins un des sept actes, au moins une fois par semaine durant les 12 mois précédant l'étude.

Le harcèlement sexuel

L'équipe de recherche a composé une nouvelle échelle mesurant la victimisation en lien avec le harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois. Pour ce faire, l'équipe s'est basée sur l'échelle développée par Adams et al. en 2020⁴², ainsi que sur les travaux de Biberstein et al.^{43, 44}. Les items de cette échelle ont été traduits, synthétisés, modifiés et complétés avec de nouveaux items composés par l'équipe de recherche afin de couvrir l'ensemble des dimensions du harcèlement sexuel soulevées dans le « Guide d'accompagnement en cas de harcèlement sexuel » développé par le canton de Vaud en 2021^{45q}. La question se base sur une période de référence de 12 mois et les possibilités de réponses sont : (0) jamais, (1) une ou deux fois, (2) environ une fois par mois, (3) environ une fois par semaine et (4) (presque) tous les jours (Cronbach $\alpha = .874$). Deux sous-échelles ont pu être créées à partir de cette question :

- L'échelle des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise la ou le jeune reprend les trois items évoquant ce phénomène. Chaque item spécifie la cible de ces commentaires : les femmes ; les hommes ; les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexuées^r. Nous les avons regroupés en une sous-échelle (Cronbach $\alpha = .715$).

^o Cette question a uniquement été posée aux jeunes en 2^e année de formation professionnelle.

^p Cette échelle englobe tout type de harcèlement sur le lieu d'apprentissage. Elle comprend six items qui relèvent de différentes formes de harcèlement psychologique et un item qui relève de harcèlement sexuel sur le lieu d'apprentissage.

^q Cette échelle est ainsi composée d'items dont la fréquence d'occurrence peut être relativement élevée (comme le fait d'entendre des blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise).

^r Comme ces items spécifiaient « qui m'ont mis mal à l'aise », nous avons considéré qu'un·e jeune qui n'appartient pas au sous-groupe cité dans l'item est également elle-même ou lui-même victime du phénomène.

- L'échelle du harcèlement sexuel (hors blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise) regroupe l'ensemble des autres items de cette question (Cronbach $\alpha = .904$).

Un·e jeune est considéré·e comme victime de harcèlement sexuel si elle ou il a vécu un des actes cités au moins une fois au cours de 12 derniers mois.

Le sentiment d'insécurité

La question utilisée pour mesurer le sentiment d'insécurité des jeunes était formulée comme suit : « *Nous pouvons être confronté·es à la violence dans différentes situations. Combien de fois vous sentez-vous en insécurité aux endroits suivants, lorsque vous n'êtes pas accompagné·e ?* » Différents lieux ont été investigués (17 lieux, Cronbach $\alpha = .951$) :

- A l'école : trois items (exemple : « *pendant les cours dans ma classe* », « *dans les toilettes de mon école* »). (Cronbach $\alpha = .935$)
- Un item concerne le sentiment d'insécurité sur le chemin de l'école : « *sur le trajet entre mon domicile et mon école* ».
- A l'arrêt des transports publics ou dans ces derniers pendant la journée : trois items (exemple : « *à la gare ou autre arrêt de transports publics pendant la journée* », « *dans le bus/tram pendant la journée* »). (Cronbach $\alpha = .913$)
- A l'arrêt des transports publics ou dans ces derniers le soir ou la nuit : trois items (exemple : « *dans le bus/tram le soir ou la nuit* », « *à la gare ou autre arrêt de transports publics le soir ou la nuit* »). (Cronbach $\alpha = .946$)
- Dans le quartier d'habitation : deux items (exemple : « *lorsque je suis dehors dans mon quartier pendant la journée* », « *lorsque je suis dehors dans mon quartier le soir ou la nuit* »). (Cronbach $\alpha = .617$)
- Sur Internet et/ou les réseaux sociaux^s : deux items (« *lorsque je suis sur les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat, Tiktok, Facebook, Twitter, etc.* » et « *lorsque je suis sur Internet (hors réseaux sociaux)* »). (Cronbach $\alpha = .951$)
- Un item concerne le sentiment d'insécurité à la maison : « *Je me sens en insécurité quand je suis seul·e à la maison* ».

Les catégories de réponses possibles sont : (0) jamais, (1) rarement, (2) parfois, (3) souvent et (4) très souvent. Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux items concernés pour chacune de ces sous-échelle ainsi que pour l'échelle globale. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) jamais, rarement, parfois vs (1) souvent, très souvent.

^s Cette échelle a été ajoutée au questionnaire en 2022. Elle n'est donc pas prise en compte pour les analyses d'évolution au cours du temps.

La consommation de substances psychoactives

Une série de questions s'intéresse à la consommation de différentes substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis et autres types de drogues^t) par la ou le jeune. Pour chacune des substances, nous avons une variable dichotomique : (0) n'a pas consommé de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois, (1) a consommé au moins une fois la substance de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois. Une autre variable a été créée à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois questions concernant le tabac, l'alcool et le cannabis.

Les jeunes qui ont consommé de l'alcool au cours des 30 jours précédant l'étude ont eu une question supplémentaire concernant l'incidence des épisodes de *binge drinking* au cours des 30 derniers jours (« *Au cours des 30 derniers jours, combien de jours avez-vous bu 5 verres ou plus de boisson alcoolisée à la suite ?* »), ainsi qu'une question concernant l'incidence des épisodes d'ivresse au cours des 30 derniers jours (« *Au cours des 30 derniers jours, combien de fois avez-vous été saoul-e au point de ne plus vous rappeler totalement de ce qui s'est passé ?* »). Ces deux questions ont été dichotomisées en (0) aucun épisode vs (1) au moins un épisode au cours des 30 derniers jours.

Un dernier bloc s'intéresse à la consommation de produits du tabac et/ou nicotines. Différents produits sont cités (cigarettes, cigarettes électroniques jetables (*Puff bar*), autres cigarettes électroniques, tabac à chauffer (par exemple iQos), tabac à priser (Chnouf, Snuff), tabac à sucer (Snus), chicha/narguilé). La ou le jeune devait indiquer si elle ou il en avait consommé au cours des 30 derniers jours ((0) non et (1) oui).

Les violences et comportements abusifs au sein des jeunes couples (VJC)

Des études menées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne montrent que les violences dans les jeunes couples constituent un problème tout aussi important que les violences chez les couples adultes et que les deux sexes sont touchés par ce problème. Il apparaît également que les jeunes qui se montrent violent-es dans leur couple ont également tendance à se montrer violent-es avec d'autres personnes^{46, 47}.

Les violences et comportements abusifs au sein des jeunes couples ont peu été étudiés en Suisse. Deux études datant de 2002²³ et 2011²¹ se sont penchées sur les violences sexuelles dans la relation de couple en Suisse. Cependant, ces recherches se sont concentrées sur les violences sexuelles en tant que telles, et non pas comme un type de violences conjugales. La deuxième vague de l'étude *GenerationFree* (2015-2016) s'est, quant à elle, penchée sur certaines formes de VJC (violences psychologiques, physiques et sexuelles)^{48, 49}. Les différentes éditions des études de victimisation et délinquance menées entre 2014⁶ et 2017⁷ dans le canton de Vaud et entre 2014¹⁴ et 2021⁸ dans le canton de Zurich, ainsi que celle menée en 2017 dans le canton de Neuchâtel¹⁶, abordent de façon extensive de nombreuses dimensions de ce type de violences.

Afin d'investiguer cette thématique, une première question filtre permettait de distinguer les jeunes en couple de celles et ceux qui ne l'étaient pas. Cette question était formulée ainsi : « *Avez-vous actuellement ou avez-vous eu au cours des 12 derniers mois (depuis l'automne 2021) une*

^t En 2022, nous avons rajouté une question relative à la consommation de cigarettes électroniques et une question relative à la consommation de cannabidiol (cannabis légal ou CBD).

relation avec un garçon ou une fille ? Il peut s'agir de quelqu'un-e que vous fréquentez depuis longtemps ou de quelqu'un-e que vous n'avez fréquenté que brièvement (mais au moins pendant une semaine) et cette relation peut ou non impliquer des relations sexuelles. »

Les items utilisés ont été repris de deux études américaines^{50, 51}. La sous-échelle des violences physiques dans les VJC se base sur l'échelle des tactiques de conflit (en anglais : Conflict Tactics Scale) de Straus^{52, 53}. Pour la présente étude, les items ont été traduits en français. De plus, certains items ont été réunis afin de raccourcir l'échelle et un item de *monitoring* a été développé et ajouté par l'équipe de recherche (i.e. « *regarder sur le portable de sa ou son partenaire pour voir avec qui elle ou il est en contact* »). En 2022, trois nouveaux items concernant les formes de violences verbales de VJC ont été inclus au questionnaire sur la base de ce qui a été fait en 2021 à Zurich⁸. Les catégories de réponses possibles étant (0) jamais, (1) 1-3 fois, (2) 4-9 fois et (3) >9 fois.

Les questions posées lors de cette étude au sujet de la VJC peuvent être regroupées en quatre catégories :

- L'échelle des violences physiques est composée de six items (par exemple *menacer avec une arme, pousser/frapper, « tordre le bras ou les doigts »*). Cronbach α victimes = .762, Cronbach α auteur-es = .781.
- L'échelle des violences sexuelles est composée de quatre items (par exemple « *pousser à avoir des rapports sexuels alors que la ou le partenaire ne le voulait pas* », « *pousser à envoyer des images de soi nu-e* »). Cronbach α victimes = .797, Cronbach α auteur-es = .735.
- L'échelle de *monitoring* représente le fait de vouloir exercer un contrôle, une surveillance sur sa ou son partenaire (par exemple « *limiter les contacts avec les pair-es* », « *empêcher de rencontrer d'autres personnes* »). La sous-échelle est composée de quatre items. Cronbach α victimes = .841, Cronbach α auteur-es = .819.
- L'échelle des cyber-violences comprend deux items⁴ (« *envoyer des messages menaçants* », « *faire courir des rumeurs au sujet de sa ou son partenaire* »). Cronbach α victimes = .427, Cronbach α auteur-es = .628.
- L'échelle des violences verbales est composée de trois items (« *dire volontairement des choses pour la ou le blesser* », « *menacer de lui faire du mal* », « *insulter devant d'autres personnes* »). Cronbach α victimes = .703, Cronbach α auteur-es = .517.

2.5 Facteurs associés

Afin d'identifier les caractéristiques des jeunes ayant commis des délits violents, différents facteurs potentiellement associés en se basant sur la recherche de la littérature scientifique ont été sélectionnés. Ceux-ci ont été testés au moyen d'analyses de corrélation bivariée. Compte tenu du

⁴ En 2022, un nouvel item mesurant la diffusion d'images de la ou du partenaire nu-e ou d'autres images d'elle ou lui à caractère sexuel a été ajouté au questionnaire, cependant, nous ne pouvons pas le considérer dans les analyses de tendance.

design transversal de l'étude, ces analyses ne permettent pas de savoir si une association est causale ou non.

Les facteurs utilisés dans le présent rapport sont présentés ci-dessous selon les quatre sphères suivantes : individuelle, familiale, scolaire et sociale.

Facteurs individuels

- Le sexe assigné à la naissance fait référence au sexe tel qu'il est identifié au moment de la naissance. Les catégories de réponse possibles sont : (1) masculin, (2) féminin, (3) variation du développement sexuel (intersexe).
- L'identité de genre fait référence au ressenti intime et profond d'appartenir au genre masculin, au genre féminin, à aucun des deux genres, ou de ressentir son genre en dehors de cette logique binaire. La question était formulée comme suit : « *Comment vous identifiez-vous actuellement ? (Une seule réponse possible)* ». Les cinq réponses suivantes étaient proposées : (1) comme un homme, (2) comme une femme, (3) comme une personne non binaire, (4) je suis en questionnement (je ne sais pas trop comment me définir), (5) autre, merci de préciser.
- L'expression de genre fait référence à la façon dont la personne exprime son genre et imagine comment celui-ci est perçu dans la société. La question était formulée ainsi : « *L'apparence, le style, l'habillement ou les manières d'une personne (comme sa façon de marcher ou de parler) peuvent influencer la façon dont les gens la perçoivent. En général, comment pensez-vous que les autres personnes de l'école décriraient votre apparence, votre style, votre habillement ou vos manières ?* ». Les réponses possibles ici étaient les suivantes : (1) très féminins, (2) plutôt féminins, (3) légèrement féminins, (4) autant féminins que masculins, (5) légèrement masculins, (6) plutôt masculins, (7) très masculins, (8) ni féminins, ni masculins.
- L'orientation sexuelle a été mesurée en fonction de trois dimensions^v : l'attirance sexuelle, l'autoidentification, et le sexe des partenaires sexuel·les.
 - L'indicateur utilisé pour caractériser l'attirance sexuelle s'appuie sur la question suivante : « *Chaque personne est différente et se distingue quant à l'attirance sexuelle qu'elle éprouve envers les autres. Comment décririez-vous vos attirances sexuelles ? Cochez l'énoncé qui vous correspond le plus. (Une seule réponse possible)* ». Les réponses possibles étaient : (1) je suis uniquement attiré·e par des garçons, (2) je suis surtout attiré·e par des garçons mais aussi parfois par des filles, (3) je suis autant attiré·e par des garçons que par des filles, (4) je suis surtout attiré·e par des filles mais aussi parfois par des garçons et (5) je suis uniquement attiré·e par des filles.

Sur la base des réponses apportées, deux groupes ont été constitués : les jeunes ayant une attirance sexuelle uniquement hétérosexuelle et les jeunes ayant une attirance sexuelle non exclusivement hétérosexuelle (regroupant les jeunes attiré·es

^v Dans cette étude les indicateurs ne se concentrent que sur l'orientation sexuelle. Ils ne prennent ainsi pas en compte la dimension émotionnelle de l'orientation affective et sexuelle.

uniquement par des personnes du même sexe, surtout attiré·es par des personnes du même sexe mais également par des personnes du sexe opposé, autant par des personnes du même sexe que par des personnes du sexe opposé, et surtout attiré·es par des personnes du sexe opposé mais également par des personnes du même sexe).

- Pour l'autoidentification, la question est formulée comme suit : « *Vous vous considérez comme... (Une seule réponse possible)* ». Les réponses possibles étaient : (1) hétérosexuel·le, (2) homosexuel·le, c'est-à-dire lesbienne ou gay, (3) bisexuel·le, (4) autre, merci de préciser, (5) je suis en questionnement (je ne sais pas trop comment me définir), (6) je ne suis pas sûr de bien comprendre ces catégories, (7) pansexuel·le.

Sur la base des réponses apportées, deux groupes ont été constitués : les jeunes exclusivement hétérosexuel·les (réponse 1) et les jeunes non exclusivement hétérosexuel·les (réponses 2, 3, 4 et 5).

- La question permettant de connaître le sexe des partenaires sexuel·les a été formulée ainsi : « *Les gens peuvent avoir des comportements sexuels différents. Laquelle des propositions suivantes décrit le mieux avec qui vous avez eu des comportements sexuels au cours de votre vie, c'est-à-dire embrasser, caresser, toucher, masturber, et autres dans l'intention de donner et/ou de recevoir du plaisir sexuel ? (une seule réponse possible)* ». Les réponses possibles étaient : (1) uniquement avec des hommes, (2) surtout avec des hommes, mais aussi avec au moins une femme, (3) avec à peu près autant d'hommes que de femmes, (4) surtout avec des femmes, mais aussi avec au moins un homme, (5) uniquement avec des femmes, (6) je n'ai jamais eu de comportements sexuels avec qui que ce soit. (Question posée uniquement aux jeunes déclarant avoir déjà eu des rapports sexuels^w.)

Sur la base des réponses apportées, deux groupes ont été constitués : les jeunes ayant eu des comportements sexuels uniquement avec des personnes de l'autre sexe et les jeunes ayant eu des comportements sexuels non exclusivement hétérosexuels (regroupant les jeunes ayant eu des comportements sexuels uniquement avec des personnes du même sexe, essentiellement avec des personnes du même sexe mais également aussi avec au moins une personne du sexe opposé autant avec des personnes du même sexe qu'avec des personnes du sexe opposé, et essentiellement avec des personnes du sexe opposé mais également aussi avec au moins une personne du même sexe).

Finalement, un indicateur composite constitué des catégories exclusivement hétérosexuel·le et non exclusivement hétérosexuel·le a été créé. Cet indicateur englobe dans la catégorie non exclusivement hétérosexuel·le toute personne classée comme telle selon l'une ou l'autre des trois dimensions définies ci-dessus.

- La religiosité a été mesurée à partir d'une échelle inspirée de l'échelle courte de centralité de la religion⁵⁴. Elle est composée de deux items qui mesurent la fréquence de la présence aux services religieux, et des prières. Les catégories de réponses possibles sont : (0) jamais,

^w En 2017, cette question était posée à tous les jeunes, raison pour laquelle la possibilité de réponse « je n'ai jamais eu de comportements sexuels avec qui que ce soit » existe. En 2022, nous avons décidé d'y mettre un filtre, mais de garder les possibilités de réponse telles quelles.

(1) rarement, (2) quelques fois par an, (3) 1 à 3 fois par mois, (4) 1 fois par semaine, et (5) plusieurs fois par semaine. Un dernier item formulé ainsi : « *Dans quelle mesure croyez-vous que Dieu ou que quelque chose de divin existe ?* » complète cette échelle. Les catégories de réponses possibles sont : (0) pas du tout, (1) pas vraiment, (2) moyennement, (3) plutôt et (4) beaucoup.

Afin d'opérationnaliser cette échelle, les trois items avec cinq catégories de réponses ont été recodés afin d'en avoir quatre (Cronbach $\alpha = .852$). Ainsi les réponses « quelques fois par an » et « 1 à 3 fois par mois » ont été groupées. Puis les réponses aux trois items de l'échelle ont été additionnées pour créer un score de religiosité global. Ce score a ensuite été divisé par le nombre de possibilités de réponse (quatre), puis catégorisé en (0) forte religiosité, (1) religiosité moyenne et (2) « religiosité faible ou nulle », selon les seuils définis par Huber et al.⁵⁴.

- La spiritualité a été mesurée à partir d'un item de l'échelle courte de centralité de la religion qui mesure la fréquence de la pratique d'une autre forme de spiritualité (hors religion) comme la méditation ou la recherche d'un lien intense avec la nature⁵⁴. Les catégories de réponses possibles sont : (0) jamais, (1) rarement, (2) quelques fois par an, (3) 1 à 3 fois par mois, (4) 1 fois par semaine, et (5) plusieurs fois par semaine.
- Le niveau de maîtrise de soi est établi d'après l'échelle de maîtrise de soi de Grasmick³⁷. Cette dernière est composée de dix items (par exemple : « *J'agis sur le coup, sans trop réfléchir* », « *Parfois je prends un risque juste pour le plaisir* », « *Si les gens se fâchent à cause de mon comportement, c'est leur problème et non le mien* »). Les catégories de réponses possibles sont : (0) jamais, (1) rarement, (2) parfois, (3) souvent et (4) presque toujours (Cronbach $\alpha = .744$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux dix items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) forte vs (1) faible.
- L'approbation des normes^x proviolentes. L'échelle a été reprise des études KFN (Kriminologisches Forschungsinstitut Niedersachsen)³⁴. Elle est constituée de cinq items (par exemple : « *Il faut un peu de violence pour s'amuser* », « *Le plus fort doit s'imposer* »). Les catégories de réponses possibles sont : (0) tout à fait juste, (1) plutôt juste, (2) plutôt pas juste, (3) pas juste du tout (Cronbach $\alpha = .826$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux cinq items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) pas juste vs (1) juste.
- Les normes considérées comme de masculinité légitimant les violences^y sont mesurées selon une échelle développée par Nisbett et Cohen aux Etats-Unis⁵⁵ et qui a par la suite été adaptée dans le cadre des études KFN⁵⁶. L'échelle dans le cadre de la présente étude est composée de quatre items (par exemple : « *Un vrai homme est fort et protège sa famille* », « *Un homme doit être prêt à défendre sa femme et ses enfants par la force* »). Les catégories de réponses possibles sont : (0) tout à fait d'accord, (1) plutôt d'accord, (2) plutôt pas d'accord, (3) pas du tout d'accord (Cronbach $\alpha = .774$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux quatre items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) pas d'accord vs (1) d'accord.

^x Dans ce rapport, le terme « norme » fait référence à un ensemble de règles et de principes auquel se réfère un groupe social.

^y Afin de simplifier la lecture, dans ce rapport nous parlons de « normes de masculinité légitimant les violences », mais il s'agit de normes considérées dans la société comme telle.

- Les normes sociales égalitaires sont mesurées à l'aide de l'échelle de Gillioz et al.⁵⁷ de laquelle nous avons pris trois items sur quatre qui ont été simplifiés afin de s'adapter à notre population (par exemple : « *Dans une relation de couple, la femme devrait avoir la même influence que l'homme* », « *Les hommes et les femmes devraient se partager les tâches ménagères de manière équitable* »). Les catégories de réponses possibles sont : (0) tout à fait d'accord, (1) plutôt d'accord, (2) plutôt pas d'accord, (3) pas du tout d'accord (Cronbach $\alpha = .672$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) pas d'accord vs (1) d'accord.
- La neutralisation morale des violences⁵⁸ est composée de cinq items (par exemple : « *Vous devez faire mal aux autres avant qu'elles ou ils ne vous fassent mal* » ou « *Il faut frapper certaines personnes pour leur donner une leçon* »). Les catégories de réponses possibles sont : (0) tout à fait juste, (1) plutôt juste, (2) plutôt pas juste et (3) pas juste du tout (Cronbach $\alpha = .858$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux cinq items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) pas juste vs (1) juste.
- L'échelle mesurant le niveau d'acceptation de l'homosexualité^z utilise deux items légèrement adaptés de l'étude de Klocke⁵⁹ : « *Les relations entre hommes sont tout aussi acceptables que les relations entre hommes et femmes* » et « *Les relations entre femmes sont tout aussi acceptables que les relations entre femmes et hommes* ». Les catégories de réponses possibles sont : (0) tout à fait d'accord, (1) plutôt d'accord, (2) plutôt pas d'accord, (3) pas du tout d'accord (Cronbach $\alpha = .920$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items.
- Le cynisme légal vise à mesurer l'avis des jeunes vis-à-vis de la légitimité des règles et des lois, ainsi que la mesure dans laquelle celles-ci s'appliquent à elles et eux⁶⁰. Cette échelle est composée de trois items (par exemple : « *Les lois sont là pour être transgressées* »). Les catégories de réponses possibles sont : (0) pas d'accord du tout, (1) Plutôt pas d'accord, (2) Plutôt d'accord et (3) Tout à fait d'accord (Cronbach $\alpha = .628$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux cinq items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) pas d'accord vs (1) d'accord.
- La santé. Trois mesures ont été utilisées afin d'évaluer la santé des jeunes.

Tout d'abord, la *santé générale* est représentative de l'état de santé global d'une personne notamment parce qu'elle englobe aussi bien les aspects physiques, psychiques que sociaux⁶¹. La question est formulée comme suit : « *Comment décririez-vous votre état de santé ?* », (0) excellent, (1) bon, (2) moyen et (3) mauvais. Cette question est utilisée dans l'Enquête suisse sur la santé (ESS)⁶². Dans le cadre des analyses de corrélation, ce facteur est utilisé comme une variable continue allant de 0 à 3. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) bon versus (1) mauvais.

Les *troubles somatiques et psychoaffectifs* suivants ont été considérés : maux de tête, maux de ventre, maux de dos, vertiges, tristesse, mauvaise humeur, nervosité, fatigue, anxiété, colère et difficultés d'endormissement. Il s'agit de deux échelles distinctes reprises de l'étude *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC)⁶³. La période de référence est de

^z Cette question a été posée uniquement en 2022.

six mois et les modalités de réponse étaient : (0) rarement ou jamais, (1) à peu près une fois par mois, (2) à peu près une fois par semaine, (3) plusieurs fois par semaine et (4) à peu près chaque jour (Cronbach α troubles somatiques= .791, Cronbach α troubles psychoaffectifs= .89). Chaque item a été dichotomisé en (0) jamais/peu fréquemment *versus* (1) plusieurs fois par semaine. Les variables dichotomisées ont ensuite été additionnées pour créer un score du nombre de troubles dont le jeune souffre plusieurs fois par semaine. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) aucun ou un symptôme plusieurs fois par semaine *versus* (1) au moins deux symptômes plusieurs fois par semaine.

La *dépressivité* au moment de la passation du questionnaire a été mesurée à l'aide d'une échelle composée de sept items (par exemple : « *Je me sens souvent déprimé-e, sans savoir pourquoi* », « *Je trouve ma vie assez triste* »). Cette échelle a été reprise de l'étude SMASH-02 (*Swiss multicenter adolescent survey on health 2002*)²³. Les catégories de réponses étant (0) pas du tout d'accord, (1) plutôt pas d'accord, (2) plutôt d'accord, (3) tout à fait d'accord (Cronbach α = .919). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux sept questions. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) pas d'accord *versus* (1) d'accord.

- La délinquance précoce (avant 13 ans). Un-e jeune est considéré-e auteur-e de délinquance précoce si elle ou il a commis au moins un acte antisocial^{aa} avant 13 ans. Les catégories créées sont : (0) aucune forme de délinquance précoce, (1) une forme de délinquance précoce, (2) plusieurs formes de délinquance précoce. Une version dichotomique (0) aucune forme de délinquance précoce *vs* (1) au moins une forme de délinquance précoce a également été créée.

Facteurs familiaux

- La structure familiale (famille monoparentale ou recomposée *versus* famille « native »).
- Le statut socio-économique des parents. L'indice utilisé est celui de l'*International Socioeconomic Index of Occupational Status (ISEI)*^{bb}, construit par Ganzeboom et al.^{64, 65} qui rend compte du statut socio-économique le plus élevé des parents, à savoir leur statut professionnel. Il est dérivé des réponses des élèves aux questions portant sur l'activité professionnelle de leurs parents. L'indice ISEI prend les valeurs entières comprises entre 16 (statut le plus faible, attribué par exemple aux domestiques) et 90 (statut le plus élevé attribué aux juges). Cet indice a ensuite été subdivisé en trois catégories : (0) élevé, (1) moyen, (2) faible.
- La formation professionnelle des parents. La formation plus élevée des deux parents est considérée. Les réponses possibles sont : (0) étude universitaire, (1) école de commerce, d'infirmières ou d'infirmiers, de police, haute école pédagogique, (2) apprentissage, école professionnelle, (3) pas de formation professionnelle. Dans le cadre des analyses de corrélation, ce facteur est utilisé comme une variable continue allant de 0 à 3.

^{aa} Parmi les comportements antisociaux décrits à la section 2.4, seuls 19 ont été retenus ici : conduire sans permis, vol dans un véhicule, vol à l'étalage < 50 CHF, vol à l'étalage > 50 CHF, vol à la maison, vol à l'école, vol d'un véhicule, vol sur un véhicule, voler à autrui, importuner quelqu'un-e, lésions corporelles, mettre le feu, menacer quelqu'un-e avec une arme, racketter, brigander, vendre du cannabis, vendre d'autres drogues illicites, graffiti, vandalisme.

^{bb} Cet indice attribue un score à chaque profession en fonction de deux critères, le niveau d'éducation moyen qu'elle nécessite et le revenu moyen qu'elle génère. L'hypothèse afférente à cet index est que les individus sont hiérarchisés selon leur capacité à transformer de l'éducation en revenu, cette capacité étant reflétée par la profession exercée.

- Le statut migratoire de la ou du jeune. Un-e jeune est considéré-e comme issu-e de la migration (1^{ère} génération) si elle ou il est né-e à l'étranger et que ses deux parents sont de nationalité étrangère. Un-e jeune est considéré-e comme issu-e de la migration (2^e génération) lorsqu'elle ou il est né-e en Suisse et que ses deux parents sont de nationalité étrangère. Un-e jeunes est considéré-e comme partiellement issu-e de la migration (1^{ère} ou 2^e génération) si un-e de ses parents est de nationalité suisse et l'autre de nationalité étrangère. Un-e jeune est considéré-e comme non issu-e de la migration si ses deux parents sont de nationalité suisse, indépendamment de son lieu de naissance.
- L'affection parentale pendant l'enfance (avant 12 ans)³⁴ est composée de huit items (par exemple : « *Ma mère/mon père m'a pris-e dans ses bras* » et « *Ma mère/mon père m'a consolé-e quand j'étais triste* »). Les catégories de réponses possibles sont : (3) souvent, (2) parfois, (1) rarement et (0) jamais (Cronbach $\alpha = .877$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux six items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) parfois/souvent vs (1) jamais/rarement.
- Les violences parentales vécues pendant l'enfance (avant 12 ans)³⁴ est composée de six items (par exemple : « *Ma mère/mon père m'a giflé-e* » et « *Ma mère/mon père m'a frappé-e avec un objet* »). Les catégories de réponses possibles sont : (0) jamais, (1) rarement, (2) parfois et (3) souvent (Cronbach $\alpha = .824$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux six items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) jamais/rarement vs (1) parfois/souvent.
- Le soutien émotionnel actuel des parents³⁴ est composé de deux items (« *Mes parents se sont intéressé-es à ce que je faisais* » et « *Lorsque j'avais un problème, je pouvais parler à mes parents* »). Les répondant-es ont dû indiquer sur une période de référence de 12 mois à quelle fréquence ces événements s'étaient produits. Les catégories de réponses possibles sont : (0) jamais, (1) rarement, (2) parfois, (3) souvent et (4) très souvent (Cronbach $\alpha = .703$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) (très) souvent vs (1) jamais/rarement/parfois.
- Les conflits actuels entre les parents³⁴ est composée de quatre items (par exemple : « *J'ai entendu un de mes parents offenser ou insulter l'autre* » et « *J'ai vu un de mes parents frapper l'autre avec la main* »). Les répondant-es ont dû indiquer sur une période de référence de 12 mois à quelle fréquence ces événements s'étaient produits. Les catégories de réponses possibles sont : (0) jamais, (1) rarement, (2) parfois, (3) souvent et (4) très souvent (Cronbach $\alpha = .722$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux quatre items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) jamais/rarement vs (1) parfois/ (très) souvent.

Facteurs scolaires

- La voie scolaire^{cc}. Le système scolaire du secondaire I (troisième cycle de l'école obligatoire vaudoise) est désormais composé de deux voies scolaires : (1) la voie pré-gymnasiale (VP) et la voie générale (VG).

^{cc} Cette variable est uniquement disponible pour les jeunes en 11^e année.

- Le type de formation^{dd}. Nous avons distingué les jeunes en formation gymnasiale des jeunes en formation professionnelle.
- L'absentéisme scolaire. La question était formulée comme suit : « *Avez-vous déjà manqué l'école pendant au moins une journée complète sans une excuse valable (courber, sécher) ?* » Si la ou le jeune répondait positivement, une autre question demandait le nombre de fois où cela s'était produit au cours des 12 derniers mois. Cette dernière variable a été dichotomisée en : (0) jamais arrivé au cours des 12 derniers mois, (1) arrivé au moins 1 fois au cours des 12 derniers mois.
- La motivation scolaire a été mesurée à partir de deux items : « *Je me plais bien dans mon établissement scolaire* » et « *Dans mon établissement, nous apprenons beaucoup de choses importantes pour notre futur* ». Les catégories de réponses possibles sont : (0) vrai, (1) plutôt vrai, (2) plutôt faux, (3) faux (Cronbach $\alpha = .428$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) forte vs (1) faible.
- Le climat de la classe a été mesuré à partir de trois items : « *Dans ma classe, je me sens souvent à l'écart* », « *En classe, nous nous entendons bien* » et « *Dans notre classe, il y a différents groupes qui ne veulent rien avoir à faire ensemble* ». Les catégories de réponses possibles étaient : (0) vrai, (1) plutôt vrai, (2) plutôt faux, (3) faux (Cronbach $\alpha = .543$). Un score moyen a été calculé et ce dernier a ensuite été dichotomisé en (0) faux, plutôt faux et (1) plutôt vrai, vrai. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) positif vs (1) négatif.
- L'attachement à un·e enseignant·e comprend deux items : « *Dans mon école, il y a un·e enseignant·e en qui j'ai vraiment confiance* », « *Dans mon école, il y a un·e enseignant·e qui me prend comme je suis et qui m'aide quand j'en ai vraiment besoin* ». Les catégories de réponses possibles sont : (0) vrai, (1) plutôt vrai, (2) plutôt faux, (3) faux (Cronbach $\alpha = .694$). Un score moyen a été calculé et ce dernier a ensuite été dichotomisé en (0) faux, plutôt faux et (1) plutôt vrai, vrai. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) bonne vs (1) mauvaise.
- La discrimination dont peut faire preuve un·e ou des enseignant·es est mesurée à l'aide de deux items : « *Je suis désavantagé·e par un·e enseignant·e à cause de mon origine* » et « *Nos enseignant·es privilégient les étudiant·es suisses* ». Les catégories de réponses sont : (0) vrai, (1) plutôt vrai, (2) plutôt faux, (3) faux (Cronbach $\alpha = .675$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux deux items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) pas de discrimination des enseignant·es vs (1) présence de discrimination des enseignant·es.
- La discrimination observée dans l'école au cours des 12 derniers mois a été mesurée à l'aide d'une échelle composée de dix items^{ee} tirés de l'étude *The 2015 National School Climate Survey du Gay, Lesbian and Straight Education Network (GLSEN)*⁶⁶. La question était formulée ainsi : « *Il arrive que des étudiant·es se fassent intimider, discriminer, injurier ou harceler pour différents motifs. Combien de fois avez-vous observé les comportements suivants dans votre établissement scolaire au cours des 12 derniers mois (depuis l'automne 2021) ?* » Une liste de motifs potentiels de discrimination comprenant l'origine ethnique, la

^{dd} Cette variable est uniquement disponible pour les jeunes en 2^e année de formation postobligatoire.

^{ee} En 2017, cette échelle était composée de huit items. Nous utilisons donc la version à huit items dans l'analyse de l'évolution de ces comportements.

religion, l'apparence physique, le style vestimentaire, le sexe assigné à la naissance, l'identité de genre, l'orientation affective et sexuelle, l'apparence ou comportement considéré comme trop « féminin » ou trop « masculin » (un garçon trop « féminin » ou inversement), en situation de handicap physique, le niveau d'intelligence leur était ensuite proposée ; Cronbach $\alpha = .887$). Les catégories de réponse sont (0) jamais, (1) une ou deux fois, (2) environ une fois par mois, (3) environ une fois par semaine, (4) (presque) tous les jours. Ces items ont été dichotomisés en (0) de jamais à une ou deux fois vs (1) au moins une fois par mois. Un·e jeune est considéré·e comme ayant été témoin de discrimination dans l'école au cours des 12 derniers mois lorsqu'elle ou il a observé au moins un des dix actes au moins une fois par mois.

Facteurs sociaux

- La consommation problématique de médias violents et pornographiques a été mesurée à partir de sept items (par exemple : *Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous... : « regardé un film d'horreur réservé aux plus de 18 ans », « regardé un film pornographique réservé aux plus de 18 ans », « cherché et regardé des scènes violentes sur Internet »*)⁶⁷. Les catégories de réponses possibles vont de (0) jamais à (6) tous les jours (Cronbach $\alpha = .809$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux sept items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) jamais à 3 à 12 fois versus (1) plusieurs fois par mois à tous les jours.
- Les sorties fréquentes ont été mesurées à partir de trois items : *Voici quelques questions sur vos loisirs. Faites-vous les choses suivantes ? : « Se retrouver avec des ami·es dans la rue », « Aller en boîte ou à des fêtes » et « Retrouver des ami·es dans des cafés/bars/restaurants »*. Les catégories de réponses possibles sont : (0) jamais, (1) rarement, (2) parfois, (3) souvent, (4) très souvent (Cronbach $\alpha = .665$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) jamais/rarement/parfois vs (1) (très) souvent.
- L'appartenance à un groupe d'ami·es adoptant des comportements violents a été mesurée à partir de trois items : *Dans quelle mesure les affirmations ci-dessous sont-elles exactes concernant votre groupe d'ami·es ? : « Ma bande a un ou plusieurs groupe(s) rival(aux) », « Pour imposer nos intérêts, nous faisons aussi usage de la violence », « Nous nous battons avec d'autres groupes »*. Les catégories de réponses possibles sont : (0) tout à fait exact, (1) plutôt exact, (2) pas vraiment exact, (3) pas du tout exact (Cronbach $\alpha = .674$). Un score a été créé à partir de la valeur moyenne des réponses aux trois items. Ce score a ensuite été dichotomisé en (0) non exact vs (1) exact.

2.6 Analyses

Le présent rapport se concentre sur l'évolution de la prévalence et de l'incidence des violences vécues par les jeunes, ainsi que sur certaines de leurs caractéristiques. Pour les jeunes de 15 ans,

nous nous intéressons à l'évolution de ces comportements entre 2014 et 2022^{ff} ; alors que pour les jeunes de 18 ans, cette évolution se situe entre 2017 et 2022. Les résultats présentés dans ce rapport sont ainsi principalement des tableaux croisés et des moyennes.

Ces résultats se basent sur des analyses de fréquence qui, contrairement aux rapports précédents, tiennent compte statistiquement de l'échantillonnage par classe. En effet, les jeunes d'une même classe partagent certaines similitudes qui n'existeraient pas si les participant-es à l'étude avaient été sélectionné-es individuellement dans l'ensemble de la population de chaque niveau scolaire. Cette méthode d'échantillonnage augmente ainsi l'erreur standard, ce qui a pour conséquence que les effets doivent être plus prononcés pour passer le seuil de significativité. Afin de tenir compte de cet effet, nous avons utilisé la méthode *Complex Samples General Linear Model*, avec un test F de Wald, du logiciel de statistique SPSS. Par conséquent, les résultats des tests statistiques obtenus sont méthodologiquement différents de ceux des rapports précédents, où seul le test du Chi-carré était utilisé lors de comparaisons de données catégorielles et celui de Student pour des données continues. Les estimations des valeurs moyennes restent identiques pour les deux méthodes.

Une autre nouveauté dans la méthodologie de ce rapport est de procéder à des corrections pour tests multiples. En effet, une grande quantité de tests statistiques est effectuée, ce qui peut conduire à une inflation de résultats faussement significatifs (avec un seuil de significativité à 5%, en moyenne 5% des tests donneront un résultat significatif en l'absence de toute association dans la population). La méthode de correction utilisée est celle de Benjamini-Hochberg, qui borne à 5% en moyenne le taux de faux significatifs parmi les résultats significatifs⁶⁸. Pour des raisons opérationnelles, et pour limiter la perte de puissance statistique, la correction a été appliquée par sous-groupes de résultats, correspondant aux différentes sections de ce rapport.

La notation utilisée dans les tableaux et graphiques de ce rapport indique une différence significative selon un seuil de significativité défini entre 0.1% et 10%. Le Tableau 2 présente la définition des sigles utilisés tout au long du rapport.

Tableau 2 **Seuil de significativité des tests du Chi-carré et des tests de Student**

Sigle	Valeur de p	Significativité
***	$p < .001$	Hautement significatif
**	$.001 < p < .010$	Significatif
*	$.010 < p < .050$	Faiblement significatif
+	$.050 < p < .100$	Tout juste non significatif

Hormis la significativité, il est pertinent de s'intéresser à la force du lien entre deux variables. Pour cela, nous avons utilisé le coefficient r de Bravais-Pearson. Cet indice statistique exprime l'intensité et le sens (positif ou négatif) de la relation linéaire entre deux variables quantitatives. Il présente des valeurs se situant dans l'intervalle qui va de - 1 à + 1. Une valeur égale à - 1 ou à +1 indique

^{ff} Nous disposons, pour les jeunes de 15 ans de Lausanne, d'un premier point de données en 2004, en plus des données de 2014 et 2022. Cette évolution depuis 2004 a été systématiquement analysée, lorsque cela était possible.

l'existence d'une relation linéaire parfaite entre les deux variables. En revanche, ce coefficient est nul ($r = 0$) lorsqu'il n'y a pas de relation linéaire entre les variables. L'intensité de la relation linéaire sera donc d'autant plus forte que la valeur du coefficient est proche de +1 ou de -1, et d'autant plus faible qu'elle est proche de 0 (Tableau 3). Précisons que le fait que deux variables soient « fortement corrélées » ne démontre pas qu'il y ait une relation de causalité entre l'une et l'autre.

Par ailleurs, bien qu'il soit d'usage de corrélérer des variables continues, certains tableaux de corrélations que nous présentons dans le rapport présentent le r de Pearson également entre des variables catégorielles ou dichotomiques.

Tableau 3 Force du lien des coefficients d'association

Légende	Valeur	Force du lien
	coeff. < .10	Aucune association
	.10 < coeff. < .20	Association faible
	.20 < coeff. < .30	Association moyenne
	coeff. > .30	Association forte

Nous avons suivi les conventions proposées par Gignac⁶⁹ plutôt que celles de Cohen⁷⁰, car les effets observés pour ce type d'études sont généralement classifiés comme faible selon la catégorisation de Cohen.

Le questionnaire contient un certain nombre d'échelles, mesurées par un ensemble d'items, qui sont présentées pour la plupart dans la section 2.5. Afin d'évaluer l'homogénéité (la consistance interne) de la mesure, i.e. de vérifier que tous les items appréhendent une même entité, l'indice de l'alpha de Cronbach (α) est mesuré. Ce dernier varie entre 0 et 1 et traduit un degré d'homogénéité d'autant plus élevé que sa valeur est proche de 1. Les scientifiques ne s'accordent pas sur la valeur minimale à obtenir pour que le test soit considéré comme fiable. Cependant, en sciences sociales, il est d'usage de considérer que l'alpha de Cronbach devrait être idéalement en dessus de 0.7 et clairement pas en dessous de 0.6. Il est cependant sensible au nombre d'items, et il n'est pas rare d'avoir des valeurs faibles lorsqu'une échelle est composée de moins de cinq items.

Le logiciel d'analyse statistique utilisé pour ces analyses est IBM SPSS, version 27.

3 Résultats

3.1 Description des échantillons

Le Tableau 4 compare les caractéristiques sociodémographiques des Vaudois-es de 15 ans et 18 ans de notre échantillon actuel aux caractéristiques sociodémographiques des échantillons des éditions précédentes de l'étude, soit respectivement aux jeunes de 15 ans en 2014 et aux jeunes de 18 ans en 2017. En 2022, l'échantillon est composé, chez les jeunes de 15 ans, de 50.1% de garçons, 49.3% de filles et 0.6% de personnes intersexuées et, chez les jeunes de 18 ans, de 51.6% de garçons, 48.2% de filles et 0.2% de personnes intersexuées. Dans l'échantillon de 2022, on constate que la proportion de jeunes qui peuvent être catégorisé-es comme ayant une orientation non exclusivement hétérosexuelle est de 13.3% parmi les jeunes de 15 ans et de 19.7% parmi les jeunes de 18 ans (16.6% en 2017). Par ailleurs, les jeunes qui ont participé à l'étude en 2022 sont significativement plus jeunes que lors des études précédentes dans les deux groupes (14.6 ans en 2014 vs 14.4 ans en 2022, 18.3 ans en 2017 vs 17.8 ans en 2022). La forte différence qui s'observe chez les jeunes en formation postobligatoire peut s'expliquer par la période de l'année où les questionnaires ont été administrés (au printemps en 2017 et à l'automne en 2022).

En ce qui concerne la nationalité (Tableau 4), l'échantillon de 2022 connaît une baisse significative de la proportion de jeunes avec la seule nationalité suisse, tant chez les jeunes de 15 ans (38.8% en 2014 vs 30.1% en 2022) que chez les jeunes de 18 ans (49.1% en 2017 vs 33.4% en 2022). En revanche, la proportion de jeunes qui ont une deuxième nationalité en plus de la nationalité suisse augmente significativement en 2022, aussi bien chez les jeunes de 15 ans (30.9% en 2014 vs 40.7% en 2022) que chez les jeunes de 18 ans (28.4% en 2017 vs 37.7% en 2022). On remarque également que la proportion de jeunes avec une double nationalité, hors suisse, augmente significativement chez les jeunes de 15 ans (3.1% en 2014 vs 6.8% en 2022) et les jeunes de 18 ans (1.9% en 2017 vs 4% en 2022).

Le Tableau 4 présente également le statut socio-économique des jeunes de 15 ans, mesuré ici en fonction du statut socio-économique le plus élevé atteint par les parents. Le taux de jeunes de 15 ans avec un statut socio-économique considéré comme faible a significativement diminué depuis 2014 (32.7% en 2014 vs 24.6% en 2022). On constate un glissement vers le statut socio-économique élevé qui connaît une augmentation significative par rapport à 2014 (32.1% en 2014 vs 42% en 2022). Chez les jeunes de 18 ans, en 2022, 31.8% ont un statut socio-économique faible, 32.4% un statut moyen et 35.9% un statut élevé.

Tableau 4 Description des caractéristiques sociodémographiques des jeunes de 15 ans et 18 ans selon l'année de l'étude (% et moyenne)

	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	2014 (n=2'665)	2022 (n=2'651)	2017 (=1'570)	2022 (n=1'340)
Sexe assigné à la naissance				
Garçon	49.3%	50.1%	50.2%	51.6%
Fille	50.7%	49.3%	49.7%	48.2%
Variation du développement sexuel	n/a	0.6%	0.1%	0.2%
Identité de genre				
Cisgenre	n/a	98.1%	98.8%	97.1%
Transgenre ou non binaire	n/a	0.9%	1.0%	1.5%
En questionnement	n/a	1.0%	0.2%	1.4%
Orientation sexuelle				
Exclusivement hétérosexuel-le	n/a	86.7%	83.4%	80.3%
Non-exclusivement hétérosexuel-le	n/a	13.3%	16.6%	19.7%
Age				
Moyenne [ans]	14.6	14.4 ***	18.3	17.8 ***
Min-max [ans]	12 -17	11 -18	15 -24	15 -24
Nationalité				
Suisse	38.8%	30.1% ***	49.1%	33.4% ***
Binational suisse	30.9%	40.7% ***	28.4%	37.7% ***
Binational non suisse	3.1%	6.8% ***	1.9%	4.0% **
Portugal	10.3%	5.7% ***	8.2%	6.4%
Ex-Yougoslavie	4.6%	2.8% *	2.7%	3.8%
Italie	2.2%	2.0%	1.6%	2.4%
Espagne	1.1%	1.5%	1.7%	1.4%
Turquie	0.6%	0.5%	0.1%	0.1%
Allemagne	0.3%	0.2%	0.2%	0.2%
Autre pays de l'UE	3.7%	4.9% *	2.8%	5.2% *
Autre pays	4.4%	4.8%	3.3%	5.4% +
Statut socio-économique				
Faible	32.7%	24.6% *	33.8%	31.7%
Moyen	35.2%	33.4%	35.8%	32.4%
Elevé	32.1%	42.0% **	30.4%	35.9%

La question concernant l'identité de genre a été modifiée entre l'étude de 2017 et celle de 2022. En conséquence, les catégories « cisgenre », « transgenre ou non binaire » et « en questionnement » ne sont pas directement comparables entre les deux éditions de l'étude.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

n/a : pas de données disponibles

Au niveau de la structure familiale (Tableau 5), environ 70% des jeunes de 15 ans et de 18 ans indique, en 2022, vivre avec ses deux parents. Ces taux n'ont pratiquement pas changé depuis les études précédentes. On note une baisse significative de la proportion de jeunes de 15 ans qui déclare vivre avec leur mère ou leur mère et sa ou son conjoint-e (20% en 2014 vs 16.1% en 2022). En revanche, les situations de garde alternée connaissent une hausse significative en 2022 tant chez les jeunes de 15 ans (6.1% en 2014 vs 9.7% en 2022) que chez les jeunes de 18 ans (3.5% en 2017 vs 6.3% en 2022). Enfin, les autres situations (par exemple : vivre en colocation, seul-e, en couple, etc.) sont plus rares, mais significativement plus fréquentes en 2022 qu'en 2014 chez les jeunes de 15 ans (0.4% en 2014 vs 0.7% en 2022).

Tableau 5 Structure de la famille des jeunes de 15 ans et de 18 ans selon l'année de l'étude (%)

	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	2014 (n=2'665)	2022 (n=2'651)	2017 (n=1'570)	2022 (n=1'340)
Structure de la famille				
Vit avec ses deux parents	70.9%	70.5%	67.6%	67.0%
Vit avec mère ou mère et sa ou son conjoint-e	20.0%	16.1% *	21.4%	19.1%
Vit avec père ou père et sa ou son conjoint-e	2.6%	3.0%	3.6%	2.9%
Garde alternée	6.1%	9.7% **	3.5%	6.3% **
Autre situation	0.4%	0.7% ***	3.9%	4.7%
Nombre de (demi-) frères/sœurs				
0	8.4%	9.2%	6.9%	8.5%
1	43.2%	44.6%	45.9%	43.7%
2	30.0%	25.9% *	30.1%	27.5%
3 et plus	18.4%	20.3%	17.1%	20.3%

Dans le questionnaire, il était précisé « mère, ou une des personnes qui vous élève » et « père, ou l'autre personne qui vous élève » afin d'inclure toutes les configurations familiales.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

3.2 Loisirs et activités extrascolaires

Afin d'en savoir un peu plus sur le contexte social dans lequel vivent les jeunes en 2022 et sur la façon dont celui-ci a évolué depuis les dernières éditions de l'étude, nous avons analysé différentes variables permettant de considérer cette question : le fait d'appartenir à un groupe de pair-es qui se rassemble régulièrement, la consommation régulière de médias violents et pornographiques, la religiosité et la spiritualité (voir la section 2.5 pour plus de précisions sur ces indicateurs).

En 2022, 74.7% (vs 78.1% en 2014) des vaudois-es de 15 ans et 75.7% (vs 80.6% en 2017, diminution significative) des vaudois-es de 18 ans indiquent faire partie d'un groupe de pair-es (au moins trois jeunes) qui se rassemble régulièrement.

Par ailleurs, en 2022, les proportions de jeunes de 15 ans et de 18 ans qui indiquent avoir des sorties fréquentes ont diminué depuis les précédentes éditions de l'étude (12.4% vs 8.7% chez les jeunes de 15 ans et 39.7% vs 28.5% chez les jeunes de 18 ans).

La consommation régulière (au minimum plusieurs fois par mois) de médias violents et pornographiques est restée stable depuis les dernières éditions de l'étude. Ainsi, la part de jeunes de 15 ans qui en ont consommé de manière régulière au cours des 12 derniers mois en 2022 s'élève à 9.6%. Chez les jeunes de 18 ans, elle s'élève à 9.8% (voir Figure 25 et Figure 26 à la section 6.5.1).

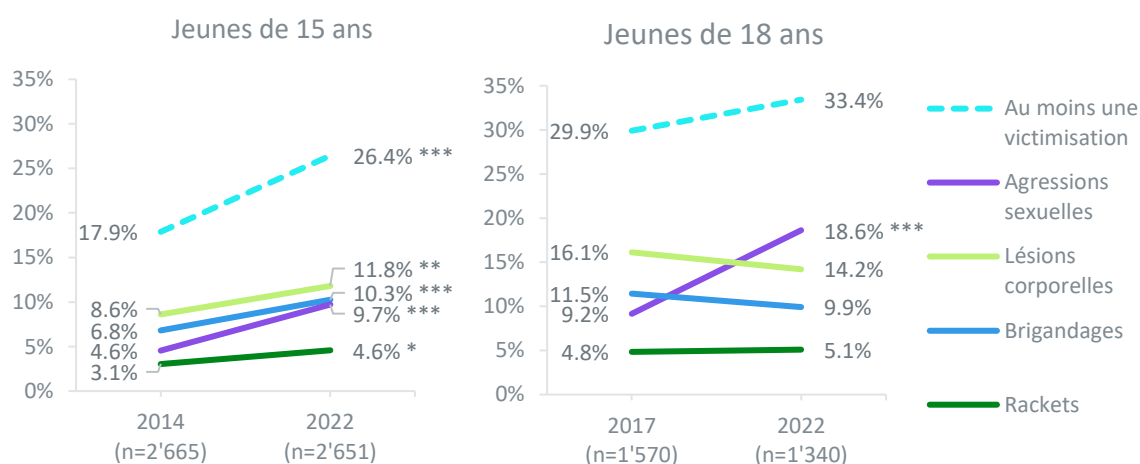
Finalement, relevons qu'en 2022, 50.9% des jeunes de 15 ans et 44.3% de celles et ceux de 18 ans indiquent avoir une forme de religiosité. La spiritualité concerne, respectivement, 9.2% et 15.3% des jeunes interrogés.

3.3 Expériences de violences

3.3.1 Victimisation

Comme la Figure 1 le montre, le taux de victimisation au cours de la vie chez les jeunes vaudois-es de 15 ans, quel que soit le lieu géographique où les incidents se sont produits, a augmenté entre 2014 et 2022. Ainsi, tant le fait d'avoir vécu au moins une des violences citées (17.9% vs 26.4%), ou chacune des victimisations citées séparément (lésions corporelles, brigandages, agressions sexuelles ou rackets) ont évolué à la hausse sur la période considérée. Chez les jeunes de 18 ans, la situation est plus stable. Seul le taux de jeunes victimes d'agressions sexuelles au moins une fois au cours de la vie, quel que soit le lieu géographique où cela est arrivé, a augmenté entre 2017 et 2022, passant de 9.2% à 18.6%.

Figure 1 Evolution cantonale des taux de jeunes victimes de délits violents au cours de la vie chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours de la vie quel que soit le lieu géographique où ils se sont produits.

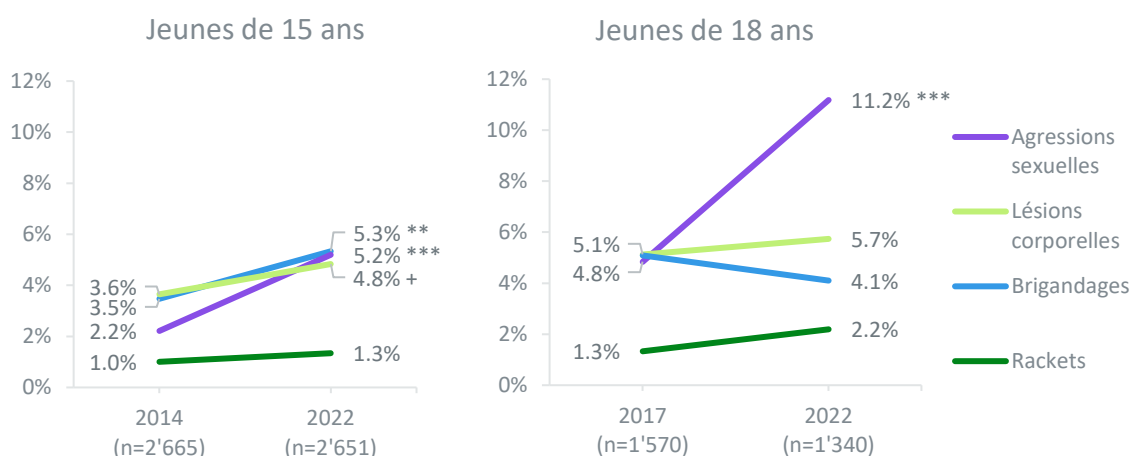
Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

L'évolution depuis 2004 des événements de victimisation s'étant produits au moins une fois au cours de la vie, indépendamment du lieu géographique où cela est arrivé, chez les jeunes Lausannois-es de 15 ans est présentée à la Figure 27 en annexe 6.5.1. La proportion d'entre elles et eux qui ont déclaré avoir déjà été victimes d'au moins un délit violent au cours de leur vie a diminué de 24.4% en 2004 à 19% en 2014, avant de remonter à 25.6% en 2022. On note également que le taux de Lausannois-es indiquant avoir été victimes d'agressions sexuelles au moins une fois au cours de leur vie est significativement plus élevé en 2022 qu'en 2004 et qu'en 2014 (5.1% en 2004, 5.5% en 2014 et 11.2% en 2022). Notons que les taux des autres formes de victimisation (lésions corporelles, brigandages et rackets) restent plus bas en 2022 qu'en 2014.

Lorsqu'on s'intéresse aux événements de victimisation qui se sont produits au moins une fois au cours des 30 derniers mois⁹⁹ dans le canton de Vaud pour l'ensemble de la population cantonale, on peut voir que le taux de jeunes de 15 ans victimes de brigandages, ainsi que celui des jeunes victimes d'agressions sexuelles a augmenté de manière significative entre 2014 et 2022 (3.5% vs 5.3% et 2.2% vs 5.2%, respectivement, Figure 2). Le taux de jeunes victimes de lésions corporelles tend à augmenter, mais cette évolution est non significative (3.6% vs 4.8%). Le taux de jeunes victimes de rackets est resté stable sur la période considérée. Il s'élève à 1.3% en 2022 chez les jeunes de 15 ans.

Dans le second groupe d'âge considéré pour cette étude, on peut observer une importante augmentation du taux de jeunes déclarant avoir été victimes d'agressions sexuelles au cours des 30 derniers mois⁹⁹ dans le canton de Vaud, passant de 4.8% en 2017 à 11.2% en 2022. Les parts de jeunes de 18 ans victimes de lésions corporelles, de brigandages, ou de rackets sont restées stables entre 2017 et 2022.

Figure 2 Evolution cantonale des taux de jeunes victimes de délits violents au cours des 30 derniers mois chez les répondant·es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits dans le canton de Vaud au moins une fois au cours des 30 derniers mois (environ, voir la section 2.4 pour plus de précisions).

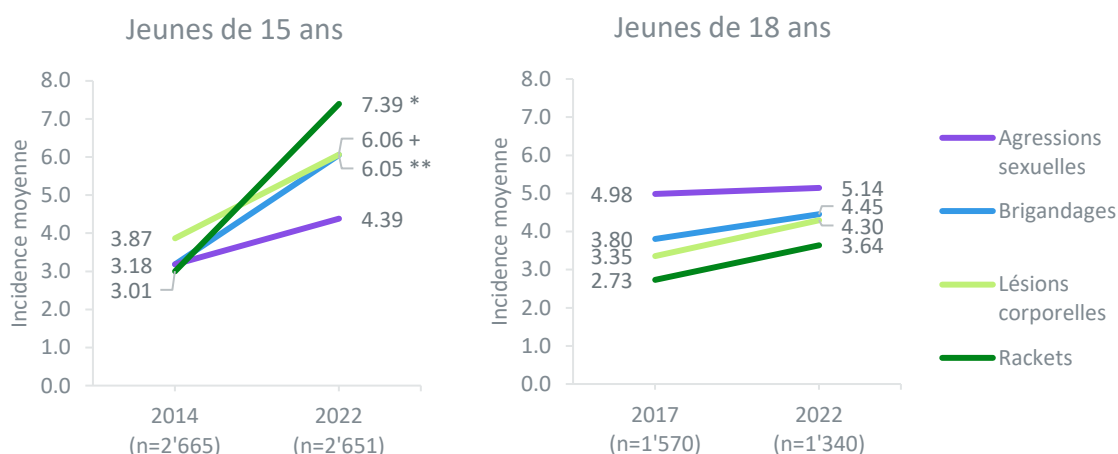
Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

⁹⁹ La période de référence précise est de 33 mois pour les jeunes de 15 ans. Pour les jeunes de 18 ans, elle est de 28 mois pour les données récoltées en 2017 et de 35 mois pour les données de 2022 (voir la section 2.4 pour plus de précisions).

La Figure 3 présente le nombre moyen d'événements violents subis au cours de 30 derniers mois^{hh} par les vaudois-es de 15 ans et de 18 ans qui ont subi au moins une fois l'acte spécifié dans le canton de Vaud. En 2014, les jeunes de 15 ans victimes de rackets rapportaient avoir vécu en moyenne 3 actes de racket au cours des 30 derniers mois, alors qu'en 2022 elles et ils indiquent en avoir subi en moyenne 7.4 sur la même période, marquant ainsi une augmentation significative. Le nombre moyen d'événements de brigandage vécus par les jeunes de 15 ans au cours des 30 derniers mois a également augmenté de manière significative (3.2 en 2014 vs 6.1 en 2022).

Chez les jeunes de 18 ans, on ne constate aucune évolution significative du nombre moyen d'événements de victimisation vécus au cours des 30 derniers jours dans le canton de Vaud chez celles et ceux qui indiquent en avoir vécu. Ainsi, en 2022, ces jeunes indiquent avoir subi, en moyenne, 5.1 agressions sexuelles, 4.5 brigandages, 4.3 lésions corporelles, et 3.6 rackets.

Figure 3 Evolution cantonale du nombre moyen d'événements subis par les jeunes victimes de délits violents au cours des 30 derniers mois chez les répondant-es de 15 et de 18 ans (n)



Cette figure présente les événements qui se sont produits dans le canton de Vaud au cours des 30 derniers mois (environ, voir la section 2.4 pour plus de précisions). Pour chaque type de violences citée, seul-es les jeunes ayant subi au moins un événement sont considérés-es pour ces analyses.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

3.3.2 Harcèlement sexuel

Ce chapitre présente les taux cantonaux de jeunes victimes de différentes formes d'agression ou de harcèlement sexuel. Cette question a été introduite dans la dernière édition de l'étude, il n'est donc pas possible d'analyser l'évolution temporelle de ces taux. Ce chapitre présente des comparaisons entre les filles et les garçons pour chaque forme de harcèlement sexuel.

^{hh} La période de référence précise est de 33 mois pour les jeunes de 15 ans. Pour les jeunes de 18 ans, elle est de 28 mois pour les données récoltées en 2017 et de 35 mois pour les données de 2022 (voir la section 2.4 pour plus de précisions).

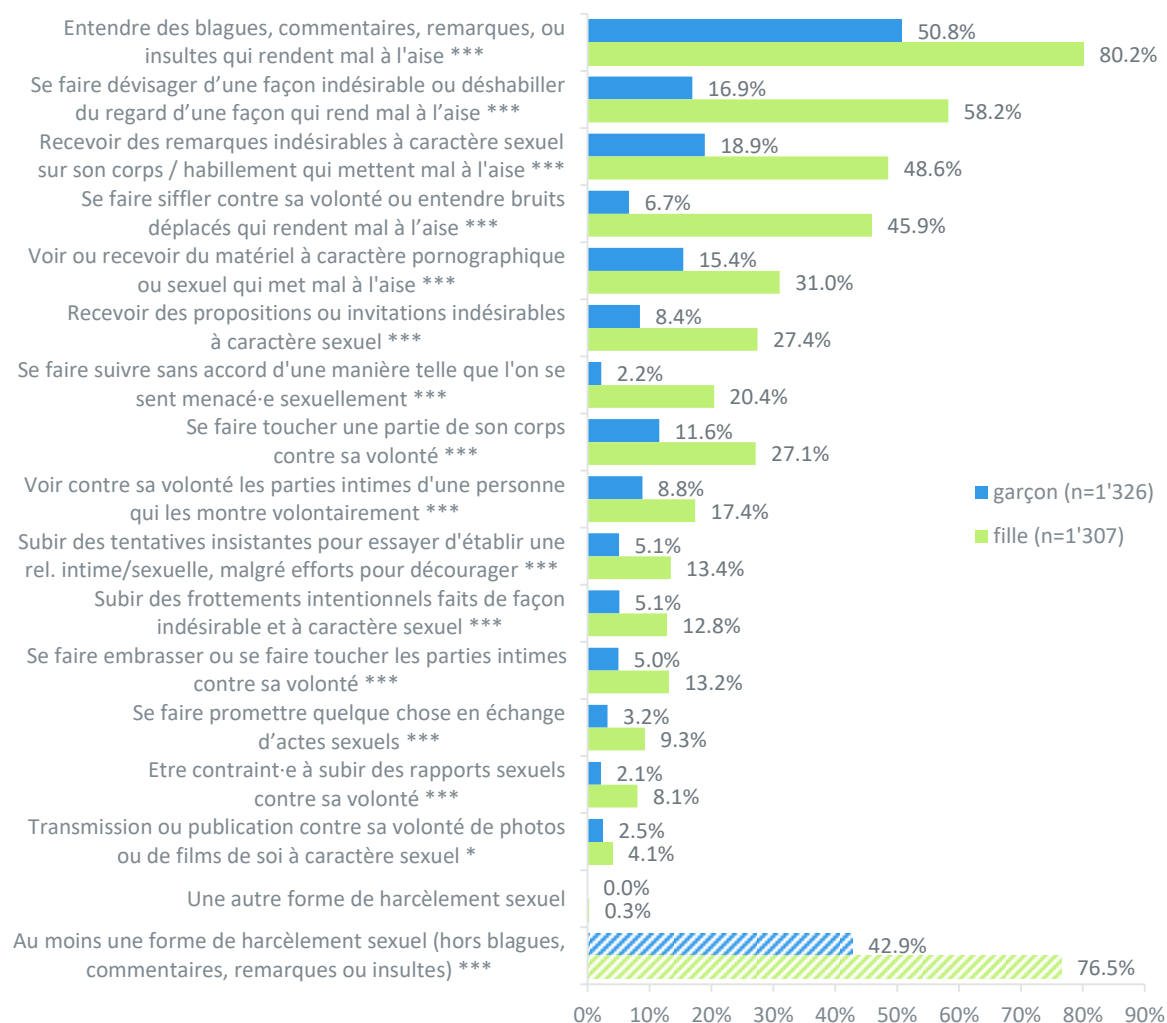
Au niveau des comparaisons entre filles et garçons, le premier constat est que les taux des filles victimes sont systématiquement plus élevés que ceux des garçons. Chez les jeunes de 15 ans, toutes les différences sont significatives hormis pour l'item « Autre forme de harcèlement sexuel »ⁱⁱ (pour lequel les taux sont très bas). La situation est similaire chez les jeunes de 18 ans, où seuls trois items montrent des différences non significatives.

La Figure 4 montre les taux de jeunes de 15 ans déclarant avoir été victimes des différentes formes de harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois. La forme de harcèlement la plus fréquente concerne l'item « Entendre des blagues, commentaires, remarques, ou insultes qui mettent mal à l'aise » (65.3%^{jj}). Ainsi, 50.8 % des garçons et 80.2% des filles rapportent avoir rencontré cette situation au moins une fois au cours des 12 derniers mois. La forme de harcèlement rapportée par proportionnellement le moins de jeunes de 15 ans est l'item « Autre forme de harcèlement sexuel » (0.1%), suivi par l'item « Transmission ou publication contre sa volonté de photos ou de films de soi à caractère sexuel » (3.3%). Bien que le comportement « Être contraint·e à subir des rapports sexuels », est l'un des moins rapportés, il concerne tout de même 5.1% des jeunes (2.1% des garçons et 8.1% des filles). La fréquence globalement élevée du phénomène du harcèlement sexuel est également reflétée par les taux de personnes victimes d'au moins une forme de harcèlement (hormis les blagues, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise) au cours des 12 derniers mois : 42.9% chez les garçons et 76.5% chez les filles, soit 59.6% des jeunes.

ⁱⁱ Sous l'item « autre forme de harcèlement sexuel », il était demandé aux jeunes de spécifier l'événement. Les jeunes ont évoqué : du cyberharcèlement sexuel, se faire forcer à envoyer des photos d'elles et eux nu-es, surprendre une personne qui se masturbe alors qu'elle regarde la ou le jeune (dans les transports publics), se faire agripper avec violence.

^{jj} Les personnes intersexuées sont incluses dans les totaux présentés.

Figure 4 Taux cantonaux de jeunes victimes de harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois chez les répondant·es de 15 ans en 2022 selon le sexe (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

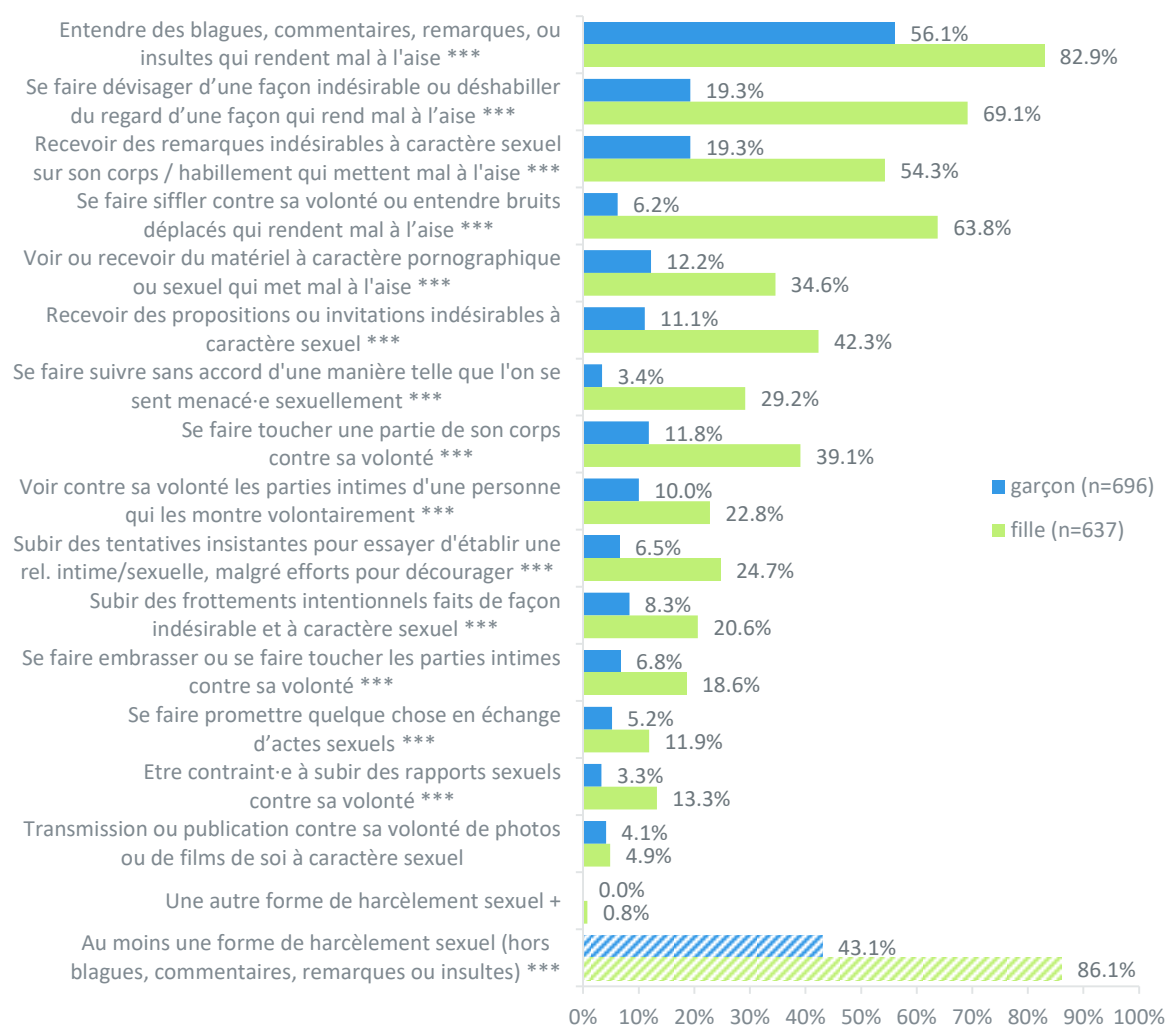
Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

« Entendre des blagues, commentaires, remarques, ou insultes qui mettent mal à l'aise » se base sur trois items distincts détaillant à laquelle des trois groupes se rapportait la blague (femmes/hommes/personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexuées)^{kk}. Les taux pour ces trois items pour les jeunes de 15 ans en 2022 sont présentés à la Figure 28 en annexe 6.5.3. On constate que les taux les plus importants concernent les blagues sur les femmes (entendues par 55.6% des jeunes ; garçons : 38.6%, filles : 73%), suivies des blagues sur les personnes LGBTI (entendues par 46.6% des jeunes ; garçons : 36.0%, filles : 57.4%), puis des blagues sur les hommes (entendues par 23.7% des jeunes ; garçons : 21.7%, filles : 26.0%).

^{kk} Comme ces items spécifiaient « qui m'ont mis mal à l'aise », nous avons considéré qu'un·e jeune qui n'appartient pas au sous-groupe cité dans l'item est également elle-même ou lui-même victime du phénomène.

Chez les jeunes de 18 ans (Figure 5 et Figure 29 en annexe 6.5.3), la situation est similaire à celle des jeunes de 15 ans. En particulier, l'ordre des comportements est le même. Toutefois, les taux sont presque systématiquement plus élevés. La différence est particulièrement marquée chez les filles, pour la majorité des items. Ainsi, 86.1% des jeunes filles de 18 ans ont été victimes d'au moins un acte de harcèlement sexuel (hors blague, commentaires obscènes, remarques dégradantes, ou insultes mettant mal à l'aise) au cours des 12 derniers mois, contre 76.5% des filles de 15 ans.

Figure 5 Taux cantonaux de jeunes victimes de harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans en 2022 selon le sexe (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Parmi les jeunes de 18 ans, 62% indiquent avoir entendu des blagues et/ou commentaires indésirables au sujet des femmes, 52.5% au sujet des personnes LGBTI et 30.1% au sujet des

hommes (Figure 29 en annexe 6.5.3). On ne relève aucune différence significative entre les filles et les garçons en ce qui concerne les blagues et/ou commentaires au sujet des hommes.

Dans les figures de ce chapitre, le choix de ne pas faire apparaître les taux de jeunes victimes chez les personnes intersexuées a été dicté par le très petit nombre de personnes de ce collectif dans notre échantillon : $n = 14$ pour les jeunes de 15 ans et $n = 2$ pour les jeunes de 18 ans. Cela dit, pour les personnes intersexuées de 15 ans, les taux observés sont systématiquement supérieurs aux taux observés chez les garçons, et supérieurs aux taux observés chez les filles pour un tiers des items. De plus, trois items semblent se distinguer par des taux particulièrement élevés, en comparaison des taux observés chez les garçons et chez les filles. Il s'agit des items « Subir des tentatives insistantes pour essayer d'établir une relation intime ou sexuelle, malgré les efforts pour décourager » (garçons : 5.1%, filles : 13.4%, personnes intersexuées : 19.9%), « Subir des frottements intentionnels faits de façon indésirable et à caractère sexuel » (garçons : 5.1%, filles : 12.8%, personnes intersexuées : 23.4%), et « Transmission ou publication contre sa volonté de photos ou de films de soi à caractère sexuel » (garçons : 2.5%, filles : 4.1%, personnes intersexuées : 12.2%).

Synthèse des résultats pour les victimisations et le harcèlement sexuel

Le sous-chapitre « Victimisation » présente les taux de jeunes de 15 ans et de 18 ans victimes de délits violents : les agressions sexuelles, les lésions corporelles, le brigandage et le racket. Au niveau cantonal, en 2022, le taux de jeunes victimes d'au moins un délit violent durant leur vie, quel que soit le lieu géographique où l'incident s'est produit, a augmenté significativement chez les jeunes de 15 ans (17.9% en 2014 vs 26.4% en 2022) et est resté stable chez les jeunes de 18 ans (33.4% en 2022).

Si l'on examine individuellement l'évolution de chaque type de délit violent, on constate que la part de jeunes victimes d'agressions sexuelles au cours de la vie, indépendamment du lieu géographique où cela est arrivé, a augmenté dans nos trois populations d'étude. Ainsi, la hausse significative de la proportion de jeunes qui ont subi une ou plusieurs agressions sexuelles au cours de leur vie s'observe tant au niveau cantonal chez les jeunes de 15 ans (4.6% en 2014 vs 9.7% en 2022) et les jeunes de 18 ans (9.2% en 2017 vs 18.6% en 2022) qu'à l'échelle lausannoise chez les jeunes de 15 ans (5.1% en 2004, 5.5% en 2014 et 11.2% en 2022). En ce qui concerne les agressions sexuelles subies dans le canton de Vaud au cours des 30 derniers mois, le taux de jeunes victimes a aussi bien augmenté chez les jeunes vaudois-es de 15 ans (2.2% en 2014 vs 5.2% en 2022) que chez leurs pair-es de 18 ans (4.8% en 2017 vs 11.2% en 2022).

Les taux relatifs aux lésions corporelles, au brigandage et au racket présentent des évolutions à la hausse uniquement chez les jeunes vaudois-es de 15 ans, tandis qu'ils restent stables chez les jeunes vaudois-es de 18 ans. Ainsi, le taux de jeunes vaudois-es de 15 ans qui ont été victimes de lésions corporelles au moins une fois au cours de leur vie, quel que soit le lieu géographique où l'incident est arrivé, a augmenté de manière significative (8.6% en 2014 vs 11.8% en 2022), tout comme pour les actes de brigandage subis au cours de leur vie (6.8% en 2014 vs 10.3% en 2022) ainsi que ceux subis dans le canton de Vaud au cours des 30 derniers mois (3.5% en 2014 vs 5.3% en 2022). On note aussi une hausse du nombre moyen d'actes de brigandage subis dans le canton de Vaud au cours des 30 derniers mois parmi celles et ceux

qui en ont été victimes (3.2 en 2014 vs 6.1 en 2022). Par ailleurs, la part de jeunes vaudois-es de 15 ans victimes de racket au cours de leur vie, indépendamment du lieu géographique où cela est arrivé, a également augmenté (3.1% en 2014 vs 4.6% en 2022). Enfin, on constate une hausse significative du nombre moyen de rackets subis dans le canton de Vaud au cours des 30 derniers mois parmi les jeunes victimes de ce type d'acte (3 en 2014 vs 7.4 en 2022).

Le sous-chapitre « Harcèlement sexuel » fait un état des lieux des taux de jeunes victimes de différentes formes de harcèlement sexuel au niveau cantonal. Un premier constat est que, pour chaque forme de harcèlement sexuel, les proportions de victimes sont systématiquement plus élevées chez les filles que chez les garçons. Le deuxième constat est qu'il s'agit d'un phénomène qui touche une part importante de jeunes de 15 ans et de 18 ans. Ainsi, le fait d'entendre des blagues, commentaires ou insultes qui mettent mal à l'aise, soit la forme de harcèlement sexuel qui a proportionnellement touché le plus de jeunes, a concerné 80% des filles et 51% des garçons de 15 ans au cours des 12 derniers mois, respectivement 83% et 56% chez les jeunes de 18 ans. Les autres formes de harcèlement qui ont touché les proportions les plus fortes de jeunes sont le fait de se faire dévisager d'une façon indésirable (58% des filles et 17% des garçons de 15 ans ; 70% des filles et 19% des garçons de 18 ans), recevoir des remarques indésirables à caractères sexuel (49% des filles et 19% des garçons de 15 ans ; 54% des filles et 19% des garçons de 18 ans) et se faire siffler contre sa volonté (46% des filles et 7% des garçons de 15 ans ; 64% des filles et 6% des garçons de 18 ans). Notons que le fait d'être contraint-e de subir des rapports sexuels contre sa volonté concerne un nombre non négligeable de jeunes et notamment de filles : 8.1% de filles et 2.1% de garçons y ont été confronté-es au cours des 12 derniers mois chez les jeunes de 15 ans, et respectivement 13.3% et 3.3% chez les jeunes de 18 ans. Enfin, les personnes intersexuées sont également particulièrement touchées par le harcèlement sexuel : chez les jeunes de 15 ans, les taux observés chez les personnes intersexuées sont systématiquement supérieurs à ceux des garçons et sont supérieurs à ceux des filles pour un tiers des formes de harcèlement présentées.

3.3.3 Délinquance

La Figure 6 présente l'évolution cantonale des taux de jeunes de 15 ans et de jeunes de 18 ans auteur-es de délits violents, de délits contre le patrimoine ou de dommages à la propriété^{II}. Le taux de jeunes de 15 ans ayant commis au moins un délit contre le patrimoine au cours des 12 derniers mois a augmenté de façon significative entre 2014 et 2022 (19% vs 27.4%), de même pour ce qui concerne les délits violents (9.7% vs 16.4%). Le taux de jeunes auteur-es de dommages à la propriété est resté stable (9.9% en 2022). Tant en 2014 qu'en 2022, la proportion de jeunes de 15 ans auteur-es de délits contre le patrimoine est plus importante que celle pour les délits violents, eux-mêmes plus élevés que les dommages à la propriété.

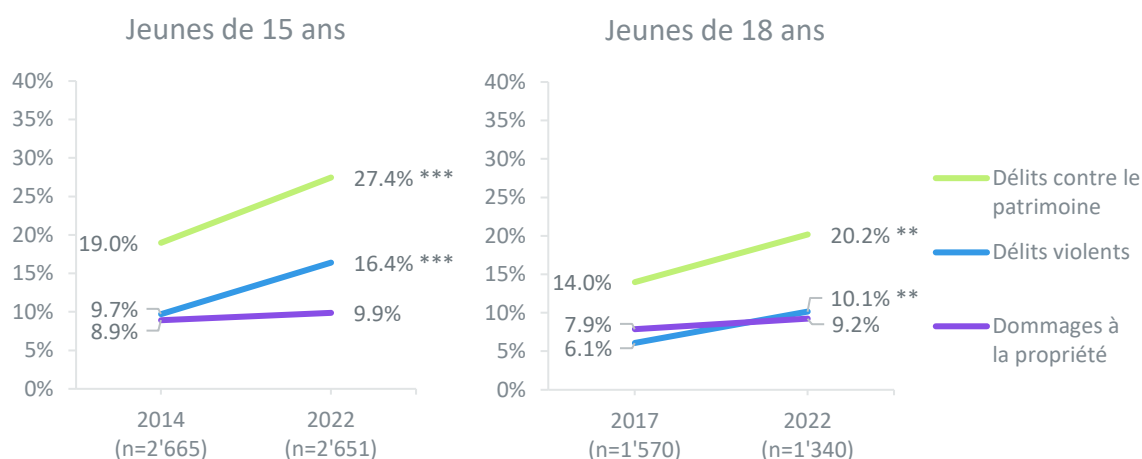
Chez les jeunes de 18 ans, on observe des évolutions similaires à celles des jeunes de 15 ans : le taux de jeunes ayant commis au moins un délit contre le patrimoine au cours des 12 derniers mois a augmenté de façon significative entre 2017 et 2022 (14% vs 20.2%), tout comme les délits violents (6.1% vs 10.1%), tandis que le taux de jeunes de 18 ans auteur-es de dommages à la propriété est

^{II} Les délits violents comprennent par exemple les lésions corporelles, les brigandages, les rackets, les menaces avec une arme, les agressions sexuelles. Les délits contre le patrimoine comprennent différentes sortes de vols. Et les dommages à la propriété différentes actions de vandalisme. Voir la section 2.4 pour plus de précisions concernant les différents types de délits.

resté stable (9.2% en 2022, Figure 6). Pour ce groupe d'âge également, les délits contre le patrimoine concernent plus de jeunes que les délits violents et que les dommages à la propriété. Ces deux dernières formes de délinquance, en revanche, concernant des parts similaires de jeunes de 18 ans.

En 2022, nous avons rajouté au questionnaire une question relative au fait de commettre des violences contre la police^{mm}. 1.7% des jeunes de 15 ans et 2.2% des jeunes de 18 ans indiquent avoir eu ce type de comportement au cours des 12 derniers mois.

Figure 6 Evolution cantonale du taux de jeunes auteur-es de délits violents, de délits contre le patrimoine et de dommages à la propriété au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Chez les lausannois-es de 15 ans, les taux de jeunes auteur-es de délits contre le patrimoine, de délits violents et de dommages à la propriété avaient baissé entre 2004 et 2014ⁿⁿ (Figure 30 en annexe 6.5.4). Entre 2014 et 2022, la tendance est la même que dans l'ensemble du canton, avec des augmentations des taux de jeunes auteur-es de délits contre le patrimoine (23.4% vs 27.4%) et violents (10.2% vs 14.2%) et une relative stabilité des dommages à la propriété (8.5% en 2022). Ainsi, en 2022, il y a davantage de jeunes auteur-es de délits violents que de jeunes auteur-es de dommages à la propriété alors que ces taux étaient très proches en 2004 et en 2014. En 2022, les taux de trois types de violences restent significativement plus bas que ceux relevés en 2004. Par ailleurs, ces augmentations sont un peu moins marquées que celle observée pour l'ensemble du

^{mm} Cet item étant nouveau, il n'est pas possible de le prendre en compte dans les analyses d'évolution depuis les précédentes éditions de l'étude.

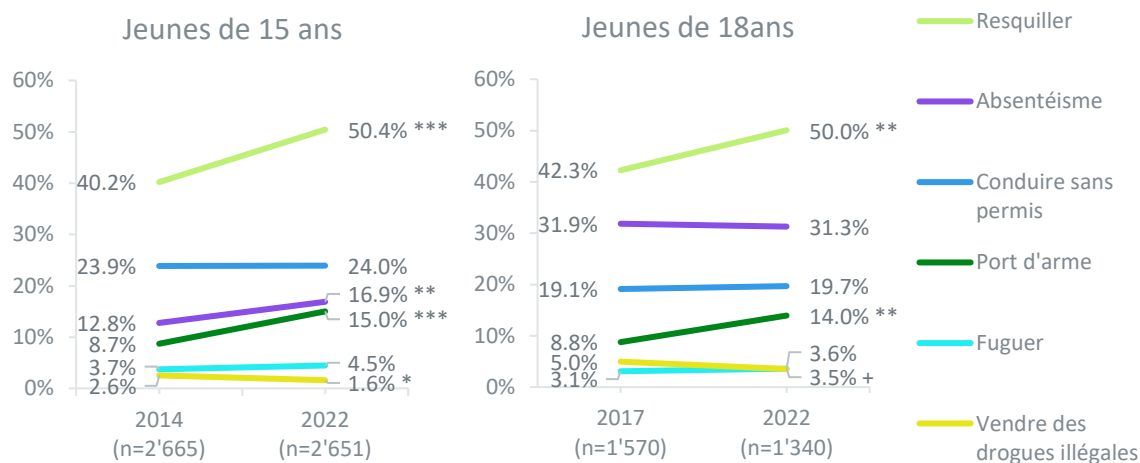
ⁿⁿ Voir le rapport de Lucia et al.⁶ pour plus d'informations concernant l'évolution des comportements violents dans le canton de Vaud entre 2004 et 2014 chez les jeunes de 15 ans.

canton. Finalement, 1.4% des répondant-s lausannois-es de 15 ans indiquent avoir commis des violences contre la police au cours des 12 derniers mois en 2022.

La Figure 7 présente l'évolution cantonale de jeunes ayant eu différents comportements antisociaux au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Chez les jeunes de 15 ans, des augmentations significatives entre 2014 et 2022 du taux de jeunes auteur-es sont constatées pour les comportements antisociaux suivants : resquille (40.2% vs 50.4%), absentéisme (12.8% vs 16.9%) et port d'une arme ou d'un objet dangereux (8.7% vs 15%). Les taux restent stables pour la conduite sans permis (24% en 2022) et pour la fugue (4.5% en 2022). On constate, en revanche, une diminution significative en ce qui concerne la vente de drogues illégales (2.6% vs 1.6%). Pour les deux années étudiées, le comportement concernant le plus de jeunes est la resquille, suivi par la conduite de véhicules sans permis, l'absentéisme et le port d'une arme ou d'un objet dangereux. La fugue et la vente de drogues illégales sont des comportements moins fréquents.

Chez les jeunes de 18 ans, des augmentations significatives entre 2017 et 2022 du taux de jeunes auteur-es de différents comportements antisociaux au moins une fois dans les 12 derniers mois sont constatées pour la resquille (42.3% vs 50%) et le port d'une arme ou d'un objet dangereux (8.8% vs 14%, Figure 7). Les taux restent stables pour tous les autres comportements. L'ordre de fréquence des différents comportements est le même que chez les jeunes de 15 ans.

Figure 7 Evolution cantonale du taux de jeunes auteur-es de comportements antisociaux au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Chez les jeunes lausannois-es de 15 ans, les taux des différents comportements antisociaux ont évolué de manière plus stable entre 2014 et 2022 que ceux observés à l'échelle cantonale : hormis la vente de drogues illégales, qui connaît une diminution significative (4.2% en 2014 vs 1.5% en 2022), on ne constate aucun changement significatif (Figure 31 en annexe 6.5.4). Soulignons que

tous les taux observés en 2022 sont significativement inférieurs aux taux de 2004, sauf en ce qui concerne l'absentéisme, pour lequel le taux est presque revenu au niveau de 2004 (21.4% en 2004 et 20.2% en 2022).

Evolution dans le temps des facteurs associés à la commission de délits violents

Afin d'identifier les caractéristiques des jeunes ayant commis au moins un délit violent (i.e. avoir commis au moins un des sept comportements suivants : lésions corporelles, vols, brigandages, rackets, menaces avec une arme, agressions sexuelles, importuner quelqu'un-e de sorte à ce que la police intervienne) au cours des 12 derniers mois, différents facteurs associés repérés dans la littérature ont été sélectionnés et classés dans les sphères suivantes : facteurs individuels, facteurs associés au contexte social des parents, facteurs associés à l'éducation et au climat familial, facteurs scolaires et facteurs associés aux loisirs^{oo}.

Le Tableau 6 présente la force de la corrélation entre chaque facteur et les délits violents commis au cours des 12 derniers mois, chez les jeunes de 15 ans et chez les jeunes de 18 ans. La force du lien est indiquée au moyen d'un code couleur (voir la légende du Tableau 6)^{pp}.

Comme expliqué dans la section 2.6, le coefficient r de Bravais-Pearson est un indice statistique qui exprime l'intensité et le sens (positif ou négatif) de la relation linéaire entre deux variables. Il présente des valeurs se situant dans l'intervalle qui va de -1 à $+1$. En revanche, ce coefficient est nul ($r = 0$) lorsqu'il n'y a pas de relation linéaire entre les variables. L'intensité de la relation linéaire est d'autant plus forte que la valeur du coefficient est proche de $+1$ ou de -1 , et d'autant plus faible qu'elle est proche de 0 . Rappelons que lorsque deux variables sont « fortement corrélées » cela ne démontre pas qu'il y a une relation de causalité entre l'une et l'autre.

Etant donné que certains des facteurs étudiés sont associés avec le sexe assigné à la naissance (par exemple les garçons sont proportionnellement plus nombreux à regarder des médias violents et pornographiques que les filles), les corrélations présentées dans le Tableau 6 sont contrôlées par la variable « sexe »^{qq}.

^{oo} Nous avons utilisé des variables continues lorsque cela était possible.

^{pp} Voir le Tableau 18 en annexe 6.5.4 pour plus de précisions concernant l'évolution de chaque facteur dans le temps (à la hausse ou à la baisse) et sa significativité

^{qq} Il s'agit de corrélations partielles.

Tableau 6 Evolution cantonale des facteurs associés à la commission de délits violents chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans

Corrélat et facteur de risque	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	r ₂₀₁₄	r ₂₀₂₂	r ₂₀₁₇	r ₂₀₂₂
Facteurs individuels				
Garçons	.121	.162	.138	.158
Propension et préférences				
Haut niveau de religiosité	n/a	.099	n/a	.007
Haut niveau de spiritualité	n/a	.011	n/a	.057
Faible maîtrise de soi	.213	.274	.163	.247
Auteur-e de délinquance précoce (avant 13 ans)	.196	.304	.110	.124
Victime de violences au cours de la vie	.123	.143	.118	.139
Mauvaise santé générale	.078	.125	.061	.099
Attitudes envers la violence				
Adhésion à des normes proviolentes	.235	.303	.188	.216
Adhésion à des normes considérées de masculinité légitimant la violence	.139	.211	.089	.112
Opinions anti-égalitaires	.066	.103	.050	.065
Adhésion aux normes de neutralisation morale des violences	.238	.314	.197	.221
Cynisme légal	.144	.230	.137	.187
Mauvaise acceptation de l'homosexualité	n/a	.163	n/a	.049
Contexte social des parents				
Famille monoparentale/recomposée	.047	.038	.022	.035
Faible niveau d'éducation des parents	.034	-.016	-.060	-.020
Origine migratoire	-.004	.022	-.028	-.001
Faible niveau socio-économique (ISEI)	.004	-.003	.000	.002

Légende

	Association négligeable (coeff. < .10)
	Association faible (.10 < coeff. < .20)
	Association moyenne (.20 < coeff. < .30)
	Association forte (coeff. > .30)

Corrélat et facteurs de risque	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	r ₂₀₁₄	r ₂₀₂₂	r ₂₀₁₇	r ₂₀₂₂
Education & climat familial				
<i>Pendant l'enfance, avant 12 ans</i>				
Manque d'affection parentale	.072	.120	.054	.086
Violences parentales	.095	.221	.166	.060
<i>Actuellement</i>				
Faible soutien émotionnel des parents	.084	.114	.058	.049
Conflit parental	.104	.150	.124	.075
Facteurs scolaires				
Absentéisme scolaire	.212	.23	.149	.166
Manque de motivation scolaire	.048	.109	.061	.107
Mauvaise relation avec l'enseignant-e	.024	.111	.008	.047
Discrimination de la part d'un-e enseignant-e	.114	.117	.028	.107
Climat de la classe négatif	.031	.047	.073	.002
Loisirs				
<i>Activités & Style de vie</i>				
Consommation de médias violents et pornographiques	.210	.280	.166	.230
Sorties fréquentes	.162	.196	.127	.142
Appartenance à un groupe adoptant des comportements violents	.274	.243	.250	.216
<i>Consommation de substances</i>				
Consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool	.220	.164	.146	.244
<i>Binge drinking</i>	.210	.100	.117	.136

Légende

- Association négligeable (coeff. < .10)
- Association faible (.10 < coeff. < .20)
- Association moyenne (.20 < coeff. < .30)
- Association forte (coeff. > .30)

Cette figure présente les facteurs associés à la commission d'au moins un délit violent au cours des 12 derniers mois.

n/a : pas de données disponibles

Facteurs individuels

Pour l'ensemble des années étudiées et pour les deux groupes d'âge, le fait d'être assigné-e au masculin est faiblement corrélé à la commission de délits violents ($r = .16$ pour les jeunes de 15 ans et les jeunes de 18 ans en 2022, Tableau 6).

Avoir une faible maîtrise de soi est moyennement associé à la commission de délits violents ($r = .27$ pour les jeunes de 15 ans et $r = .25$ pour les jeunes de 18 ans en 2022). Le fait d'avoir été auteur-e de délinquance précoce^{rr} (avant l'âge de 13 ans), est, en 2022, fortement corrélé à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans ($r = .30$) et faiblement corrélé chez les jeunes de 18 ans ($r = .12$). Finalement, avoir été victime de violences au cours de la vie est faiblement associé à la commission de délits violents tant chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans.

Le fait d'être en accord avec différentes normes favorisant les actes violents (normes proviolentes^{ss}, normes de neutralisation morale des violences^{tt}, normes considérées comme de masculinité légitimant les violences^{uu}, cynisme légal^{vv}) semble être plus fortement corrélé avec la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans. Par ailleurs, pour les deux groupes d'âge, la force de la corrélation a augmenté en 2022 par rapport à la dernière mesure effectuée.

Facteurs associés au contexte social des parents

Les facteurs associés au contexte social des parents, comme la structure familiale, la formation professionnelle, le statut migratoire, ou le niveau socio-économique des parents, ne sont pas liés à la commission de délits violents quel que soit le groupe d'âge considéré ou l'année d'étude. Les jeunes auteur-es de délits violents sont ainsi issu-es de milieux sociaux divers.

Facteurs associés à l'éducation et au climat familial

Les facteurs associés à l'éducation et au climat familial sont faiblement associés à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans, mais pas chez les jeunes de 18 ans. Le manque d'affection parental durant l'enfance (avant 12 ans) est faiblement associé à la commission de délits violents chez les plus jeunes ($r = .12$). Le fait d'avoir subi des violences parentales avant 12 ans y est moyennement associé en 2022 ($r = .22$). Par ailleurs, un faible soutien émotionnel des parents et le fait d'observer des conflits entre ses parents sont associés faiblement à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans en 2022 ($r = .11$ et $r = .15$, respectivement).

Facteurs scolaires

Parmi les facteurs scolaires, c'est l'absentéisme scolaire qui est le plus corrélé à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans ($r = .23$ en 2022), ce comportement ayant par ailleurs augmenté dans ce groupe d'âge depuis 2014. Chez les jeunes de 18 ans, cette corrélation s'élève à .17, elle est donc faible.

^{rr} Différents délits et actes antisociaux ont été retenus dans cet indicateur : conduire sans permis, vol dans un véhicule, vol à l'étalage < 50 CHF, vol à l'étalage > 50 CHF, vol à la maison, vol à l'école, vol d'un véhicule, vol sur un véhicule, voler à autrui, importuner quelqu'un-e, lésions corporelles, mettre le feu, menacer quelqu'un avec une arme, racketter, brigander, vendre du cannabis, vendre d'autres drogues illicites, graffiti, vandalisme.

^{ss} Exemples d'énoncés pour les normes proviolentes : « *il faut un peu de violence pour s'amuser* » ou « *il faut recourir à la violence car c'est la seule manière d'être respecté-e* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^{tt} Exemples d'énoncés pour les normes de neutralisation morale de la violence : « *vous devez faire mal aux autres avant qu'elles ou ils ne vous fassent mal* » ou « *il faut frapper certaines personnes pour leur donner une leçon* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^{uu} Exemple d'énoncé pour les normes considérées comme de masculinité légitimant la violence : « *un homme doit être prêt à défendre sa femme et ses enfants* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^{vv} Le cynisme légal est le fait de considérer que les règles sont là pour être transgressées.

Le manque de motivation scolaire ou le fait d'avoir un-e enseignant-e qui agit de façon discriminante sont faiblement associés à la commission de délits violents pour les deux groupes d'âge en 2022. Par ailleurs, la mauvaise relation avec l'enseignant-e est faiblement corrélée avec la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans en 2022 ($r = .11$).

Facteurs associés aux loisirs

La consommation de médias violents et pornographiques^{ww} et le fait d'appartenir à un groupe adoptant des comportements violents sont moyennement associés à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans et chez les jeunes de 18 ans. Par ailleurs, sortir fréquemment est faiblement associée à la commission de délits violents pour les jeunes de 15 ans ($r < .2$) et pour les jeunes de 18 ans ($r = .14$).

La consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool au cours des 12 derniers mois, ainsi que le fait d'avoir eu au moins une expérience de *binge drinking* au cours des 30 derniers jours sont faiblement associés à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans en 2022. Chez les jeunes de 18 ans, la consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool, qui était faiblement associée à la commission de délits violents en 2017, est maintenant moyennement associée ($r = .24$). Le *binge drinking*, en revanche, reste faiblement corrélé à la commission de délits violents en 2022 chez les jeunes de 18 ans ($r = .14$). Tant la consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool que le *binge drinking* ont diminué de manière significative en 2022 depuis le dernier point de mesure pour les deux groupes d'âge (cf. Tableau 18 en annexe 6.5.4).

Recours au Darknet

6.2% des jeunes de 15 ans du canton indiquent s'être rendu-es sur le *Dark web* (*Darknet*, *TOR*, ou autre) au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'étude. Les garçons de 15 ans sont proportionnellement plus nombreux à s'être rendus sur le *Dark web* que les filles (10.3% vs 2%). Parmi les jeunes de 15 ans qui se sont rendu-es sur le *Dark web*, 59.3% ($n=76$) indiquent y être allé-es par curiosité^{xx}, 31.1% ($n=43$) pour d'autres raisons (dont s'amuser, chercher des informations, apprendre des techniques de *hacking*, se former en informatique, faire des achats, regarder des vidéos), 8.3% ($n=11$) pour acheter des armes, 6.5% ($n=11$) pour acheter des drogues et 2.5% ($n=5$) pour acheter des services sexuels^{yy}.

Chez les jeunes de 18 ans, à l'échelle cantonale, 14.2% des garçons et 3% des filles indiquent s'être rendu-es sur le *Dark web* au moins une fois au cours des 12 derniers mois, soit 8.7% des jeunes de cet âge. Dans ce groupe d'âge, la différence entre la part de garçons et de filles qui ont tenté l'expérience est également significative. Parmi celles et ceux qui y sont allé-es, 47.7% ($n=46$) indiquent l'avoir fait par curiosité^{xx}, 42.9% ($n=38$) pour d'autres raisons, 6.7% (7) pour acheter des armes, la même proportion ($n=6$) pour acheter des drogues et 2.1% ($n=2$) pour acheter des services sexuels^{yy}.

^{ww} A l'inverse des résultats présentés dans la section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, on ne considère pas ici la consommation régulière des médias violents et pornographiques.

^{xx} Cette possibilité de réponse n'était pas directement donnée aux jeunes. Elle a été recodée depuis les réponses données à la demande de précision de la catégorie « autre ».

^{yy} Ces catégories de réponse n'étaient pas mutuellement exclusives.

Synthèse des résultats pour les actes de délinquance

En écho à l'augmentation des actes de violence subis par les jeunes de 15 ans et de 18 ans observée au chapitre 3.3.1, on constate que la part de jeunes qui ont commis au moins un délit violent au cours des 12 derniers mois a augmenté significativement en 2022 tant chez les jeunes de 15 ans (9.7% en 2014 vs 16.4% en 2022) que chez les jeunes de 18 ans (6.1% en 2017 vs 10.1% en 2022). Le taux de délits contre le patrimoine, soit l'acte délictueux le plus fréquent, connaît également une hausse significative (19% en 2014 vs 27.4% en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; 14% en 2017 vs 20.2% en 2022 pour les jeunes de 18 ans)^{zz}. Ces taux restent cependant significativement plus faibles que ceux observés à Lausanne en 2004 chez les jeunes de 15 ans.

Parmi les facteurs moyennement ou fortement associés à la commission de délits violents chez les jeunes, on peut citer le fait d'avoir été auteur·e de délinquance précoce (avant 13 ans), l'adhésion à différentes normes (normes proviolentes^{aaa}, normes de neutralisation morale de la violence^{bbb}, normes de masculinité légitimant la violence), le fait de faire preuve de cynisme envers les règles et les lois, d'avoir une faible maîtrise de soi, d'appartenir à un groupe qui adopte des comportements violents, l'absentéisme scolaire, la consommation de médias violents et pornographiques, les sorties fréquentes, la consommation de substances psychoactives ou encore le *binge drinking*. Les facteurs associés à la commission de délits violents sont de manière générale les mêmes pour les jeunes de 15 ans et de 18 ans. Relevons cependant que la force du lien constaté est généralement plus faible pour les jeunes de 18 ans que pour les jeunes de 15 ans. Il est intéressant de relever que les facteurs liés au contexte social des parents, comme la formation professionnelle, le statut migratoire, ou le niveau socio-économique ne sont pas associés à la commission de délits violents chez les jeunes, quel que soit le groupe d'âge considéré. Finalement, aucune évolution claire à la hausse ou à la baisse des principaux facteurs associés à la commission d'actes violents ne peut être observée.

En ce qui concerne les autres comportements antisociaux, on observe une augmentation de la proportion de jeunes qui resquillent (40.2% en 2014 vs 50.4% en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; 42.3% en 2017 vs 50% en 2022 pour les jeunes de 18 ans) et de jeunes qui portent une arme ou un objet dangereux (8.7% en 2014 vs 15% en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; 8.8% en 2017 vs 14% en 2022 pour les jeunes de 18 ans). En revanche, on note une diminution des cas de vente de drogues illégales chez les jeunes de 15 ans (2.6% en 2014 vs 1.6% en 2022).

Enfin, 6.2% des jeunes de 15 ans et 8.7% des jeunes de 18 ans déclarent être allé·es sur le Darknet au moins une fois au cours des 12 derniers mois. La proportion de garçons est nettement plus élevée que celle des filles tant dans la classe d'âge des 15 ans (2% de filles vs 10.3% de garçons) que des 18 ans (3% des filles vs 14.2% des garçons). La motivation principale invoquée est la curiosité, alors que les achats d'armes, de drogues ou de services sexuels sont plus rares.

^{zz} Les délits violents comprennent par exemple les lésions corporelles, les brigandages, les rackets, les menaces avec une arme, agressions sexuelles. Les délits contre le patrimoine comprennent différentes sortes de vols. Et les dommages à la propriété différentes actions de vandalisme. Voir la section 2.4 pour plus de précisions concernant les différents types de délits.

^{aaa} Exemples d'énoncés pour les normes proviolentes : « *il faut un peu de violence pour s'amuser* » ou « *il faut recourir à la violence car c'est la seule manière d'être respecté·e* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^{bbb} Exemples d'énoncés pour les normes de neutralisation morale des violences : « *vous devez faire mal aux autres avant qu'elles ou ils ne vous fassent mal* » ou « *il faut frapper certaines personnes pour leur donner une leçon* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

3.3.4 Harcèlement-intimidation

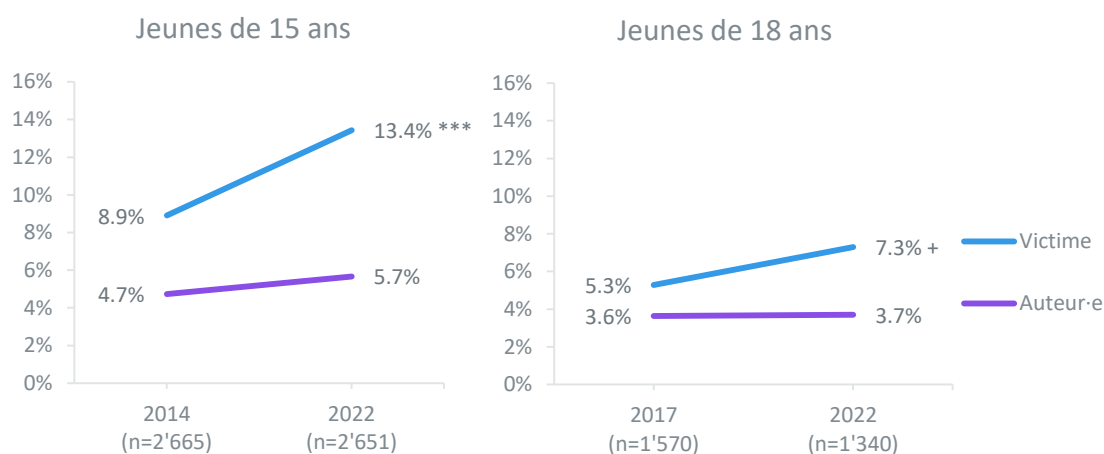
Ce chapitre se concentre sur les phénomènes de harcèlement-intimidation. Qu'ils aient lieu en face-à-face ou par la voie numérique, ces phénomènes se caractérisent par les éléments suivants : « répétition de violences, phénomène de groupe exerçant une asymétrie et engendrant une incapacité à se défendre pour l'élève qui en est la cible. La pression à la conformité et la peur sont le ciment du groupe qui ne constitue pas un bloc monolithique »⁷¹.

Harcèlement-intimidation en face-à-face

Parmi les jeunes de 15 ans du canton interrogé-es, 13.4% indiquent avoir été victimes de harcèlement-intimidation par leurs pair-es de manière répétée (au moins une fois par semaine) au cours des 12 derniers mois (Figure 8). Cette proportion a augmenté depuis 2014, où elle s'élevait à 8.9%. Selon la perspective des jeunes auteur-es de 15 ans, le taux est resté stable entre 2014 et 2022 (5.7%).

Les analyses effectuées sur les données des jeunes de 18 ans suivent la même tendance, mais avec des taux plus faibles (Figure 8). Ainsi, 7.3% des jeunes de 18 ans en 2022 et 5.3% en 2017 indiquent avoir été victime d'au moins une forme de harcèlement-intimidation de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois. La proportion de jeunes de 18 ans déclarant avoir eu des comportements de harcèlement-intimidation envers leurs pair-es de manière répétée au cours des 12 derniers mois est restée stable (3.7% en 2022).

Figure 8 Evolution cantonale des taux de jeunes victimes et de jeunes auteur-es de harcèlement-intimidation en face-à-face au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

La Figure 32 en annexe 6.5.5 présente l'évolution de la proportion de jeunes de 15 ans victimes ou auteur-es de harcèlement-intimidation en face-à-face à Lausanne depuis 2004. Après une période

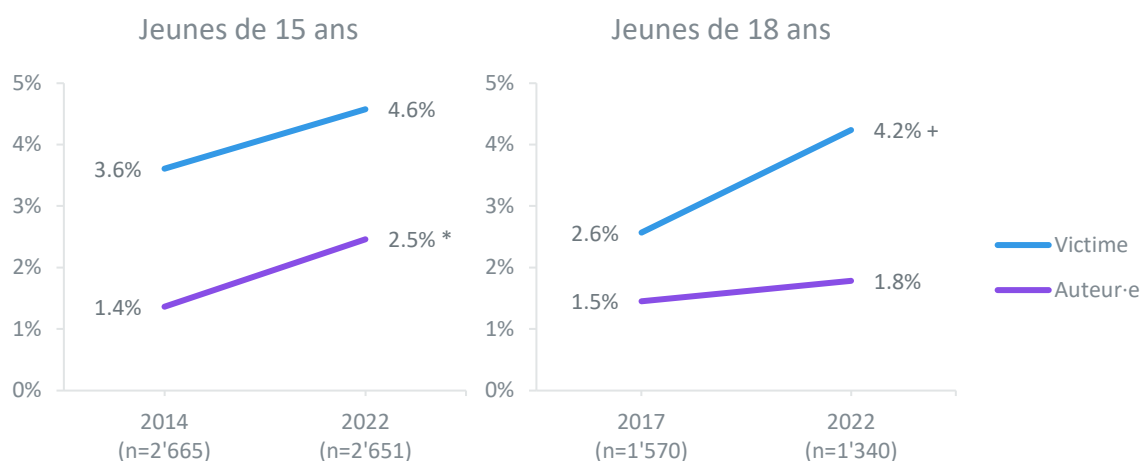
relativement stable entre 2004 et 2014^{ccc}, la proportion de lausannois-es de 15 ans qui indiquent avoir été victimes de harcèlement-intimidation au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois a augmenté en 2022 pour atteindre 14.6% (7.2% en 2004 et 7.9% en 2014). La proportion de lausannois-es de 15 ans ayant été auteur-es de ce type de comportement de manière répétée sur 12 mois est, quant à elle, restée stable et s'élève à 8.6% en 2022.

Cyberharcèlement-intimidation entre jeunes

En ce qui concerne le cyberharcèlement -intimidation, on observe que 4.6% des jeunes de 15 ans du canton indiquent en avoir été victimes de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois (Figure 9). Cette proportion n'a pas évolué de manière significative depuis 2014. La proportion de jeunes de 15 ans auteur-es de cyberharcèlement-intimidation au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois a, en revanche, augmenté depuis 2014 (de 1.4% à 2.5%).

Chez les jeunes de 18 ans du canton, la part de jeunes victimes de cyberharcèlement-intimidation tend à augmenter depuis 2017 (de 2.6% à 4.2%, Figure 9). Le taux de jeunes de 18 ans auteur-es de ces comportements de manière régulière au cours des 12 derniers mois est resté stable depuis 2017 (1.8% en 2022). Relevons également que ces taux sont plus bas que ceux observés pour les phénomènes de harcèlement-intimidation en face-à-face, tant pour les jeunes de 15 ans que pour celles et ceux de 18 ans.

Figure 9 Evolution cantonale des taux de jeunes victimes et de jeunes auteur-es de cyberharcèlement-intimidation au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

^{ccc} L'analyse de l'évolution de ces comportements entre 2004 et 2014 a fait l'objet d'un précédent rapport (où les actes relevant du harcèlement sexuel étaient inclus dans l'échelle globale, voir le chapitre 2.5 pour plus de précisions)^e.

3.3.5 Harcèlement sur le lieu d'apprentissage

Cette étude s'est également intéressée à la prévalence du harcèlement sur le lieu d'apprentissage, pour les jeunes de 18 ans en école professionnelle, dans l'ensemble du canton. Cette échelle comprend sept items (voir la section 2.4 pour plus de précisions). Ainsi, la part de jeunes de 18 ans en école professionnelle déclarant avoir subi au moins une forme de harcèlement sur le lieu d'apprentissage, au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois, sur leur lieu d'apprentissage s'élève à 21.2% en 2022 (Figure 33 en annexe 6.5.6). Cette proportion n'a pas évolué de manière significative depuis 2017. On n'observe pas non plus de changement significatif si on considère l'évolution de l'indicateur selon le sexe assigné à la naissance.

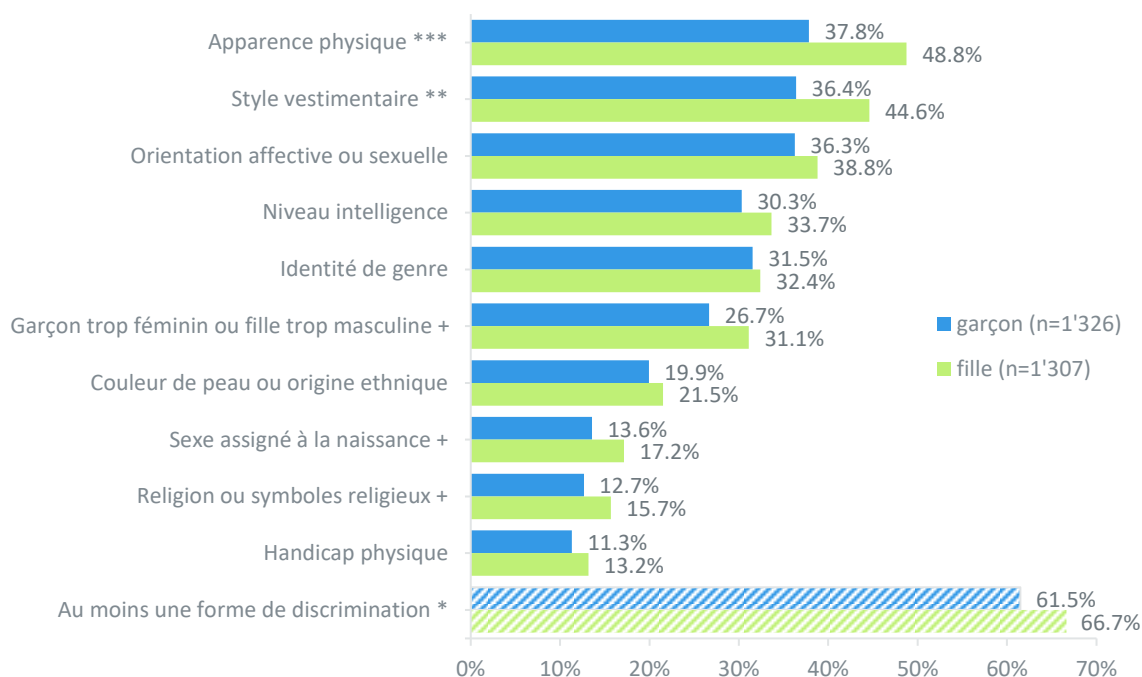
3.3.6 Discriminations dans l'établissement scolaire

La Figure 10 présente la proportion de jeunes de 15 ans déclarant avoir été témoin de discriminations dans leur établissement scolaire, au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois, par item et selon le sexe assigné à la naissance, en 2022 à l'échelle cantonale^{ddd}. Les discriminations en lien avec l'apparence physique (taille, poids, forme du corps, etc.) sont celles qui sont observées de manière régulière par le plus de jeunes de 15 ans (43.4%), viennent ensuite les discriminations en lien avec le style vestimentaire (40.5%), puis celles en lien avec l'orientation affective ou sexuelle (37.5%), l'identité de genre (32.2%), le niveau d'intelligence (32.1%), l'expression de genre (« un garçon trop féminin ou une fille trop masculine », 28.9%), et l'origine ethnique (20.7%). Les discriminations observées dans l'établissement scolaire en lien avec le sexe assigné à la naissance, la religion ou un handicap physique sont observées au moins une fois par mois par respectivement 15.4%, 14.3% et 12.3% des jeunes de 15 ans. Les discriminations en lien avec l'apparence physique et le style vestimentaire sont observées par proportionnellement plus de filles que de garçons de 15 ans (48.8% vs 37.8% et 44.6% vs 36.4%, respectivement). Les filles tendent également à être proportionnellement plus nombreuses que les garçons à observer des discriminations en lien avec le fait pour un garçon d'être trop féminin ou pour une fille d'être trop masculine (31.1% vs 26.7%), le sexe assigné à la naissance (17.2% vs 13.6%) et la religion (15.7% vs 12.7%).

Au total, plus de la moitié des jeunes de 15 ans ont été témoin d'au moins une forme de discrimination, au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois (64.2%). Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à rapporter avoir observé ce type de comportement (66.7% vs 61.5%).

^{ddd} Les personnes intersexuées sont incluses dans les totaux présentés.

Figure 10 Taux cantonal de jeunes témoins de discriminations dans l'établissement scolaire chez les répondant-es de 15 ans en 2022 selon le sexe (%)

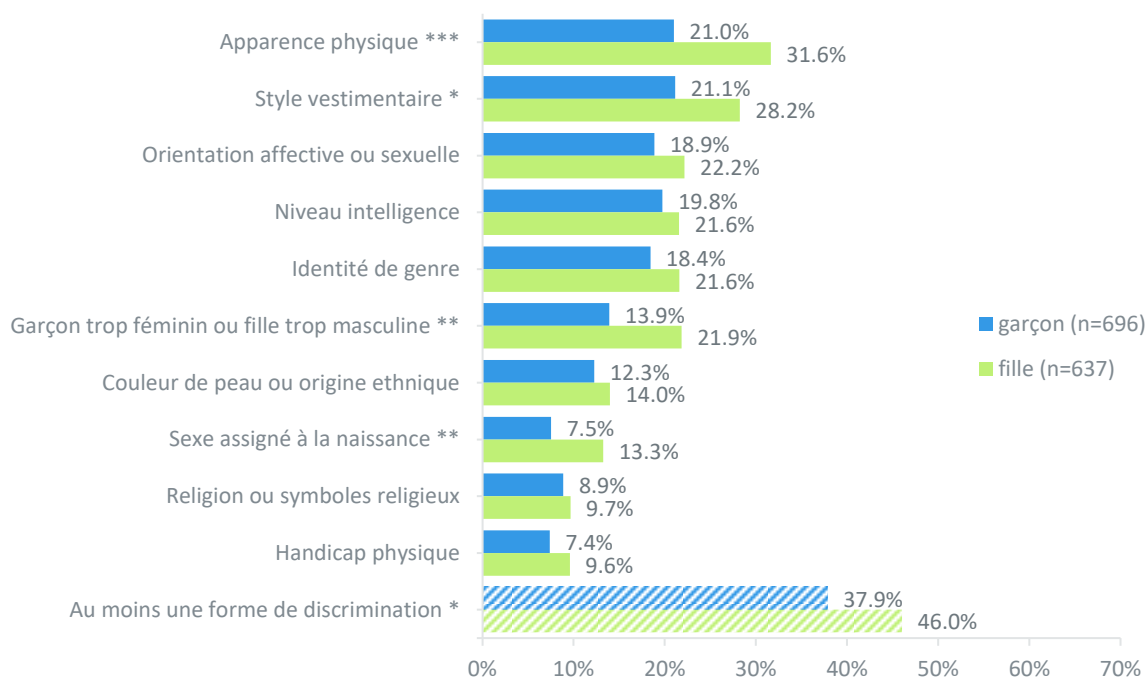


Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois. La variable « au moins une forme de discrimination » se base sur les 10 items de cette échelle présents dans le questionnaire utilisé en 2022.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Les discriminations observées par les jeunes de 18 ans de l'ensemble du canton dans leur établissement scolaire suivent quasiment le même ordre que celui observé par les jeunes de 15 ans (Figure 11). Les jeunes de 18 ans sont en revanche proportionnellement moins nombreuses et nombreux que leurs pair-es de 15 ans à observer ces différentes discriminations de manière répétée au cours des 12 derniers mois. Ainsi, 41.7% des jeunes de 18 ans déclarent avoir observé au moins une forme de discrimination, au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois. Parmi les jeunes de 18 ans, les filles sont également proportionnellement plus nombreuses que les garçons à indiquer avoir observé de la discrimination en lien avec l'apparence physique (31.6% vs 21%), le style vestimentaire (28.2% vs 21.1%), le fait d'être un garçon trop « féminin » ou une fille trop « masculine » (21.9% vs 13.9%), le sexe assigné à la naissance (13.3% vs 7.5%) ou au moins une forme de discrimination (46% vs 37.9%).

Figure 11 Taux cantonal de jeunes témoins de discriminations dans l'établissement scolaire chez les répondant-es de 18 ans en 2022 selon le sexe (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois. La variable « au moins une forme de discrimination » se base sur les 10 items de cette échelle présents dans le questionnaire utilisé en 2022.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Les personnes intersexuées de 15 ans ($n=14$) déclarent, elles aussi, être témoin de discriminations dans leur établissement scolaire en 2022. Ainsi, 90.2% de ces dernières ont été témoin d'au moins une forme de discriminations de manière répétée au cours de 12 derniers mois. Tout comme leurs pair-es, les discriminations dont ces personnes sont proportionnellement plus nombreuses à faire état sont liées à l'apparence physique (63%). Les personnes intersexuées de 15 ans sont proportionnellement nombreuses à rapporter avoir observé des discriminations en lien avec l'identité de genre (62.7%), le niveau d'intelligence (52.4%) ou le style vestimentaire (45.1%). Les autres discriminations rapportées par des personnes intersexuées de 15 ans sont : celles en lien avec l'orientation affective et sexuelle (37.7%), avec le fait qu'un garçon soit trop « féminin » ou une fille trop « masculine » (36.6%), avec la religion (31%), avec le sexe assigné à la naissance (29.2%), avec un handicap physique (27.8%) ou avec l'origine ethnique (22.9%).

La part de jeunes de 18 ans témoins de discriminations dans leur établissement scolaire de manière répétée (au moins une fois par mois) au cours des 12 derniers mois est restée stable entre 2017 et 2022 (40.6% en 2022^{eee}, Figure 34 en annexe 6.5.7). Cet indicateur est également resté stable pour les garçons et pour les filles. Cette question n'ayant pas été posée en 2014, il n'est pas possible d'analyser son évolution chez les jeunes de 15 ans.

^{eee} Cette analyse se base sur les huit items présents dans les questionnaires utilisés en 2017 et en 2022 (voir le chapitre 2.5 pour plus de précisions).

Synthèse des résultats sur les actes de harcèlement-intimidation et l'observation de discriminations dans l'établissement scolaire

La proportion de jeunes déclarant avoir été victimes de harcèlement-intimidation entre élèves en face-à-face de manière hebdomadaire a augmenté en 2022 de manière significative chez les jeunes vaudois-es de 15 ans (8.9% en 2014 vs 13.4% en 2022). En revanche, le taux de jeunes auteur-es de ce type de comportement est resté stable tant chez les jeunes de 15 ans (5.7% en 2022) que chez les jeunes de 18 ans (3.7% en 2022). En ce qui concerne le cyberharcèlement-intimidation, on constate que la proportion d'auteur-es a augmenté significativement chez les jeunes de 15 ans (1.4% en 2014 vs 2.5% en 2022).

Chez les jeunes de 18 ans en école professionnelle, on ne remarque pas de changement significatif au sujet du harcèlement sur le lieu d'apprentissage. La proportion de jeunes déclarant avoir subi une forme de ce type de harcèlement au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois reste cependant non-négligeable (21.2% en 2022).

Les discriminations régulières observées le plus fréquemment par les jeunes, c'est-à-dire au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois, sont celles en lien avec l'apparence physique (43.4% chez les jeunes de 15 ans ; 26.1% chez les jeunes de 18 ans), avec le style vestimentaire (40.5% chez les jeunes de 15 ans ; 24.5% chez les jeunes de 18 ans) et avec l'orientation affective ou sexuelle (37.5% chez les jeunes de 15 ans ; 20.4% chez les jeunes de 18 ans). On remarque que, de manière générale, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à observer des discriminations régulières que les garçons pour les deux groupes d'âge. On note également que les jeunes de 18 ans sont proportionnellement moins nombreuses et nombreux à observer des comportements de discrimination que les jeunes de 15 ans. Enfin, les taux de jeunes de 18 ans témoins de discriminations régulières sont restés stables entre 2017 et 2022, l'évolution de ces taux n'étant pas disponible pour les jeunes de 15 ans.

3.3.7 Sentiment d'insécurité

La Figure 12 présente l'évolution cantonale du taux de jeunes se sentant en insécurité souvent ou très souvent, dans différents types de lieux, pour les deux groupes d'âge. Ainsi, chez les jeunes de 15 ans, le sentiment d'insécurité global n'a pas changé depuis 2014 (32.8% en 2022)^{fff}. Cependant, les taux de jeunes de 15 ans qui déclarent se sentir souvent ou très souvent en insécurité à l'école, à leur domicile ou sur le chemin de l'école ont diminué de manière significative sur cette même période (respectivement 13.6% vs 10.7%, 12.7% vs 8.3%, et 11.3% vs 7.5% entre 2014 et 2022). Le sentiment d'insécurité dans les autres lieux investigués n'a pas évolué de manière significative depuis 2014 chez les jeunes de 15 ans. Relevons, par ailleurs, que 7.6% des jeunes de 15 ans interrogé-es en 2022 indiquent se sentir en insécurité lorsqu'ils naviguent en ligne (sur Internet et/ou les réseaux sociaux)⁹⁹⁹.

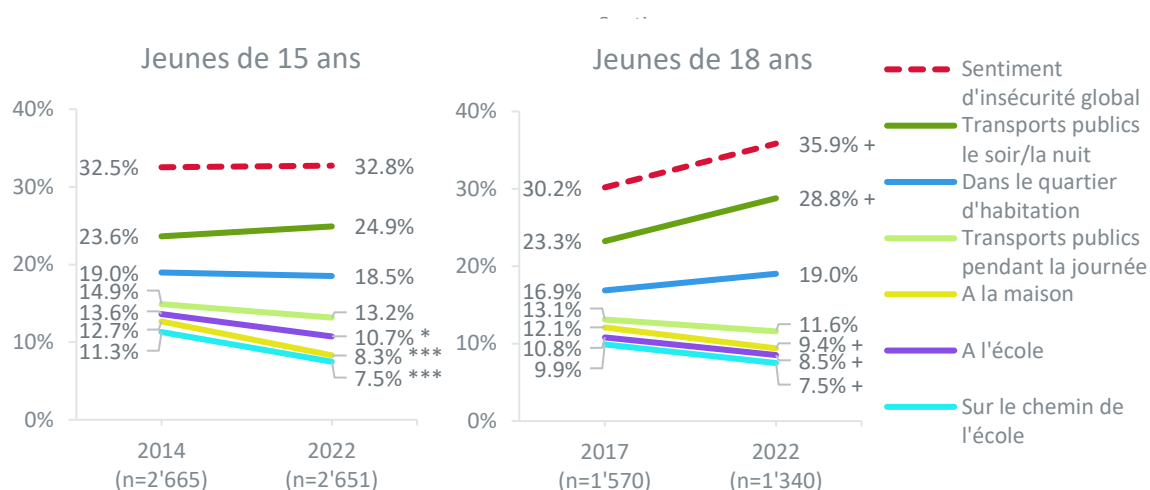
^{fff} L'échelle relative à l'insécurité sur Internet et/ou les réseaux sociaux, ajoutée en 2022, n'est pas prise en compte dans les analyses d'évolution du sentiment d'insécurité global.

⁹⁹⁹ Cet item ayant été ajouté au questionnaire en 2022, il n'est pas possible de le prendre en compte dans les analyses d'évolution depuis les précédentes éditions de l'étude (voir section 2.4 pour plus de précisions).

Le sentiment d'insécurité des jeunes de 18 ans, en revanche, tend vers une augmentation entre 2017 et 2022 (30.2% vs 35.9%, Figure 12). Cette tendance à l'augmentation de la variable globale s'explique notamment par la tendance à l'augmentation du sentiment d'insécurité dans les transports publics le soir et/ou la nuit qui est passé de 23.3% à 28.8% sur cette même période. Le sentiment d'insécurité dans les autres lieux investigués n'a pas évolué de manière significative depuis 2017 chez les jeunes de 18 ans. Par ailleurs, 8.1% de ces jeunes déclarent se sentir souvent ou très souvent en insécurité sur Internet et/ou les réseaux sociaux en 2022^{ggg}.

Relevons finalement que les taux observés pour cet indicateur sont très proches pour les deux groupes d'âge. Par ailleurs, les lieux où les plus grandes proportions de jeunes de 15 ans et de 18 ans indiquent se sentir souvent ou très souvent en insécurité sont les transports publics le soir ou la nuit et le quartier d'habitation. Les parts de jeunes se sentant en insécurité dans les transports publics pendant la journée, à la maison, sur le chemin de l'école, à la maison ou lorsqu'elles et ils sont en ligne sont plus faibles.

Figure 12 Evolution cantonale des taux de jeunes se sentant en insécurité chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les taux de jeunes qui déclarent se sentir souvent ou très souvent en insécurité dans les différents lieux cités au moment de la passation du questionnaire.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

3.3.8 Effet de la crise du COVID-19 sur les violences vécues

Nous avons demandé aux jeunes d'auto-évaluer si la pandémie de COVID-19 avait exercé une influence sur les différentes formes de violences (verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, harcèlement-intimidation entre élèves) qu'elles et ils ont vécues à l'école, à la maison ou en dehors de la maison et de l'école (Tableau 19 en annexe 6.5.8). La large majorité des jeunes des deux groupes d'âge estiment que la pandémie n'a pas eu d'effet sur les violences vécues à l'école (95.6% des jeunes de 15 ans et 96.7% des jeunes de 18 ans), celles vécues à la maison (94.9% des jeunes de 15 ans et 92.3% des jeunes de 18 ans), ou celles vécues en dehors de la maison et de l'école

(96.9% des jeunes de 15 ans et 96.1% des jeunes de 18 ans). Relevons tout de même que 2.5% des jeunes de 15 ans et 2.3% des jeunes de 18 ans pensent qu'à la suite de cette crise, les violences vécues à l'école sont en baisse. En revanche, 4.1% des jeunes de 15 ans et 7% des jeunes de 18 ans pensent que les violences vécues à la maison sont en augmentation. Finalement, 3% des jeunes de 18 ans pensent que les violences vécues en dehors de la maison et de l'école sont en augmentation à la suite de la pandémie de COVID-19.

Synthèse des résultats sur le sentiment d'insécurité et les violences lors du COVID-19

Malgré la hausse des actes de violence, la proportion des jeunes ressentant un sentiment global d'insécurité est restée stable aussi bien chez les jeunes de 15 ans (32.8% en 2022) que chez les jeunes de 18 ans (35.9% en 2022). Les taux de jeunes de 15 ans déclarant se sentir en insécurité à l'école, à leur domicile, ou sur le chemin de l'école ont même significativement diminué en 2022.

Par ailleurs, la large majorité des jeunes estiment que la pandémie n'a pas eu d'effet sur les violences vécues à l'école, à leur domicile ou en dehors de ces lieux. Relevons cependant que 4.1% des jeunes de 15 ans et 7% des jeunes de 18 ans jugent que la pandémie a eu un effet à la hausse sur les violences vécues à la maison.

3.4 Consommation de substances

3.4.1 Consommation hebdomadaire de substances psychoactives

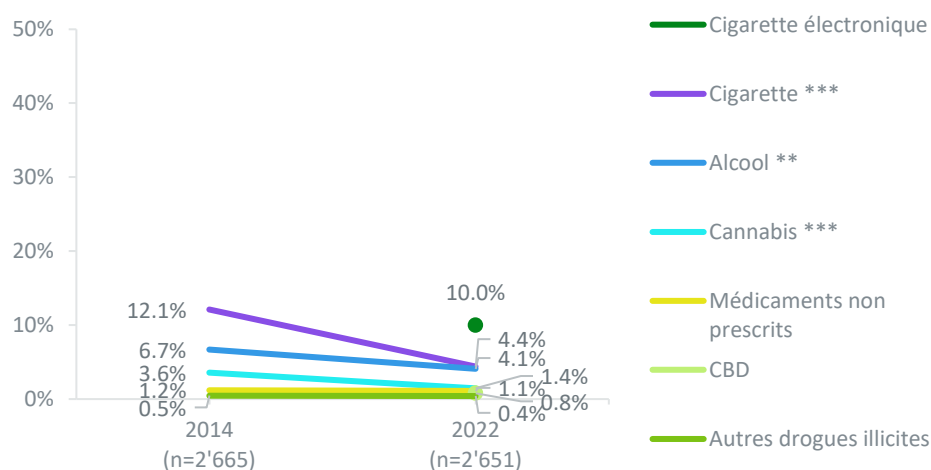
La Figure 13 présente un aperçu des consommations hebdomadaires de substances psychoactives licites et illicites au cours des 12 derniers mois pour les jeunes de 15 ans à l'échelle cantonale. Les questions posées concernent treize produits et ont été regroupées en quatre catégories, soit l'alcool (bière, vin, alcopops et alcool fort), les cigarettes, les cigarettes électroniques (e-cigarettes, e-chicha, ou vaporettes)^{hhh}, le cannabis, le cannabidiol (cannabis légal ou CBD)^{hhh}, les médicaments non prescrits, ainsi que les autres drogues illégales (speed, ecstasy, LSD, méthamphétamine, cocaïne et héroïne).

Les cigarettes électroniques correspondent à la substance consommée de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois par proportionnellement le plus de jeunes de 15 ans en 2022 (10%). Il n'est pas possible d'analyser l'évolution de cette consommation, car cet indicateur est disponible uniquement pour 2022. La deuxième substance consommée par proportionnellement plus de jeunes de 15 ans en 2022 est la cigarette (4.4%). La part de jeunes en consommant de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois a cependant significativement diminué depuis 2014 (12.1% vs 4.4%). La consommation régulière d'alcool ainsi que de cannabis ont, elles aussi, diminué

^{hhh} Cet indicateur ayant été ajouté au questionnaire en 2022, il n'est pas possible d'analyser l'évolution de sa consommation depuis les dernières éditions de l'étude.

de manière significative entre 2014 et 2022, passant respectivement de 6.7% à 4.1% et de 3.6% à 1.4%. La consommation d'autres substances psychoactives est plus rare et n'a pas évolué de manière significative depuis 2014 (médicaments non prescrits : 1.1%, cannabidiol (CBD) : 0.8% et autres drogues illégales : 0.4% en 2022).

Figure 13 Evolution cantonale de la consommation hebdomadaire de substances psychoactives au cours des 12 derniers mois chez les répondant·es de 15 ans (%)



Cette figure présente les taux de jeunes qui ont consommé la substance de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois.

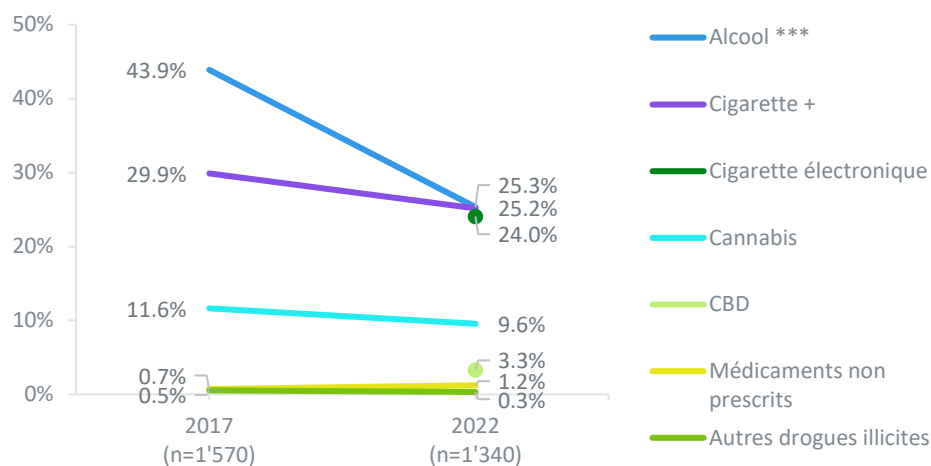
Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

La Figure 35 en annexe 0 présente l'évolution de la consommation d'alcool, de cigarette, de cannabis et d'autres drogues illégales pour le même groupe d'âge, mais sur trois points de mesure (2004, 2014 et 2022) pour la population lausannoise. Ces résultats montrent que la consommation hebdomadaire de ces substances a diminué de manière importante entre 2004 et 2022, passant de 18.0% à 5.1% pour les cigarettes, de 18.4% à 2.5% pour l'alcool, de 9.3% à 1.8% pour le cannabis. La consommation hebdomadaire d'autres drogues illégales est restée stable entre 2004 et 2022 (0.4% vs 0.5%).

Chez les jeunes de 18 ans, de l'ensemble du canton, c'est l'alcool qui est consommé de manière hebdomadaire par proportionnellement plus de jeunes en 2022, mais cette proportion a diminué de manière importante depuis 2017 (43.9% vs 25.3%, Figure 14). La consommation hebdomadaire de cigarettes au cours des 12 derniers mois concerne 25.2% des jeunes de 18 ans en 2022. Cette proportion tend vers une diminution depuis 2017 où elle concernait 29.9% des jeunes de cet âge. Par ailleurs, 24% des jeunes de 18 ans consomment des cigarettes électroniques de manière hebdomadaire en 2022. Après ces trois substances qui sont chacune consommées de manière hebdomadaire par environ un quart des jeunes de 18 ans en 2022, viennent le cannabis (9.6% en 2022), le cannabidiol (CBD, 3.3% en 2022), les médicaments non prescrits (1.2% en 2022), et finalement les autres drogues illégales (0.3% en 2022). La part de jeunes consommant ces dernières

substances de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois n'a pas évolué de manière significative depuis 2017.

Figure 14 Evolution cantonale de la consommation hebdomadaire de substances psychoactives au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans (%)



Cette figure présente les taux de jeunes qui ont consommé la substance de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois.

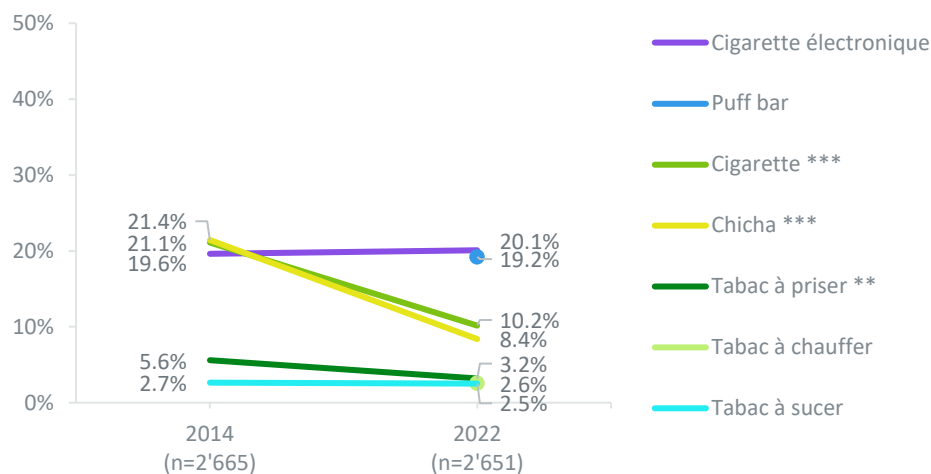
Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

3.4.2 Consommation de produits du tabac et/ou nicotiné

La Figure 15 présente la part de jeunes de 15 ans ayant consommé différents produits du tabac et/ou nicotiné au cours des 30 derniers jours en 2014 et en 2022 à l'échelle cantonale. La cigarette électronique et les *Puff bar*ⁱⁱⁱ sont les produits de ce type consommés par proportionnellement plus de jeunes (20.1% et 19.2%, respectivement). Viennent ensuite les cigarettes et la chicha dont la consommation au cours des 30 derniers jours a fortement diminué sur la période considérée, passant respectivement de 21.1% des jeunes de 15 ans en 2014 à 10.2% en 2022 et de 21.4% des jeunes de 15 ans en 2014 à 8.4% en 2022. La part de jeunes de 15 ans consommant du tabac à priser a également diminué (5.6% en 2014 vs 3.2% en 2022) pour atteindre, en 2022, des niveaux proches du tabac à chauffer (par exemple *iQos*ⁱⁱⁱ, 2.6% en 2022) et du tabac à sucer (2.5% en 2022).

ⁱⁱⁱ Il s'agit d'une nouvelle sorte de cigarettes électroniques qui sont jetables. Cet indicateur ayant été ajouté au questionnaire en 2022, il n'est pas possible d'analyser l'évolution de sa consommation depuis les dernières éditions de l'étude.

Figure 15 Evolution cantonale de la consommation de produits du tabac et/ou nicotines au cours des 30 derniers jours chez les répondant·es de 15 ans (%)

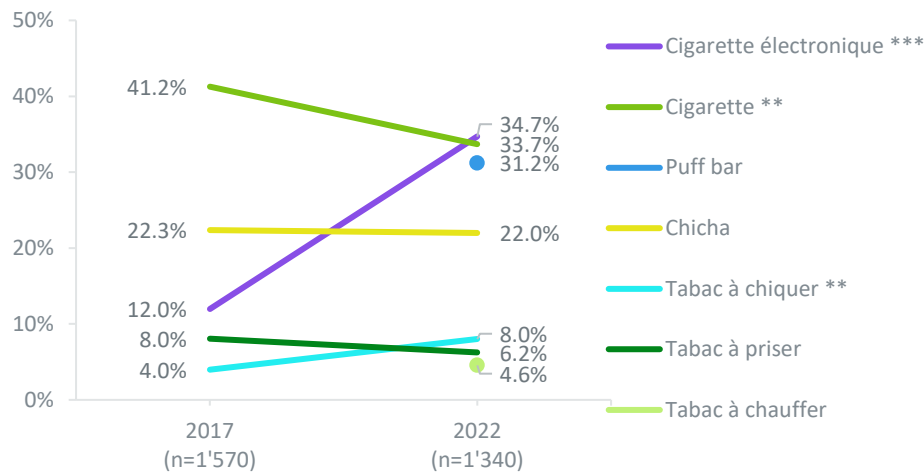


Cette figure présente les taux de jeunes ayant consommé le produit au moins une fois au cours des 30 derniers jours.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Chez les vaudois·es de 18 ans, les proportions de jeunes consommant les différents produits du tabac et/ou nicotines cités au cours des 30 derniers jours est proportionnellement plus importante que chez les jeunes de 15 ans (Figure 16). Dans ce groupe d'âge, en 2022, la cigarette est consommée par une proportion de jeunes similaire à la cigarette électronique (34.7%) et des *Puff bars* (31.2%). Relevons que la proportion de jeunes de 18 ans qui ont consommé des cigarettes a diminué depuis 2017 (41.2% vs 33.7%) et que celle des jeunes qui ont consommé des cigarettes électroniques sur cette même période a fortement augmenté, passant de 12% en 2017 à 34.7% en 2022. La chicha est consommée par plus d'un cinquième des jeunes de 18 ans. Le tabac à sucer, le tabac à priser et le tabac à chauffer (iQos) est consommé par une plus petite proportion de jeunes de 18 ans (respectivement 8%, 6.2% et 4.6%). La part de jeunes de 18 ayant consommé du tabac à sucer au cours des 30 derniers jours a cependant augmenté depuis 2017 (4% en 2017 vs 8% en 2022).

Figure 16 Evolution cantonale de la consommation de produits du tabac et/ou nicotinés au cours des 30 derniers jours chez les répondant·es de 18 ans (%)



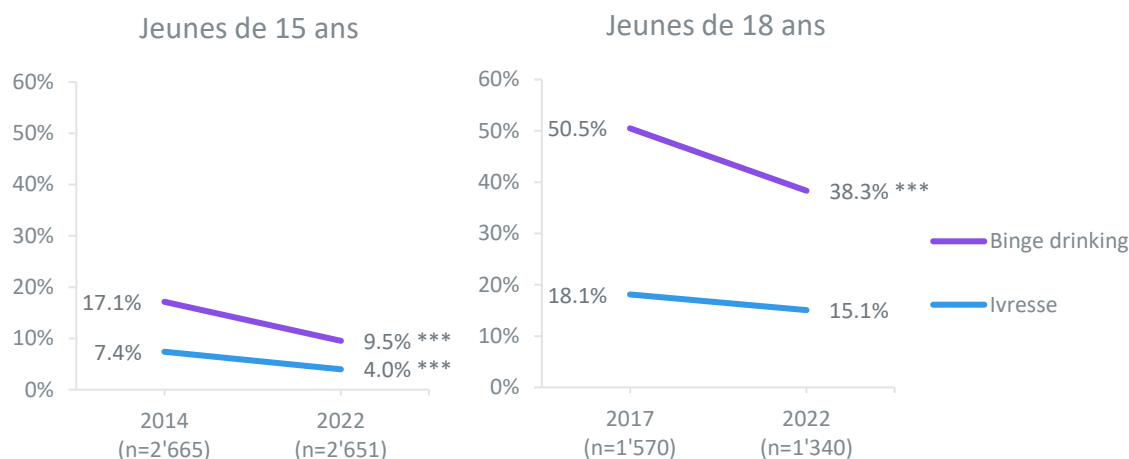
Cette figure présente les taux de jeunes ayant consommé le produit au moins une fois au cours des 30 derniers jours.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

3.4.3 Consommation excessive d'alcool

La part de jeunes de 15 ans, ainsi que la part de jeunes de 18 ans à avoir vécu au moins un épisode de *binge drinking* (i.e. une alcoolisation ponctuelle importante, voir la section 2.4 pour plus de précisions) au cours des 30 derniers jours a diminué en 2022, passant de 17.1% en 2014 à 9.5% en 2022 chez les jeunes de 15 ans et de 50.5% en 2017 à 38.3% en 2022 chez les jeunes de 18 ans (Figure 17). Les épisodes d'ivresse au cours des 30 derniers jours concernent moins de jeunes (4% chez les jeunes de 15 ans et 15.1% chez les jeunes de 18 ans). Cette proportion a, par ailleurs diminué de manière significative chez les jeunes de 15 ans (7.4% vs 4%). Relevons également que ces proportions sont plus élevées chez les jeunes de 18 ans que chez les jeunes de 15 ans.

Figure 17 Evolution cantonale de la consommation excessive d'alcool au cours des 30 derniers jours chez les répondant·es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les taux de jeunes qui ont eu au moins un épisode de *binge drinking* ou d'ivresse au moins une fois au cours des 30 derniers jours.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

3.4.4 Effet de la crise du COVID-19 sur la consommation de substances psychoactives

Nous avons demandé aux jeunes d'auto-évaluer si la pandémie de COVID-19 a eu une influence sur leur consommation de tabac, d'alcool ou de drogues (Tableau 20 en annexe 6.5.10). La large majorité des jeunes des deux groupes d'âge estiment que la pandémie n'a pas eu d'effet sur leur consommation (95.6% des jeunes de 15 ans et 84.1% des jeunes de 18 ans). Une partie des jeunes pensent tout de même que la crise a fait augmenter leur consommation de tabac, d'alcool, ou de drogues (3.5% des jeunes de 15 ans et 13% des jeunes de 18 ans). Finalement, 2.9% des jeunes de 18 ans pensent que la pandémie a donné lieu à une diminution de leurs consommations.

Synthèse des résultats sur les consommations de substances

En 2022, les trois produits consommés de manière hebdomadaire par proportionnellement le plus de jeunes vaudois·es de 15 ans sont la cigarette électronique (10%), la cigarette (4.4%) et l'alcool (4.1%). Chez leurs pair·es de 18 ans, il s'agit de l'alcool (25.3%), de la cigarette (25.2%) et de la cigarette électronique (24%).

On observe en 2022 chez les jeunes vaudois·es de 15 ans une diminution significative de la consommation hebdomadaire de cigarettes (12.1% en 2014 vs 4.4% en 2022), d'alcool (6.7% en 2014 vs 4.1% en 2022) et de cannabis (3.6% en 2014 vs 1.4% en 2022). Cette tendance est présente depuis 2004 chez les Lausannois·es de 15 ans avec une baisse marquée de la consommation hebdomadaire de cigarettes (18% en 2004 vs 5.1% en 2022), d'alcool (18.4% en 2004 vs 2.5% en 2022) et de cannabis (9.3% en 2004 vs 1.8% en 2022). Chez les jeunes

vaudois-es de 18 ans seule la consommation d'alcool a diminué (43.9% en 2014 vs 25.3% en 2022).

En ce qui concerne la consommation excessive d'alcool, la proportion de jeunes ayant vécu un épisode de *binge drinking* au cours des 30 derniers jours a diminué dans les deux groupes d'âge (17.1% en 2014 vs 9.5% en 2022 chez les jeunes de 15 ans ; 50.5% en 2017 vs 38.3% en 2022 chez les jeunes de 18 ans). On note également une baisse de la part de jeunes de 15 ans ayant connu un ou plusieurs épisodes d'ivresse au cours des 30 derniers jours (7.4% en 2014 vs 4% en 2022).

Par ailleurs, la proportion de jeunes qui ont consommé des produits du tabac ou nicotinés au cours des 30 derniers jours a diminué chez les jeunes vaudois-es de 15 ans, plus précisément en ce qui concerne la cigarette (21.1% en 2014 vs 10.2% en 2022), la chicha (21.4% en 2014 vs 8.4% en 2022) et le tabac à priser (5.6% en 2014 vs 3.2% en 2022). Chez les jeunes de 18 ans, seule la consommation de cigarettes a diminué (41.2% en 2017 vs 33.7%). En revanche, dans ce même groupe, la consommation de cigarettes électroniques et de tabac à chiquer a augmenté (12% en 2017 vs 34.7% en 2022 pour les cigarettes électronique et 4% en 2017 vs 8% en 2022 pour le tabac à chiquer). Il est également à noter que la consommation de *Puff bars* est répandue de manière préoccupante, avec des proportions similaires à celles des cigarettes électroniques. Ainsi, au cours des 30 derniers jours, 19.2% des jeunes de 15 ans et 31.2% des jeunes de 18 ans ont consommé des *Puff bars*.

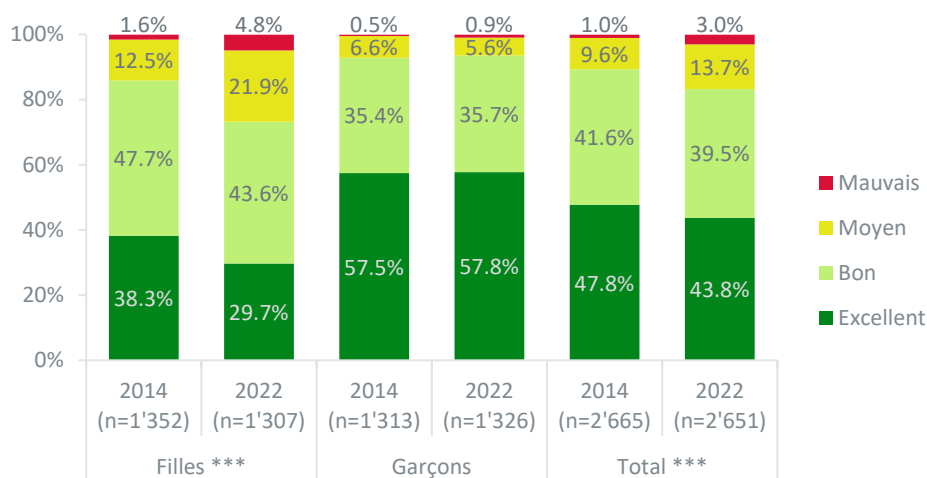
Il est intéressant de relever que la large majorité des jeunes des deux groupes d'âge estiment que la pandémie n'a pas eu d'incidence sur leur consommation de tabac, d'alcool ou de drogues (95.6% des jeunes de 15 ans et 84.1% des jeunes de 18 ans). Une partie des jeunes jugent toutefois que la pandémie de COVID-19 a fait augmenter leur consommation de produits psychoactifs (3.5% des jeunes de 15 ans et 13% des jeunes de 18 ans).

3.5 Etat de santé

Trois mesures ont été utilisées afin d'évaluer la santé des jeunes : l'état de santé général, les troubles somatiques et psychoaffectifs récurrents et la dépressivité (voir le chapitre 2.5). La Figure 18 présente l'état de santé général des jeunes de 15 ans à l'échelle cantonale, selon leur sexe, en 2014 et en 2022ⁱⁱⁱ. Ces résultats montrent que les filles de 15 ans sont proportionnellement plus nombreuses qu'en 2014 à indiquer être en mauvaise ou moyenne santé (26.7% vs 14.1%). Cette évolution se reflète dans les taux pour l'ensemble des répondant-es du canton, où 10.6% des jeunes de 15 ans indiquaient être en mauvaise ou moyenne santé en 2014 contre 16.7% en 2022. La proportion de garçon de 15 ans indiquant être en moyenne ou mauvaise santé est restée stable (6.5% en 2022).

ⁱⁱⁱ Les personnes intersexuées sont incluses dans les totaux présentés.

Figure 18 Evolution cantonale de l'état de santé général chez les répondant-es de 15 ans selon le sexe (%)

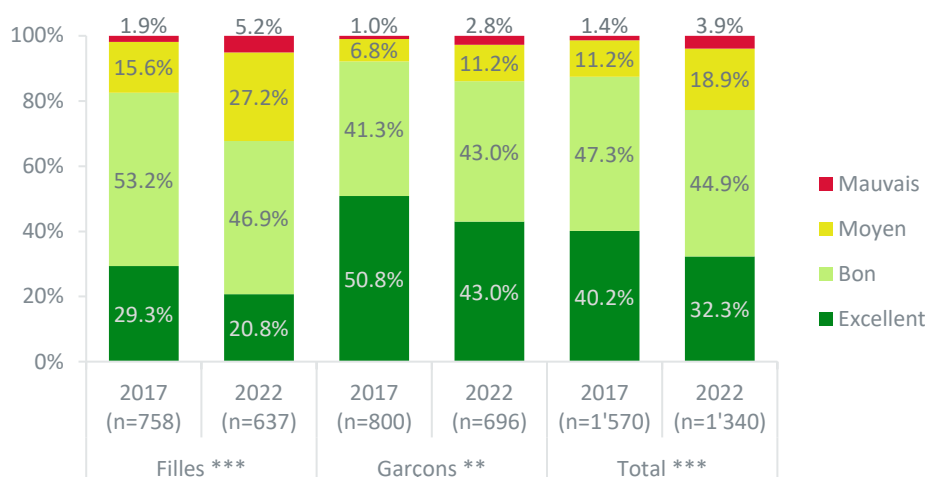


Cette figure présente les taux de jeunes selon la façon dont elles et ils décrivent leur état de santé au moment de la passation.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Il y a proportionnellement plus de jeunes de 18 ans qui indiquent être en mauvaise ou moyenne santé en 2022 qu'en 2017 (22.8% vs 12.6%, Figure 19). Cette évolution défavorable se retrouve chez les filles (32.3% vs 17.5%) et chez les garçons (14% vs 7.8%) dans cette classe d'âge.

Figure 19 Evolution cantonale de l'état de santé général chez les répondant-es de 18 ans selon le sexe (%)



Cette figure présente les taux de jeunes selon la façon dont elles et ils décrivent leur état de santé au moment de la passation.

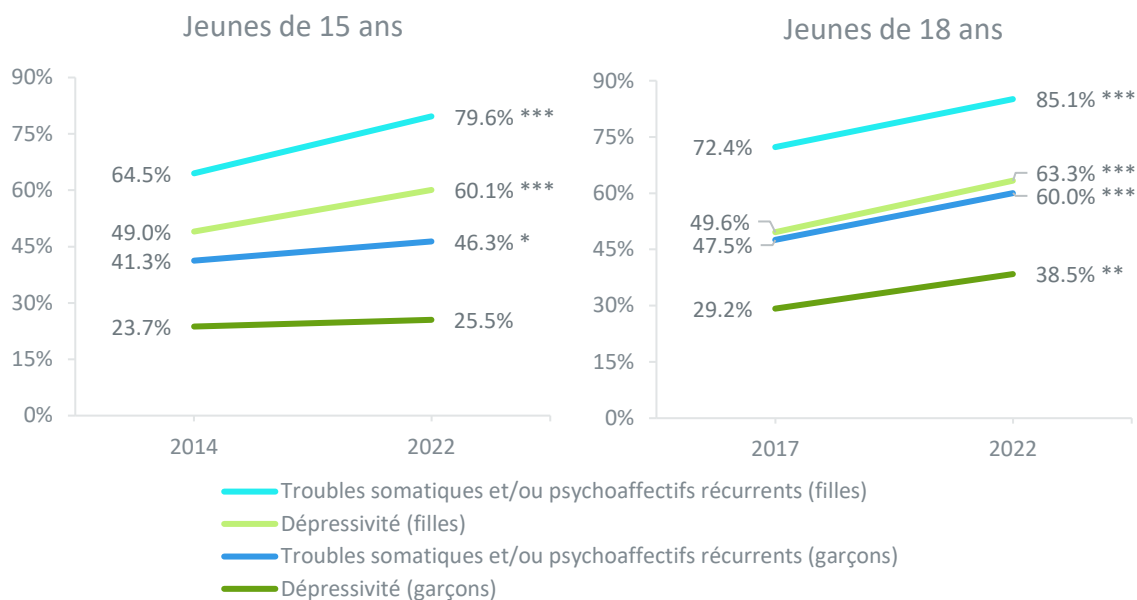
Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

La Figure 20 présente l'évolution cantonale de la proportion de jeunes de 15 ans et de jeunes de 18 ans qui indiquent avoir souffert d'au moins deux types de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs de manière récurrente (plusieurs fois par semaine) au cours des 6 derniers mois, selon le sexe. Elle inclut également les taux de jeunes faisant état de dépressivité au moment de la passation du questionnaire.

Dans les deux groupes d'âge, on observe une augmentation des proportions de jeunes déclarant souffrir de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs récurrents au cours des 6 derniers mois (53.1% en 2014 vs 62.3% en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; 59.8% en 2017 vs 72.1% en 2022 chez les jeunes de 18 ans). Ces augmentations sont significatives tant chez les filles que chez les garçons, ces derniers restant cependant proportionnellement moins nombreux à faire état de ce type de troubles.

La part de jeunes rapportant une forme de dépressivité a également augmenté significativement dans les deux groupes d'âge (36.5% en 2014 vs 42.8% en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; 39.9% en 2017 vs 50.7% en 2022 chez les jeunes de 18 ans). On remarque que les taux de jeunes faisant état de dépressivité connaissent une augmentation significative chez les filles des deux groupes d'âge et seulement chez les jeunes de 18 ans pour les garçons. Ici aussi, les garçons sont proportionnellement moins nombreux que les filles à rapporter ce type de problème.

Figure 20 Evolution cantonale des troubles somatiques et psychoaffectifs récurrents et de la dépressivité chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans selon le sexe (%)



Cette figure présente les taux de jeunes déclarant souffrir d'au moins deux types de troubles somatiques et/ou psychoaffectifs plusieurs fois par semaine au cours des 6 derniers mois ainsi que les taux de jeunes faisant état de dépressivité au moment de la passation.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

3.5.1 Effet de la crise du COVID-19 sur l'état de santé

Nous avons demandé aux répondant-es d'auto-évaluer si la pandémie de COVID-19 avait exercé une influence sur leur état de santé physique (maux de tête, maux de ventre, vertiges, etc.) et sur leur état de santé mentale (difficulté à dormir, fatigue, mauvaise humeur, nervosité, anxiété, dépression, etc., Tableau 21 en annexe 6.5.11). La majorité des jeunes des deux groupes d'âge estiment que la pandémie n'a pas eu d'effet sur leur état de santé physique (80% des jeunes de 15 ans et 72.7% des jeunes de 18 ans), ou sur leur état de santé mentale (73.3% des jeunes de 15 ans et 60.6% des jeunes de 18 ans). Une part non négligeable des jeunes pense cependant que la crise du COVID-19 a influencé négativement leur état de santé physique (16.9% des jeunes de 15 ans et 24.3% des jeunes de 18 ans) et mentale (23.4% des jeunes de 15 ans et 35.7% des jeunes de 18 ans). A l'inverse, 3.1% des jeunes de 15 ans et 3% des jeunes de 18 ans pensent que la pandémie de COVID-19 a mené à une amélioration de leur état de santé physique. 3.2% des jeunes de 15 ans et 3.7% des jeunes de 18 ans ont la même estimation pour leur état de santé mentale.

Synthèse des résultats sur l'état de santé

Dans l'ensemble, on observe une augmentation significative de la proportion de jeunes déclarant un état de santé mauvais ou moyen. Ces taux varient entre les filles et les garçons, avec des proportions plus élevées chez les filles. Ainsi, chez les jeunes de 15 ans, la part de garçons déclarant avoir un mauvais état de santé général est restée stable mais elle a augmenté significativement chez les filles (6.5% des garçons en 2022 ; 14.1% des filles en 2014 vs 26.7% en 2022). Chez les jeunes de 18 ans, les taux de jeunes en mauvaise santé ont augmenté à la fois pour les filles et les garçons, mais de manière plus marquée chez les filles (17.5% des filles en mauvaise ou moyenne santé en 2017 vs 32.3% en 2022 ; 7.8% des garçons en 2017 vs 14% en 2022).

Ce schéma se répète également en ce qui concerne les symptômes somatiques et psychoaffectifs récurrents : on observe une hausse significative du taux de jeunes qui déclarent avoir souffert de ce type de symptômes au cours des 6 derniers mois, avec des proportions plus élevées pour les filles tant chez les jeunes de 15 ans (46.3% des garçons vs 79.6% des filles) que chez les jeunes de 18 ans (60% des garçons vs 85.1% des filles). Par ailleurs, la part de jeunes faisant état de dépressivité au moment de la passation du questionnaire a augmenté dans tous les groupes à l'exception des garçons de 15 ans.

Une part non négligeable de jeunes estiment que la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur leur état physique (16.9% des jeunes de 15 ans et 24.3% des jeunes de 18 ans) et mental (23.4% des jeunes de 15 ans et 35.7% des jeunes de 18 ans).

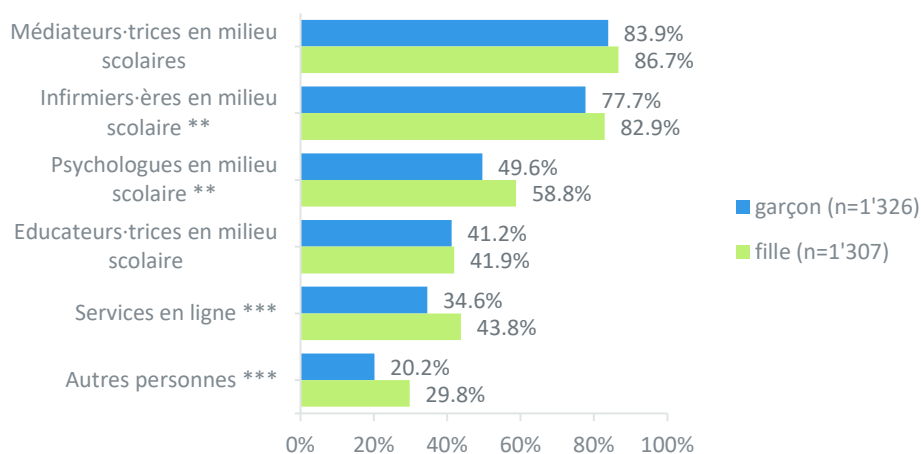
3.6 Connaissance et sollicitation des ressources

Il a été demandé aux jeunes d'indiquer si elles et ils avaient déjà entendu parler de différentes ressources qui s'offrent à elles et eux en cas de difficultés personnelles ou de problèmes scolaires. Les ressources dont la plus large proportion de vaudois-es de 15 ans a déjà entendu parler en 2022 sont les

médiatrices et médiateurs en milieu scolaire (85.3%), suivi des infirmières et infirmiers en milieu scolaire (80.2%), puis des psychologues en milieu scolaire (54.2%), des éducatrices et éducateurs en milieu scolaire (ESS)^{kkk} (41.7%), des services en ligne (39.2%) et, finalement, d'une ou plusieurs autres personnes (24.9%, Figure 21)^{lll}. Parmi les 555 autres ressources citées par les jeunes de 15 ans, la famille est citée 206 fois, un-e médecin, psychiatre ou psychologue installé-e 128 fois, des ami-es ou des pair-es 106 fois, et le corps enseignant 71 fois. Les autres ressources mentionnées ont été citées moins de 20 fois^{mmm} (voir la Figure 36 en annexe 6.5.12 pour plus de précisions). Les infirmières et infirmiers en milieu scolaire, les psychologues en milieu scolaire, les services en ligne et les autres personnes qui peuvent venir en aide sont connues par proportionnellement plus de filles de 15 ans que de garçons du même âge.

Les personnes intersexuées de 15 ans (n=14) ont, elles aussi, entendu parler des différentes ressources à disposition pour aider les jeunes dans le besoin. Les médiatrices et médiateurs sont également la première ressource dont elles indiquent avoir entendu parler (85.7%). Ces personnes sont à peu près proportionnellement aussi nombreuses que leurs pair-es à avoir déjà entendu parler des psychologues en milieu scolaire (53%), et des services en ligne (39%). Elles semblent en revanche moins nombreuses à avoir entendu parler des infirmières et infirmiers scolaires (58.8%) ou d'une ou plusieurs autres personnes (9.5%), et plus nombreuses à avoir entendu parler des ESS (63.8%).

Figure 21 Taux cantonal de jeunes déclarant avoir entendu parler des ressources citées chez les répondant-es de 15 ans en 2022 selon le sexe (%)



Cette figure présente les taux de jeunes déclarant avoir déjà entendu parler de la ressource citée.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

^{kkk} Cette ressource est disponible uniquement à l'école obligatoire. Par ailleurs, dans le questionnaire, ces dernières et ces derniers ont été nommés « éducatrices et éducateurs sociaux-éducatifs ».

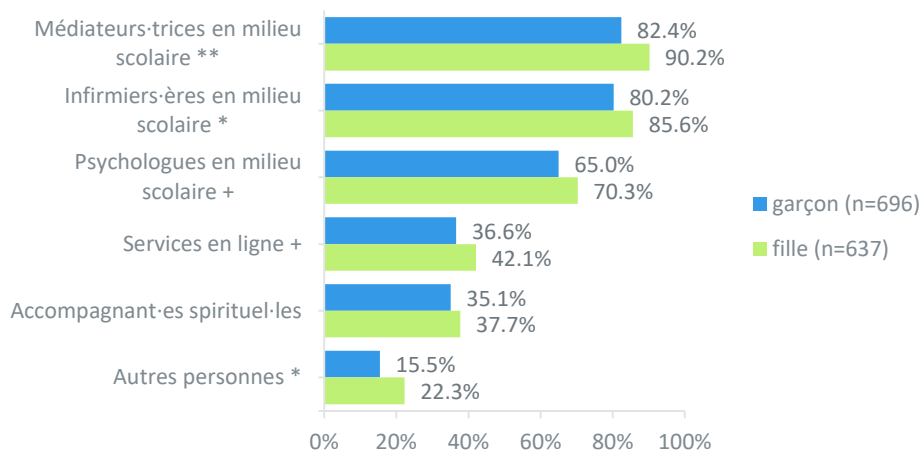
^{lll} Les personnes intersexuées sont incluses dans les totaux cités.

^{mmm} Un-e jeune pouvait citer plusieurs autres ressources.

Parmi les jeunes de 15 ans qui ont indiqué en avoir entendu parler, 17.1% ont déjà eu contact avec les médiatrices et médiateurs en milieu scolaire au cours des 12 derniers mois, 46.3% avec les infirmières et infirmiers en milieu scolaire, 11.5% avec les psychologues en milieu scolaire, 13.7% avec les ESS, 8.4% avec des services en ligne et 67.8% avec une ou plusieurs autres personnes.

La Figure 22 présente les ressources dont les jeunes de 18 ans ont indiqué avoir entendu parler à l'échelle cantonale. Pour ce groupe d'âge également, les médiatrices et médiateurs en milieu scolaire arrivent en tête (86%), suivi-es des infirmières et infirmiers en milieu scolaire (82.8%), puis des psychologues en milieu scolaire (67.6%), des services en ligne (39.2%), des accompagnant-es spirituel·lesⁿⁿⁿ (36.3%) et, finalement, d'une ou plusieurs autres personnes (18.8%). Sous « autre personne », les jeunes de 18 ans ont mentionné 248 ressources^{ooo} : un·e médecin, psychiatre, ou psychologue installé·e a été cité 78 fois, la famille 60 fois, des ami·es ou des pair·es 56 fois, et le corps enseignant 27 fois. Les autres ressources mentionnées ont été citées moins de 15 fois (voir la Figure 37 en annexe 6.5.12 pour plus de précisions). A part pour les accompagnant-es spirituel·les en milieu scolaire, les filles tendent à être ou sont proportionnellement plus nombreuses à avoir déjà entendu parler des ressources citées.

Figure 22 Taux cantonal de jeunes déclarant avoir entendu parler des ressources citées chez les répondant-es de 18 ans en 2022 selon le sexe (%)



Cette figure présente les taux de jeunes déclarant avoir déjà entendu parler de la ressource citée.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Parmi les jeunes de 18 ans qui ont indiqué avoir entendu parler de personnes ressources, 7.8% ont déjà eu contact avec les médiatrices et médiateurs en milieu scolaire au cours des 12 derniers mois, 32.2% avec les infirmières et infirmiers en milieu scolaire, 9.1% avec les psychologues en milieu

ⁿⁿⁿ Cette ressource est disponible uniquement dans les gymnases et les écoles professionnelles.

^{ooo} Un·e jeune pouvait citer plusieurs autres ressources.

scolaire, 7.9% avec des services en ligne, 6.2% avec les accompagnant-es spirituel·les en milieu scolaire et 78.9% avec une ou plusieurs autres personnes.

Synthèse des résultats sur la connaissance et la sollicitation des ressources

En 2022, pour la première fois, nous avons investigué le niveau de connaissance et de sollicitation de différentes ressources à disposition des jeunes en cas de difficultés personnelles ou de problèmes scolaires. Les médiatrices et médiateurs en milieu scolaire ainsi que les infirmières et infirmiers en milieu scolaire sont les deux ressources que le plus de jeunes de 15 ans et les jeunes de 18 ans indiquent connaître. Les médiatrices et médiateurs en milieu scolaire sont connu·es par 85% des jeunes de 15 ans et 86% des jeunes de 18 ans et les infirmières et infirmiers en milieu scolaire par 80% des jeunes de 15 ans et 83% des jeunes de 18 ans ; viennent ensuite les psychologues en milieu scolaire, les services en ligne ou d'autres personnes. Parmi les autres catégories citées en texte libre, certaines ont été mentionnées de nombreuses fois : la famille a été citée 206 fois par les jeunes de 15 ans et 60 fois par les jeunes de 18 ans, les médecins, psychiatres ou psychologues installé·es ont été cité·es respectivement 128 et 78 fois, les ami·es ou pair·es ont été cité·es respectivement 106 et 56 fois, ainsi que le corps enseignant cité respectivement 71 et 27 fois. Les éducatrices et éducateurs en milieu scolaire (ESS), un service propre à l'école obligatoire, sont connu·es par 42% des jeunes de 15 ans. De manière analogue, les accompagnant-es spirituel·es, présent·es uniquement au postobligatoire, sont connu·es pas 36% des jeunes de 18 ans. De manière générale, proportionnellement plus de filles que de garçons indiquent connaître les différentes ressources citées.

Parmi les jeunes qui indiquent connaître les infirmières et infirmiers en milieu scolaire, 46% des jeunes de 15 ans et 32% des jeunes de 18 ans indiquent avoir déjà eu recours à une de ces personnes ressources au cours des 12 derniers mois. Les proportions de jeunes ayant eu recours aux autres personnes ressources sont plus faibles.

3.7 Amour, sexualité et comportements violents ou abusifs au sein des jeunes couples

Cette section présente les résultats des différentes questions posées dans le chapitre « Amour, sexualité et violence » du questionnaire.

3.7.1 Identité de genre

Le Tableau 7 présente le croisement entre le sexe auquel les jeunes ont été assigné·es à la naissance et l'identité de genre, c'est-à-dire le genre auquel les jeunes se sentent intimement appartenir, au moment de la passation du questionnaire en 2022 à l'échelle cantonale. Une personne est considérée comme exprimant une identité de genre cisgenre lorsque son identité de genre correspond à son sexe assigné à la naissance. Une personne est considérée comme exprimant une identité de genre transgenre s'il n'y a pas de concordance entre son sexe assigné à la naissance et son identité de genre. Les personnes ayant

exprimé une identité de genre non binaire ont été regroupées dans la catégorie « transgenre et/ou non binaire »^{PPP}. Ainsi, parmi les jeunes de 15 ans, en 2022, 98.1% expriment une identité de genre cisgenre, 0.9% une identité de genre transgenre et/ou non binaire et 1% se dit en questionnement. Du côté des jeunes de 18 ans, on compte 97.1% de personnes qui expriment une identité de genre cisgenre, 1.5% une identité de genre transgenre et/ou non binaire et 1.4% de personnes qui se disent en questionnement. Relevons qu'il y a proportionnellement plus de personnes assignées au féminin à la naissance parmi les jeunes exprimant une identité de genre transgenre, non binaire ou en questionnement, tant chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans. En 2017, notre échantillon de jeunes de 18 ans comptait 98.8% de personnes qui exprimaient une identité de genre cisgenre, 1% une identité de genre transgenre et/ou non binaire et 0.2% qui se disait en questionnement. Cet indicateur n'était pas disponible en 2014 chez les jeunes de 15 ans.

Tableau 7 Identité de genre selon le sexe assigné à la naissance chez les répondant·es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (% et n)

Sexe assigné à la naissance	Identité de genre		
	Cisgenre	Transgenre et/ou non binaire	En questionnement
Jeunes de 15 ans ***			
Garçon	99.2% (1'301)	0.4% (6)	0.4% (6)
Fille	96.9% (1'260)	1.5% (21)	1.6% (24)
Total	98.1% (2'561)	0.9% (27)	1.0% (30)
Jeunes de 18 ans **			
Garçon	98.5% (677)	0.7% (5)	0.8% (5)
Fille	95.6% (608)	2.4% (15)	2.0% (13)
Total	97.1% (1'285)	1.5% (20)	1.4% (18)

La variable « identité de genre » a fait l'objet d'un recodage. Dans le questionnaire, les catégories de réponse étaient : « homme », « femme », « non binaire », « en questionnement », « autre ».

Pour chaque catégorie d'âge, les niveaux de significativité représentent les résultats de la comparaison entre la distribution des personnes exprimant une identité de genre cisgenre d'un côté et celle des personnes exprimant une identité de genre transgenre, non binaire ou en questionnement de l'autre côté, en fonction du sexe assigné à la naissance.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

3.7.2 Expression de genre

Le Tableau 8 présente le croisement entre le sexe auquel les jeunes ont été assigné·es à la naissance et l'expression de genre en 2022 à l'échelle cantonale. L'expression de genre désigne la manière dont une personne présente ouvertement son genre, à travers son habillement, son attitude, son langage corporel ou d'autres caractéristiques qui sont socialement et culturellement associées à un genre en particulier. Cette variable a été introduite dans le questionnaire pour la première fois lors de cette édition de l'étude (voir le chapitre 2.5).

^{PPP} Les personnes intersexuées sont prises en compte dans une autre section du rapport.

On observe qu'il y a plus fréquemment concordance entre le sexe assigné à la naissance et l'expression de genre chez les jeunes assigné-es au masculin à la naissance que chez les jeunes assigné-es au féminin. Ainsi, 85% des garçons de 15 ans et 86.4% des garçons de 18 ans estiment être perçus comme « très ou plutôt masculins » alors que 61.4% des filles de 15 ans et 60.2% des filles de 18 ans estiment être perçues comme « très ou plutôt féminines ». Par ailleurs, 34.9% des filles de 15 ans et 36.8% des filles de 18 ans estiment être perçues comme « autant féminines que masculines » contre 12.5% des garçons de 15 ans et 11.7% des garçons de 18 ans. Enfin, on remarque une distribution assez homogène sur le spectre féminin-masculin chez les personnes intersexuées de 15 ans : parmi les jeunes intersexué-es de 15 ans, 28.6% estiment être perçu-es comme « très ou plutôt féminins », 36% comme « autant féminins que masculins » et 35.4% comme « très ou plutôt masculins ».

Tableau 8 Expression de genre selon le sexe assigné à la naissance chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (% et n)

Expression de genre	Sexe assigné à la naissance		
	Garçon	Fille	Personne intersexuée
Jeunes de 15 ans			
Très ou plutôt féminin	2.5% (31)	61.4% (751)	28.6% (4)
Autant féminin que masculin	12.5% (165)	34.9% (470)	36.0% (6)
Très ou plutôt masculin	85.0% (1'066)	3.7% (48)	35.4% (4)
Concordance entre le sexe assigné à la naissance et l'expression de genre ***	85.0% (1'066)	61.4% (751)	n/a
Perçu-e comme « autant féminin que masculin » ***	12.5% (165)	34.9% (470)	n/a
Jeunes de 18 ans			
Très ou plutôt féminin	1.9% (10)	60.2% (373)	0.0% (0)
Autant féminin que masculin	11.7% (77)	36.8% (238)	60.7% (1)
Très ou plutôt masculin	86.4% (584)	3.0% (19)	39.3% (1)
Concordance entre le sexe assigné à la naissance et l'expression de genre ***	86.4% (584)	60.2% (373)	n/a
Perçu-e comme « autant féminin que masculin » ***	11.7% (77)	36.8% (238)	n/a

La catégorie « autant féminin que masculin » regroupe les possibilités de réponse suivantes : « autant féminins que masculins », « légèrement féminins », « légèrement masculins », « ni féminins, ni masculins ».

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

n/a : les tests statistiques n'ont pas été conduits pour les personnes intersexuées.

3.7.3 Orientation sexuelle

Le Tableau 9 illustre la distribution des jeunes ayant participé à l'étude en 2022 en fonction de l'orientation sexuelle à l'échelle cantonale⁹⁹⁹. L'indicateur retenu englobe trois dimensions de l'orientation sexuelle : l'attraction sexuelle, les comportements sexuels et l'auto-identification (voir le chapitre 2.5). Dans l'ensemble, il ressort que 13.3% des jeunes de 15 ans et 19.8% des jeunes de 18 ans expriment une orientation non exclusivement hétérosexuelle. On remarque que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à exprimer une orientation non exclusivement hétérosexuelle, que ce soit chez les jeunes de 15 ans (19.7% contre 6.9%) ou chez les jeunes de 18 ans (29.7% contre 10.4%). En 2017, 16.6% des jeunes de 18 ans exprimaient une orientation non exclusivement hétérosexuelle. Ce taux atteignait 24.6% chez les filles et 8.4% chez les garçons. L'indicateur composite n'était pas disponible en 2014 chez les jeunes de 15 ans.

Tableau 9 Orientation sexuelle selon le sexe chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (% et n)

Sexe assigné à la naissance	Orientation sexuelle	
	Hétérosexuelle	Non exclusivement hétérosexuelle
Jeunes de 15 ans ***		
Garçon	93.1% (1'149)	6.9% (88)
Fille	80.3% (996)	19.7% (252)
Total	86.7% (2'145)	13.3% (340)
Jeunes de 18 ans ***		
Garçon	89.6% (603)	10.4% (66)
Fille	70.3% (443)	29.7% (180)
Total	80.2% (1'046)	19.8% (246)

L'orientation sexuelle est mesurée à l'aide d'un indicateur composite qui combine l'attraction sexuelle, l'auto-définition et les comportements sexuels (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

3.7.4 Rapports sexuels et relations de couple

Rapports sexuels

Comme on peut le lire dans le Tableau 10, 11.2% des Vaudois-es de 15 ans indiquent avoir déjà eu des rapports sexuels, qu'ils soient consentis ou non (sans évolution significative entre 2014 et 2022). Chez les Vaudois-es de 18 ans, ce pourcentage s'élève à 46.6%, ce qui représente une diminution significative par rapport à l'année 2017, où 57.9% avaient signalé avoir eu des rapports sexuels. On note que 2.1% des jeunes de 15 ans indiquent avoir déjà eu des rapports sexuels non

⁹⁹⁹ Dans cette étude les indicateurs ne se concentrent que sur l'orientation sexuelle. Ils ne prennent ainsi pas en compte la dimension émotionnelle de l'orientation affective et sexuelle.

consentis au cours de leur vie. Ce pourcentage atteint 7.8% chez les jeunes de 18 ans et marque une augmentation significative par rapport à 2017, où il se situait à 3.7%. Notons que chez les jeunes de 15 ans, 1% a subi des violences sexuelles avant l'âge de 13 ans et 1.5% à l'âge de 13 ans ou plus tard, tandis que ces chiffres sont respectivement de 2% et 6.4% chez les jeunes de 18 ans. Soulignons que la proportion de jeunes de 18 ans ayant subi des violences sexuelles après l'âge de 13 ans est significativement plus élevée en 2022 qu'en 2017 (6.4% vs 2.9%).

Tableau 10 Evolution cantonale des taux de jeunes ayant eu des rapports sexuels chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)

Jeunes de 15 ans	2014 (n=2'665)	2022 (n=2'651)
Rapports sexuels (y compris non consentis)	13.7%	11.2%
Rapports sexuels non consentis	n/a	2.1%
Rapports sexuels non consentis < 13 ans	n/a	1.0%
Rapports sexuels non consentis ≥ 13 ans	n/a	1.5%
Jeunes de 18 ans	2017 (n=1'570)	2022 (n=1'340)
Rapports sexuels (y compris non consentis) **	57.9%	46.6%
Rapports sexuels non consentis **	3.7%	7.8%
Rapports sexuels non consentis < 13 ans	0.9%	2.0%
Rapports sexuels non consentis ≥ 13 ans **	2.9%	6.4%

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

n/a : l'indicateur des rapports sexuels non consentis n'était pas disponible en 2014.

Relations de couple et leurs caractéristiques

Les résultats concernant les caractéristiques des relations de couple des jeunes de 15 ans et de 18 ans, à l'échelle cantonale, sont présentés dans le Tableau 11. Au moment de la passation du questionnaire, 35.2% des jeunes de 15 ans et 55.8% des jeunes de 18 ans indiquent être en couple ou l'avoir été dans les 12 mois précédant la passation de l'étude. Ce taux est tendanciellement plus faible par rapport à la dernière mesure pour les jeunes de 15 ans (38.6% en 2014) et significativement plus faible pour les jeunes de 18 ans (63.8% en 2017).

Parmi les jeunes en couple, 96% des jeunes de 15 ans et 95.9% des jeunes de 18 ans sont dans une relation hétérosexuelle ou l'ont été dans les 12 derniers mois. Ce taux tend à diminuer chez les jeunes de 15 ans (98% vs 96%). Pour 26.2% des jeunes de 15 ans et 53% des jeunes de 18 ans, la relation de couple dure depuis 6 mois ou plus. La proportion de jeunes de 15 ans en couple depuis 6 mois ou plus présente une tendance à la hausse par rapport à 2014 (21.3%). En ce qui concerne la qualité de la relation, 80.7% des jeunes de 15 ans et 85.2% des jeunes de 18 ans la considèrent comme bonne ou très bonne. Ce taux est tendanciellement plus faible pour les jeunes de 15 ans (85.8% en 2014) et significativement plus faible pour les jeunes de 18 ans (90.8% en 2017). Enfin, 27.1% des jeunes de 15 ans et 73.2% des jeunes de 18 ans rapportent avoir eu des rapports sexuels

avec leur partenaire. Ce taux a diminué de manière significative chez les jeunes de 18 ans (79.4% en 2017).

Tableau 11 Evolution cantonale, des caractéristiques des relations de couple des répondant·es de 15 ans et de 18 ans (n et %)

Jeunes de 15 ans	2014	2022
Avoir été en couple au cours des 12 derniers mois ou être en couple actuellement (question filtre) +	38.6% n=989	35.2% n=843
Sexe du partenaire (sexe opposé) +	98.0%	96.0%
Durée de la relation (6 mois ou plus) +	21.3%	26.2%
Qualité de la relation (bonne ou très bonne) +	85.8%	80.7%
Avoir eu des rapports sexuels avec la ou le partenaire	27.7%	27.1%
Jeunes de 18 ans	2017	2022
Avoir été en couple au cours des 12 derniers mois ou être en couple actuellement (question filtre) *	63.8% n=962	55.8% n=702
Sexe du partenaire (sexe opposé)	96.4%	95.9%
Durée de la relation (6 mois ou plus)	54.5%	53.0%
Qualité de la relation (bonne ou très bonne) **	90.8%	85.2%
Avoir eu des rapports sexuels avec la ou le partenaire *	79.4%	73.2%

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

3.7.5 Comportements violents et abusifs au sein des jeunes couples

Les violences et comportements abusifs au sein des jeunes couples (VJC) englobent l'ensemble des violences physiques, sexuelles, psychologiques ou émotionnelles rencontrées dans les relations de couple. Celles-ci peuvent se produire aussi bien en face-à-face que par voie électronique, dans une relation actuelle ou terminée^{fff}. Il s'agit donc autant d'un type de violences vécues par les jeunes que d'un type de violences conjugales.

Perspective des jeunes victimes

Les taux présentés dans les figures suivantes (Figure 23 à Figure 39) concernent les vaudois·es en couple au moment de l'étude ou qui l'ont été au cours des 12 mois précédents l'étude (n=1'011 en 2014 et n=877 en 2022 pour les jeunes de 15 ans ; n=979 en 2017 et n=709 en 2022 pour les jeunes de 18 ans).

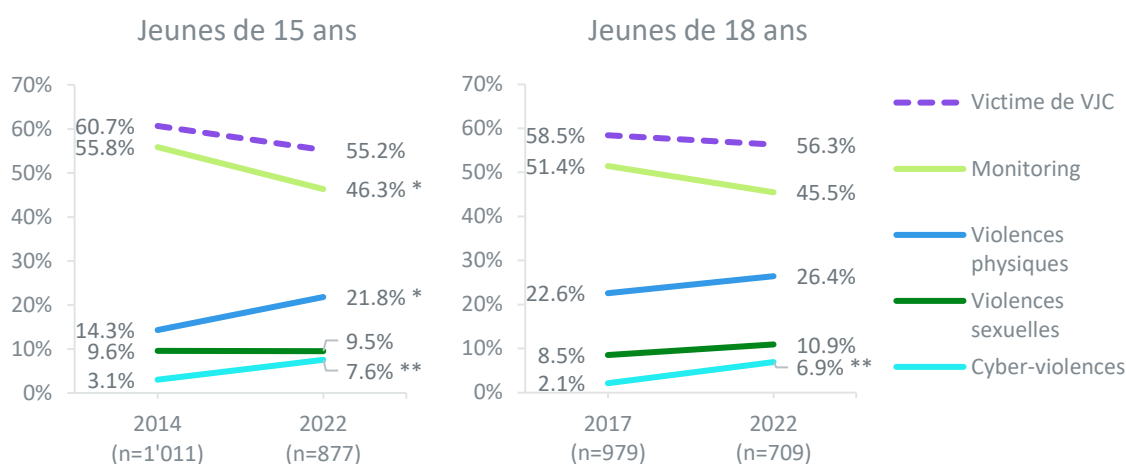
La Figure 23 illustre l'évolution entre 2014 et 2022 des proportions de jeunes de 15 ans victimes de violences au sein de leur couple. Parmi elles et eux, 55.2% indiquent avoir subi au moins une fois au cours des 12 derniers mois des violences de la part de leur partenaire en 2022. La forme de violences la plus courante est le monitoring qui connaît une baisse significative par rapport à 2014

^{fff} Selon la définition du Centers for Disease Control and Prevention aux Etats-Unis. Site Internet : <https://www.cdc.gov/violenceprevention/intimatepartnerviolence/fastfact.html>, consulté le 03.10.2023.

(46.3% en 2022 vs 55.8% en 2014). Cependant, on constate que les violences physiques et les cyber-violences sont en augmentation. Elles touchent ainsi significativement plus de jeunes de 15 ans en 2022 qu'en 2014 (respectivement 21.8% contre 14.3% et 7.6% contre 3.1%). Il n'y a pas d'évolution significative au niveau des violences sexuelles qui touchent 9.5% des jeunes de 15 ans en 2022. Il convient de noter qu'une nouvelle échelle relative aux violences verbales a été introduite en 2022. 21.7% des jeunes de 15 ans déclarent en être victimes en 2022^{sss}.

A propos des jeunes de 18 ans en couple (Figure 23), 56.3% rapportent avoir été victimes de violences de la part de leur partenaire au moins une fois au cours des 12 derniers mois en 2022. En ce qui concerne les différents types de violence, 45.5% déclarent avoir subi du monitoring, 26.4% des violences physiques et 10.9% des violences sexuelles en 2022. Ces taux ne présentent cependant pas d'évolution significative par rapport à 2017. Les cyber-violences constituent la seule forme de violences qui affiche une évolution significative (2.1% en 2017 vs 6.9% en 2022). Les violences verbales touchent, quant à elles, 24.1% des jeunes de 18 ans en 2022.

Figure 23 Evolution cantonale du taux de jeunes victimes de VJC au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Perspective des jeunes auteur-es

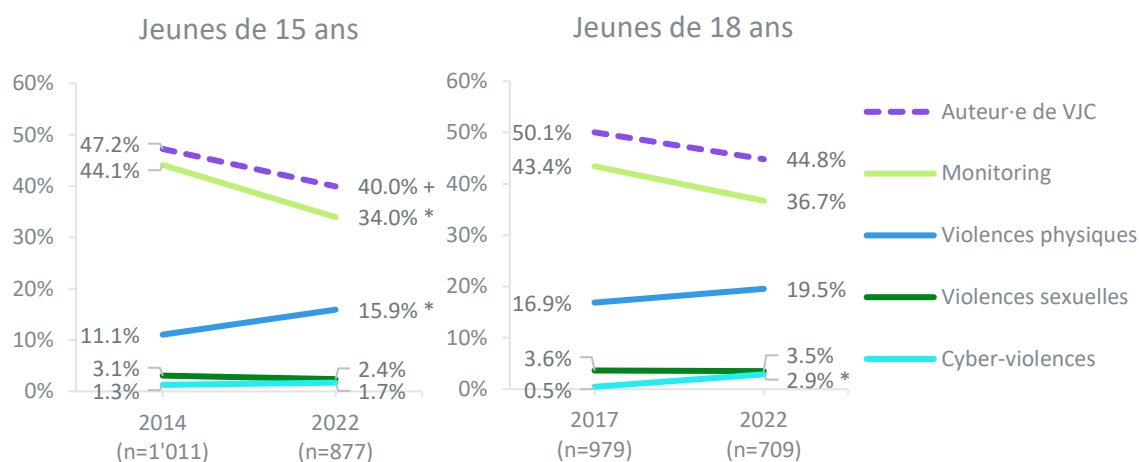
La figure suivante (Figure 24) porte sur les mêmes formes de violences, mais selon la perspective des jeunes auteur-es. En effet, dans le questionnaire, il est demandé aux jeunes à quelle fréquence elles et ils ont commis un même type de violences envers leur partenaire au cours des 12 derniers mois.

^{sss} Une nouvelle échelle relative aux violences verbales a été ajoutée au questionnaire en 2022. Aucune évolution de ces événements ne peut, dès lors, s'observer.

Entre 2014 et 2022, on observe une tendance à la baisse de la proportion de jeunes de 15 ans déclarant avoir commis au moins un acte de VJC au cours des 12 derniers mois (47.2% vs 40%). Cette diminution s'explique notamment par la réduction significative des actes de monitoring (44.1% en 2014 vs 34% en 2022), la forme de violences la plus fréquente. En revanche, les jeunes de 15 ans indiquent significativement plus souvent avoir commis des actes de violences physiques au sein de leur couple (11.1% en 2014 contre 15.9% en 2022). Les proportions de jeunes auteur-es de violences sexuelles et de cyber-violences restent stables dans le temps (respectivement 3.1% en 2014 contre 2.4% en 2022 et 1.3% en 2014 contre 1.7% en 2022). Enfin, 10% des jeunes de 15 ans en couple rapportent avoir été auteur-es de violences verbales en 2022^{ttt}.

Du côté des jeunes de 18 ans, on n'observe pas d'évolution significative du taux global (i.e. taux de jeunes auteur-es d'au moins une forme de VJC), ni des taux spécifiques de violences physiques ou de violences sexuelles. Tout comme chez les jeunes de 15 ans, le monitoring est la forme de VJC commise par les jeunes de 18 ans la plus courante (36.7% en 2022). Remarquons cependant que la proportion d'actes de cyber-violences envers la ou le partenaire atteint 2.9% en 2022, ce qui représente une augmentation significative par rapport à 2017 où ce taux se situait à 0.5%. Finalement, 15.6% des jeunes de 18 ans déclarent avoir été auteur-es de violences verbales dans leur couple en 2022.

Figure 24 Evolution cantonale du taux de jeunes auteur-es de VJC au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

^{ttt} Une nouvelle échelle relative aux violences verbales a été ajoutée au questionnaire en 2022. Aucune évolution de ces événements ne peut, dès lors, s'observer.

VJC récurrentes

Les actes présentés jusqu'ici se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois. De ce fait, les taux observés peuvent paraître élevés. Il est donc également important d'analyser la fréquence d'actes de VJC récurrents, tels qu'ils sont illustrés dans les Figure 38 et Figure 39 en annexe 6.5.13. En fonction de l'échelle de réponse utilisée, un acte de VJC est perçu comme récurrent s'il s'est produit au moins quatre fois au cours des 12 derniers mois. Il s'agit donc de formes de VJC plus graves, qui nous donnent une idée de la taille du groupe-cible à haut risque, ce qui constitue un élément particulièrement important pour les efforts de prévention.

Perspective des jeunes victimes

La Figure 38 en annexe 6.5.13 présente l'évolution du taux de jeunes de 15 ans en couple qui ont été victimes d'actes de violences de la part de leur partenaire au moins quatre fois au cours des 12 derniers mois. En 2022, au total 24.7% des jeunes de 15 ans en couple en ont été victimes. Tout comme pour les violences qui se sont produites au moins une fois au cours des 12 derniers mois, la forme de VJC récurrente qui touche la plus grande proportion de jeunes est le monitoring, suivi des violences physiques, puis des cyber-violences et des violences sexuelles qui sont plus rares. La proportion de jeunes de 15 ans victimes de violences physiques récurrentes au sein du couple a augmenté de manière significative en 2022 (2.5% en 2014 vs 6.8 en 2022). Par ailleurs, 7.1% des jeunes de 15 ans en couple indiquent avoir été victimes de violences verbales de la part de leur partenaire de manière répétée en 2022.

On peut observer des tendances similaires chez les jeunes de 18 ans (Figure 38 en annexe 6.5.13). La proportion de jeunes de 18 ans en couple qui a subi au moins une forme de violences récurrentes au sein de leur couple lors des 12 derniers mois atteint 24.5% en 2022. Ici aussi, ce sont le monitoring et les violences physiques qui sont le plus fréquemment rapportés. En 2022, il y a proportionnellement plus de jeunes de 18 ans en couple qui déclarent avoir subi des violences physiques récurrentes de la part de leur partenaire (5.2% en 2017 vs 9.2% en 2022). Enfin, la proportion de jeunes de 18 ans victimes de violences verbales récurrentes au sein de leur couple atteint 10.5% en 2022.

Perspective des jeunes auteur-es

Chez les jeunes de 15 ans, 15.6% déclarent avoir été auteur-es de violences récurrentes envers leur partenaire au cours des 12 derniers mois (Figure 39 en annexe 6.5.13). On remarque une tendance à la hausse de la proportion de jeunes auteur-es de violences physiques récurrentes au sein du couple (2.1% en 2014 vs 4.8% en 2022). Notons que 2.5% des jeunes de 15 ans en couple indiquent avoir commis des violences verbales récurrentes à l'encontre de leur partenaire en 2022.

Concernant les jeunes de 18 ans, le taux global de jeunes auteur-es de VJC récurrentes au cours des 12 derniers mois atteint 17.5% en 2022 (Figure 39 en annexe 6.5.13). Par ailleurs, 3.9% des jeunes de 18 ans en couple déclarent avoir commis de manière récurrente des violences verbales envers leur partenaire en 2022.

Synthèse des résultats pour le chapitre « Amour, sexualité et couple »

Ce chapitre examine plusieurs aspects relatifs au sexe, au genre et à l'orientation affective et sexuelle des jeunes vaudois-es de 15 ans et de 18 ans.

En 2022, 1.9% des jeunes de 15 ans expriment une identité de genre transgenre ou se disent en questionnement. Cette proportion est de 2.9% chez les jeunes de 18 ans. Par ailleurs, on remarque que, chez la majorité des jeunes, la manière dont elles et ils estiment être perçu-es, en termes d'expression de genre, concorde avec leur sexe assigné à leur naissance. On note cependant que cette concordance est moins fréquente chez les jeunes assigné-es au féminin à la naissance (61.4% des 15 ans et 60.2% des 18 ans) que chez les jeunes assigné-es au masculin (85% des 15 ans et 86.4% des 18 ans). Ainsi, la proportion de filles qui pensent être perçues comme « très ou plutôt féminines » est significativement plus faible que la proportion de garçons qui estiment être perçus comme « très ou plutôt masculins » tant chez les jeunes de 15 ans (61.4% des filles vs 85% des garçons) que chez les jeunes de 18 ans (60.2% des filles vs 86.4% des garçons).

Au niveau de l'orientation sexuelle, on constate que 13.3% des jeunes de 15 ans et 19.8% des jeunes de 18 ans expriment une orientation non exclusivement hétérosexuelle. Il ressort également que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à relater une orientation sexuelle non exclusivement hétérosexuelle (19.7% des filles de 15 ans vs 6.9% des garçons de 15 ans ; 29.7% des filles de 18 ans vs 10.4% des garçons de 18 ans).

Par rapport aux éditions précédentes de l'étude, on observe une diminution de la proportion de jeunes de 18 ans qui indiquent être en couple ou l'avoir été dans les 12 derniers mois (63.8% en 2017 vs 55.8% en 2022). Dans cette même classe d'âge, il y a également significativement moins de jeunes qui déclarent avoir déjà eu des rapports sexuels, consentis ou non (57.9% en 2017 vs 46.6% en 2022). En revanche, une proportion sensiblement plus grande d'entre elles et eux indique avoir déjà subi des rapports sexuels non consentis au cours de la vie (3.7% en 2017 vs 7.8% en 2022).

Au sujet des violences au sein des jeunes couples (VJC), 55.2% des jeunes de 15 ans et 56.3% des jeunes de 18 ans en couple déclarent avoir été victimes de violences de la part de leur partenaire au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'étude. La forme de VJC la plus courante est le monitoring, signalé par 46.3% des jeunes de 15 ans et 45.5% des jeunes de 18 ans. Tandis que la proportion de jeunes victimes de monitoring a diminué chez les jeunes de 15 ans (55.8% en 2014 vs 46.3% en 2022), on constate, en revanche, une hausse du taux de jeunes victimes d'actes de cyber-violences tant chez les jeunes de 15 ans (3.1% en 2014 vs 7.6% en 2022) que chez les jeunes de 18 ans (2.1% en 2017 vs 6.9% en 2022) ainsi qu'une hausse du taux de jeunes de 15 ans victimes de violences physiques (14.3% en 2014 vs 21.8% en 2022).

Si l'on examine les cas de VJC selon la perspective des auteur-es, on remarque que 40% des jeunes de 15 ans et 44.8% des jeunes de 18 ans déclarent avoir commis au moins un acte de VJC au cours des 12 derniers mois. Ces taux n'ont pas évolué de manière significative depuis le dernier point de mesure. Toutefois, chez les jeunes de 15 ans, on note une baisse de la part de jeunes déclarant avoir commis des actes de monitoring (44.1% en 2014 vs 34% en 2022) et une augmentation de la commission d'actes de violences physiques (11.1% en 2014 vs 15.9%

en 2022). Chez les jeunes de 18 ans, c'est la part de jeunes auteur-es d'actes de cyber-violences qui a augmenté (0.5% en 2017 vs 2.9% en 2022).

Les VJC récurrentes (au moins quatre fois au cours des 12 derniers mois) concernent des proportions plus faibles de jeunes mais celles-ci ne sont pas négligeables pour autant. Ainsi, en 2022, 24.7% des jeunes de 15 ans et 24.5% des jeunes de 18 ans déclarent avoir été victimes de VJC récurrentes et respectivement 15.6% et 17.5% ont été auteur-es de ce type d'actes.

4 Discussion et conclusion

Après un pointage à l'échelle cantonale auprès des jeunes de 15 ans en 2014⁶, ainsi qu'auprès des jeunes de 18 ans en 2017⁷, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) a souhaité effectuer un nouveau point de situation auprès de ces deux groupes d'âge. La présente étude a pour principal objectif d'étudier l'évolution des comportements violents et d'autres comportements antisociaux, de l'usage de substances psychoactives, de la santé et des comportements amoureux des jeunes de 15 ans et de 18 ans.

Les études représentatives sur les actes de victimisation et de délinquance chez les jeunes sont peu nombreuses au niveau suisse. Cette étude fournit donc des informations précieuses quant à la prévalence récente de ces actes et à leur évolution dans cette population. Ces résultats peuvent également être comparés à ceux d'études similaires menées entre 1999 et 2021 dans le canton de Zurich⁸. Les études vaudoises ont, en effet, adopté une méthodologie analogue aux études menées dans le canton de Zurich, tant au niveau de l'échantillonnage que du questionnaire, ce qui permet des comparaisons pertinentes même si la période de référence n'est pas exactement identique⁷².

Ces résultats montrent de manière générale des augmentations relativement importantes des taux de jeunes déclarant avoir subi ou commis différents types de violences. Ces augmentations se retrouvent ailleurs en Suisse, et notamment à Zurich^{8, 10}. En effet, les taux de prévalence et les incidences des actes de violences subis par les jeunes de 15 ans ont augmenté de manière significative depuis 2014 pour la plupart des violences investiguées. Ces proportions n'ont cependant pas dépassé les taux observés à Lausanne en 2004 à part pour les agressions sexuelles. Chez les jeunes de 18 ans, la situation est plus stable à l'exception des actes d'agressions sexuelles qui ont fortement augmenté depuis 2017. Cette évolution défavorable se retrouve lorsqu'on s'intéresse à la perspective des jeunes auteur-es. En effet, les taux de jeunes de 15 ans et de 18 ans auteur-es de délits contre le patrimoine, de délits violents, de resquille ou qui ont porté une arme ou un objet dangereux sur elles ou eux a augmenté depuis 2017. L'augmentation des violences commises et subies depuis le dernier point de mesure ne se reflète pourtant pas sur le sentiment d'insécurité qui a peu évolué depuis les derniers points de mesure. Une récente étude menée à Genève, en population générale, montre que ce sentiment est en baisse, à tel point qu'il est presque au plus bas depuis le début des mesures en 2004⁷³. Les résultats vaudois ne sont qu'en partie similaires aux résultats de l'étude zurichoise qui a également mis en évidence une augmentation des taux de prévalence et du nombre moyen d'événements violents commis ou subis, mais qui relève en revanche une augmentation du taux de jeunes en insécurité⁸.

L'analyse des facteurs associés à la commission de délits violents a permis de mettre en valeur que ceux-ci sont de manière générale les mêmes pour les jeunes de 15 ans et de 18 ans. Relevons cependant que la force du lien constaté est généralement plus faible pour les jeunes de 18 ans que pour celles et ceux de 15 ans. Outre le fait d'avoir commis des délits durant l'enfance (avant 13 ans), nos analyses montrent que ce sont l'adhésion aux normes proviolentes^{uuu} et aux normes de

^{uuu} Exemples d'énoncés pour les normes proviolentes : « il faut un peu de violence pour s'amuser » ou « il faut recourir à la violence car c'est la seule manière d'être respecté-e » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

neutralisation morale de la violence^{vv} qui sont le plus fortement corrélés à la commission de délits violents. Le fait d'avoir une faible maîtrise de soi ou le fait de faire preuve de cynisme envers les règles^{www} et les lois ressortent également dans cette analyse. En termes de loisirs, c'est la consommation de médias violents et pornographiques, ainsi que l'appartenance à un groupe adoptant des comportements violents qui sont corrélés aux délits violents, et dans une moindre mesure la consommation hebdomadaire de tabac, de cannabis et/ou d'alcool et en particulier les expériences de *binge drinking*. Relevons encore l'association entre l'absentéisme scolaire et le fait de commettre des délits violents. Ce comportement reste ainsi un bon indicateur, pour les enseignant-es, les parents et les autres professionnel·les travaillant au contact de ces jeunes, permettant d'identifier les jeunes en difficulté. Le contexte social des parents, comme l'origine migratoire et le niveau socio-économique, ainsi que les facteurs liés à l'éducation et au contexte familial jouent, en revanche, un rôle marginal dans l'association avec la commission d'actes violents. La prévention précoce, visant, par exemple, à un développement et un renforcement des compétences prosociales, est à poursuivre, voire à renforcer chez les jeunes.

De plus, il apparaît qu'aujourd'hui des efforts au niveau de la limitation de l'accès précoce à des contenus médiatiques problématiques ou encore au niveau de la promotion d'un usage responsable et compétent de médias électroniques doivent continuer à être des stratégies de prévention des violences particulièrement prometteuses pour l'avenir.

Nos résultats confirment d'autres résultats déjà observés à Lausanne, à Zurich ou à Neuchâtel^{6, 8, 16} : la proportion de jeunes de 18 ans membres d'un groupe de pair-es diminue, de même que la part de jeunes déclarant sortir fréquemment (pour les deux groupes d'âge). Par ailleurs, la dernière édition de l'étude HBSC a montré que « les jeunes partagent leur vie entre le monde physique et le monde numérique »³⁰. La littérature montre pourtant que ces contacts sociaux ayant lieu « en présentiel » renforcent les capacités des jeunes à faire face à l'adversité dans un monde où de multiples turbulences coexistent : de la pandémie de COVID-19 à la guerre en Ukraine, en passant par les inquiétudes liées au dérèglement climatique, ou aux conditions de travail futures^{28, 74, 75}.

L'ajout d'une nouvelle échelle mesurant les proportions de jeunes victimes de comportements à caractères sexuels dans le questionnaire 2022 a permis de mettre en évidence que le harcèlement sexuel est un phénomène qui touche une proportion élevée des jeunes, et en particulier des filles. Ces constats sont les mêmes pour les deux groupes d'âge étudiés. Relevons cependant que les filles de 18 ans sont proportionnellement plus nombreuses que leurs paires de 15 ans à indiquer avoir subi au moins une forme de harcèlement sexuel. Nous pourrions émettre l'hypothèse que la médiatisation accrue des situations de harcèlement sexuel (tel que le phénomène « *#Me Too* »^{xxx}), l'amélioration de la prise de conscience de leur caractère inacceptable, ainsi que de la diffusion renforcée de programmes de sensibilisation (par exemple : la campagne de prévention « Stop harcèlement sexuel » menée dans les écoles du postobligatoire du canton⁴⁵) ont pu rendre les jeunes plus attentives et attentifs et faciliter la perception et la mention de ces actes. Cependant,

^{vv} Exemples d'énoncés pour les normes de neutralisation morale des violences : « *vous devez faire mal aux autres avant qu'elles ou ils ne vous fassent mal* » ou « *il faut frapper certaines personnes pour leur donner une leçon* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^{www} Le cynisme légal est le fait de considérer que les règles sont là pour être transgressées.

^{xxx} Le phénomène « *#MeToo* » est un mouvement social qui vise à encourager la prise de parole des personnes victimes de différentes formes d'agressions sexuelles afin de les visibiliser, de faire prendre conscience à la population de la fréquence de ces violences et de briser le tabou qui les entoure (<https://metoomvt.org/>).

ces éléments à eux seuls ne semblent pas pouvoir expliquer l'ampleur du phénomène observé dans ces résultats. De plus, d'autres études ont mis en évidence une différence importante entre les proportions de jeunes auteur-es et de jeunes victimes en ce qui concerne les violences sexuelles^{6-8, 16, 72}. On pourrait ainsi supposer que beaucoup de jeunes auteur-es de violences sexuelles ne se reconnaissent pas en tant que tel-les. Les actions de prévention en matière de harcèlement sexuel devraient ainsi également se pencher sur cette question. Par ailleurs, il semble important que le travail initié sur la définition du viol par la Parlement suisse se poursuive⁷⁶. Afin d'orienter avec plus de précision ces différents travaux, il serait intéressant d'investiguer plus en détails ce phénomène et ses liens avec les violences sexuelles subies dont les taux de victimes ont augmenté depuis les derniers points de mesure.

Les comportements de harcèlement-intimidation entre élèves, un des rares comportements qui n'avait pas connu d'évolution à la baisse entre 2004 et 2014 chez les lausannois-es de 15 ans⁶, tout comme les comportements de cyberharcèlement-intimidation sont également en augmentation pour les deux groupes d'âge. Les comportements de cyberharcèlement-intimidation restent, cependant, moins prévalents que les événements se produisant en face-à-face. Depuis 2015, un plan d'action a été mis en place par le DFJC^{yyy} et a été renforcé dès 2018 par un dispositif cantonal contre le (cyber)harcèlement-intimidation^{77, 78}. L'objectif de ce dispositif est d'outiller les établissements scolaires pour leur permettre de réagir face aux situations rencontrées, tout en sensibilisant les professionnel-les et les élèves à ces phénomènes⁷⁸⁻⁸⁰. L'Unité de promotion et prévention en milieu scolaire (PSPS) travaille également à élaborer des projets qui favorisent le vivre-ensemble⁷⁸. Dès lors, il n'est pas impossible que l'ensemble de ces actions de sensibilisation aient pu rendre les jeunes plus attentives et attentifs au phénomène du (cyber)harcèlement-intimidation et faciliter la perception et la mention de ces actes dans notre questionnaire, tout comme pour le harcèlement sexuel. Compte tenu de la part non négligeable de victimes déclarées, il est important de poursuivre les efforts entrepris afin d'apporter la meilleure prise en charge possible aux jeunes confronté-es aux phénomènes de (cyber)harcèlement-intimidation et ainsi continuer à développer une sensibilisation à ces phénomènes. Relevons également que le harcèlement sur le lieu d'apprentissage touche un cinquième des jeunes en formation professionnelle et que ce taux n'a pas changé depuis 2017.

Les analyses relatives à l'évolution de l'état de santé des jeunes montrent une augmentation importante de la part de jeunes, et principalement de jeunes filles, qui font état d'un mauvais état de santé général, de symptômes somatiques et/ou psychoaffectifs récurrents ou de dépressivité. Ces résultats, notamment au niveau de l'état de santé mentale, sont corroborés par différentes études récentes menées chez les jeunes en Suisse^{28, 81, 82}. La littérature montre notamment que la péjoration de la santé mentale des jeunes est antérieure à la pandémie de COVID-19, mais que celle-ci a encore aggravé la situation^{28, 74, 81}. Une proportion non négligeable des jeunes de notre étude partage la même appréciation concernant l'impact de la pandémie. En effet, près d'un quart des répondant-es de 15 ans et un tiers des répondant-es de 18 ans considèrent que la crise du COVID-19 a impacté négativement leur état de santé mentale. Ces résultats confirment les hypothèses qui avaient été élaborées dans le plan d'action « santé mentale » des jeunes de 2021 de l'Etat de Vaud. Ce plan vise à lancer des actions pour promouvoir la santé des enfants et des jeunes, à intervenir de manière ciblée auprès des groupes à risque et à améliorer la prise en charge

^{yyy} DFJC : Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (ancien nom du DEF).

et la réactivité dans les situations d'urgence et de crise⁸³. Les résultats présentés dans cette étude tout comme les résultats d'autres études confirment la nécessité d'agir^{28, 74, 81}.

Par ailleurs, une part non négligeable des jeunes ne connaissent pas toutes les ressources qui sont à leur disposition en cas de difficultés personnelles ou de problèmes scolaires. En effet, si plus de huit jeunes de 15 ans ou de 18 ans sur dix connaît l'existence des médiatrices et médiateurs en milieu scolaire ou des infirmières et infirmiers en milieu scolaire, seulement 4 jeunes sur dix ont déjà entendu parler des services en ligne (comme www.ciao.ch, www.143.ch ou www.147.ch) disponibles en tout temps et en dehors du contexte scolaire. Certains services mis en place plus récemment comme les psychologues en milieu scolaire dans les établissements postobligatoires sont également encore peu connus. Les actions de promotion des ressources disponibles, adaptées en fonction des différents publics, pourraient être renforcées afin d'améliorer la connaissance qu'ont les jeunes de ces différentes ressources qui sont complémentaires. Par ailleurs, les jeunes ont évoqué d'autres ressources, parmi lesquelles certain·es jeunes ont cité leurs enseignant·es. Il semblerait alors également pertinent de capitaliser sur les liens de confiance déjà établis pour proposer aux jeunes une prise en charge qui corresponde au mieux à leurs besoins et de renforcer les compétences du corps enseignant en la matière.

La situation est plus positive en ce qui concerne les consommations de substances. En effet, tant chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans, nos résultats montrent des diminutions par rapport à l'alcool et à sa consommation excessive, aux cigarettes et, chez les jeunes de 15 ans, au cannabis. A l'échelle lausannoise, chez les jeunes de 15 ans, ces chiffres sont en constante diminution depuis 2004. Ces tendances sont également observées à Zurich⁸. La consommation de cigarettes électroniques, en revanche, a fortement augmenté. Elles sont, avec les *Puffs bars*, les produits du tabac et/ou nicotiné consommés par la plus large proportion de jeunes de 15 ans (environ un cinquième). Chez les jeunes de 18 ans, ce sont également les *Puffs bars*^{zzz} et les cigarettes électroniques, mais aussi les cigarettes qui sont consommées par les plus larges proportions de jeunes (environ un tiers). Ces résultats sur la consommation de cigarette électronique sont corroborés par l'étude HBSC qui relève que 25% des jeunes de 15 ans ont fumé une cigarette électronique (*Puffs bars* comprises) au cours des 30 derniers jours²⁹ ; tout comme une récente étude menée par Unisanté qui a mis en évidence que près de 9% des jeunes romand·es de 14-17 ans ont consommé des *Puffs bars* fréquemment (*i.e.* durant 10 jours ou plus au cours des 30 derniers jours)⁸⁴. Il semble alors important d'améliorer les efforts de prévention sur ces nouvelles manières de consommer des produits du tabac et/ou nicotiné, sans pour autant abandonner les efforts mis en œuvre vis-à-vis de la cigarette conventionnelle. D'autant que des recherches récentes ont montré que les *Puffs bars* bénéficient d'une activité publicitaire forte et qu'elles sont particulièrement accessibles et attractives pour les jeunes du canton de Vaud et du Valais⁸⁵. Dans cette ligne, le Grand Conseil du canton de Vaud a récemment accepté un projet visant à interdire la vente de produits du tabac aux mineur·es⁸⁶. Relevons, par ailleurs, que de manière générale, les résultats concernant les consommations de la dernière édition de l'étude HBSC menée en 2022 montrent plutôt une certaine stabilité sur les consommations de substances psychoactives après une augmentation observée en 2014²⁹. Les indicateurs utilisés dans cette étude et dans la nôtre ne sont cependant pas directement comparables.

^{zzz} Les *Puff bars* sont des cigarettes électroniques « prêtes à l'emploi » et à usage unique.

La présente étude documente également l'identité de genre, l'expression de genre et l'orientation sexuelle des jeunes de 15 ans et 18 ans. Ces indicateurs étant encore peu utilisés – malgré les recommandations des instances de santé publique – dans les études en population générale en Suisse, ces analyses constituent une source précieuse de données en la matière. Ainsi, parmi les jeunes de 15 ans, en 2022, 1.9% expriment une identité de genre transgenre ou se disent en questionnement. Cette proportion s'élève à 2.9% chez les jeunes de 18 ans. Relevons qu'il y a proportionnellement plus de personnes assignées au féminin à la naissance parmi les jeunes transgenres, non binaires ou en questionnement, et ceci dans les deux groupes d'âge. Au niveau de l'expression de genre, on observe qu'il y a plus fréquemment concordance entre le sexe assigné à la naissance et l'expression de genre chez les jeunes assigné-es au masculin à la naissance que chez les jeunes assigné-es au féminin (85% des garçons et 61.4% des filles de 15 ans ; 86.5% des garçons et 60.1% des filles de 18 ans en 2022). Il ressort également que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à relater une orientation sexuelle non exclusivement hétérosexuelle (19.7% des filles et 6.9% des garçons de 15 ans ; 29.7% des filles et 10.4% des garçons de 18 ans en 2022).

Nos résultats ont montré que de nombreuses et de nombreux jeunes sont témoins de discriminations au sein de leur établissement scolaire. Certaines de celles-ci sont en lien avec l'orientation affective ou sexuelle supposée ou avérée, l'identité de genre, la façon dont on perçoit l'expression de genre d'un-e jeune, ou encore le sexe assigné à la naissance. Par ailleurs, comme l'ont montré des études précédentes, les jeunes non exclusivement hétérosexuel-les ainsi que les jeunes transgenres sont plus fortement exposé-es à différentes formes de violences et de harcèlement-intimidation que leurs pair-es exclusivement hétérosexuel-les ou cisgenres⁸⁷⁻⁸⁹. Elles et ils sont aussi proportionnellement plus nombreuses et nombreux à consommer certaines substances psychoactives et proportionnellement moins nombreuses et nombreux à se déclarer en bonne santé que leurs pair-es exclusivement hétérosexuel-les ou cisgenres^{87, 88}. De plus, ces résultats montrent que les personnes intersexuées sont également touchées par les comportements violents. En 2021, le DFJC^{aaaa} a démarré un plan d'action pour la prévention et le traitement de l'homophobie et de la transphobie dans les lieux de formation, fondé sur trois axes et 10 mesures^{90, 91}. À l'aune de ces différentes recherches et de la présente étude, il s'avère essentiel de poursuivre le déploiement entrepris et il sera utile de conduire des analyses complémentaires spécifiques sur ces données 2022 pour faire un nouveau point sur les violences vécues par les jeunes qui ne sont pas exclusivement hétérosexuel-les et/ou cisgenres. L'ajout d'un indicateur relatif à l'expression de genre, dans l'étude de 2022, permettra par ailleurs d'affiner la compréhension de ces phénomènes.

Les résultats de la présente étude, comme ceux d'autres études^{8, 92, 93}, montrent une diminution de la proportion de jeunes qui indiquent avoir eu des rapports sexuels, et la part de jeunes qui indiquent être en couple ou l'avoir été au cours des 12 derniers mois. On peut supposer que ce phénomène est en partie dû aux restrictions de contacts liées à la pandémie de COVID-19, même s'il semble s'inscrire dans une tendance plus générale, comme le fait remarquer l'étude zurichoise⁸. Néanmoins, les jeunes sont encore aujourd'hui touché-es par des comportements violents ou abusifs lors des premières fréquentations amoureuses (VJC). De manière générale, depuis les dernières éditions de l'étude, on observe une diminution des actes de monitoring (*i.e.* le fait de

^{aaaa} Le DFJC est l'ancien nom du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF).

surveiller les faits et gestes de sa ou son partenaire), mais une augmentation des cyberviolences et des violences physiques tant dans la perspective des jeunes victimes, que des jeunes auteur-es et pour les deux groupes d'âge considérés. Différentes actions ont été mises en place depuis plusieurs années, comme, entre autres, le développement par la Fondation PROFA du programme « Georgette in love »^{bbbb}, mais aussi d'une « love boussole » permettant d'aborder ces questions lors des consultations de santé sexuelle^{cccc}, ou encore la mise en place du programme « As de cœur – amitié, amour et sexualité sans violences »^{dddd} dans différents cantons de Suisse⁹⁴⁻⁹⁶. Ces programmes ont peut-être contribué à la diminution de la forme la plus fréquente de VJC, le monitoring. Cependant, il semble pertinent de poursuivre les efforts initiés car certaines formes de VJC sont en augmentation et restent prévalentes parmi nos répondant-es de 15 ans et de 18 ans, tant dans la perspective des jeunes victimes que des jeunes auteur-es.

Finalement, cette étude a permis de récolter de manière simultanée des données chez les jeunes de 15 ans et chez les jeunes de 18 ans. Bien que les premières éditions de ces études n'aient pas été conduites la même année pour les deux groupes d'âge (2014 pour les jeunes de 15 ans et 2017 pour les jeunes de 18 ans), des tendances similaires peuvent s'observer pour les deux groupes d'âge. Comme l'avaient montré de précédentes analyses⁷, les jeunes de 18 ans sont proportionnellement plus nombreuses et nombreux que leurs pair-es de 15 ans à consommer des substances psychoactives de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois. Elles et ils sont également plus nombreuses et nombreux à avoir été victimes d'agressions sexuelles ou de harcèlement sexuel, elles et ils comptent en revanche des taux inférieurs de jeunes auteur-es de délits au cours des 12 derniers mois. Par ailleurs, la comparaison des résultats obtenus dans cette étude avec ceux obtenus dans le canton de Zurich en 2021 met en valeur des taux et des tendances similaires pour la grande majorité des comportements investigués⁸.

Ces analyses apportent des réponses à différentes questions mais soulèvent également de nouvelles interrogations. En effet, un des objectifs de ce rapport était de faire un nouvel état des lieux de la situation en 2022. Il serait dès lors intéressant de le compléter avec de nouvelles analyses afin d'avoir plus de précisions pour certains phénomènes comme le (cyber)harcèlement-intimidation, le harcèlement sexuel ou pour certains sous-groupes par exemple pour les personnes suivant un certain type de formation ou pour les personnes dont l'orientation sexuelle n'est pas exclusivement hétérosexuelle et/ou l'identité de genre cisgenre.

Relevons également que ces études ont différentes limites. Le questionnaire avec lequel les données sont récoltées est long. Nous ne pouvons pas exclure que pour une partie non négligeable des répondant-es, la fiabilité des réponses baisse en avançant dans le questionnaire en lien avec une forme de lassitude. Par ailleurs, bien que le questionnaire soit revu avant chaque édition de l'étude, les questions sont le moins possible modifiées afin de pouvoir assurer la possibilité de faire des analyses de tendance au fil du temps. Cependant, les habitudes tout comme le vocabulaire et les terminologies utilisés par les jeunes évoluent au fil du temps. Par exemple, alors qu'en 2004, on

^{bbbb} Programme de prévention et de promotion de la santé sexuelle par les pair-es (<https://www.profa.ch/georgette-in-love>).

^{cccc} <https://www.profa.ch/loveboussole> [consulté le 11.10.23]

^{dddd} Depuis 2017, La Fondation RADIX^{dddd} gère le projet national de diffusion du programme « As de cœur - amitié, amour et sexualité sans violences », nommé précédemment « Sortir ensemble et se respecter » (SE&SR), et son adaptation en Suisse alémanique « Herzsprung – Freundschaft, Liebe und Sexualität ohne Gewalt » (Herzsprung) en étroite collaboration avec les cantons impliqués, dans le but d'ancrer le programme et de le mettre en œuvre auprès des jeunes⁹⁴⁻⁹⁶.

pouvait encore parler de « Myspace » ou de « chatter sur Internet », ce ne sont plus des éléments connus des jeunes en 2022. Dans la mesure du possible, ces termes obsolètes ont été remplacés par des termes plus utilisés au moment de la passation du questionnaire. N'oublions pas non plus que le caractère transversal de ces données ne permet pas de pouvoir établir un lien de causalité, mais uniquement des corrélations entre deux variables.

Ce rapport dépeint une situation et des évolutions préoccupantes. Cette situation n'est cependant pas spécifique au canton de Vaud, mais se retrouve ailleurs en Suisse comme à Zurich^{8,10}. L'analyse sur le plus long terme de la situation lausannoise pour les jeunes de 15 ans permet d'observer une dynamique en deux temps. Alors que la majorité des comportements étudiés avaient diminués chez les jeunes lausannois·es de 15 ans entre 2004 et 2014, les valeurs observées en 2022 se rapprochent des taux de 2004. Il est donc essentiel que les efforts de prévention des violences et de promotion de la santé déjà initiés soient maintenus, voire renforcés afin que la situation s'améliore à nouveau.

5 Références

- 1 Dorfman L, Schiraldi V. Off balance : youth, race & crime in the news. Washington: Building Blocks for Youth, 2001.
- 2 Aebi MF. Comment mesurer la délinquance? Paris: Armand Colin; 2006.
- 3 Ribeaud D. Evolution des comportements violents chez les jeunes ces 20 dernières années. Tentative d'interprétation cohérente de résultats apparemment contradictoires. Sécurité sociale CHSS. 2013;35-45.
- 4 Aebi MF, Jaquier V. Les sondages de délinquance autoreportée : origines, fiabilité et validité. *Déviance et Société*. 2008;32:205-27.
- 5 Lucia S. Multidimensional Approach to Bullying. [Thesis]. Lausanne: Ecole de Sciences Criminelles - UNIL; 2009.
- 6 Lucia S, Stadelmann S, Ribeaud D, Gervasoni J-P. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2015. (Raisons de santé 250).
- 7 Lucia S, Stadelmann S, Pin S. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes adultes dans le canton de Vaud. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018. (Raisons de santé 290).
- 8 Ribeaud D, Loher M. Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich 1999-2021. Forschungsbericht. Zürich: Jacobs Center for Productive Youth Development, Universität Zürich, 2022.
- 9 Farrington DP. Age and Crime. *Crime and Justice*. 1986;7:189-250.
- 10 Haymoz S, Manzoni P, Milani R, Biberstein L, Kamenowski M. Délinquance juvénile en Suisse: principaux résultats de la 4ème vague de l'enquête internationale de délinquance juvénile. (International Self-Report Delinquency study - ISRD4). Fribourg: Haute école de travail social - Fribourg et Département de travail social. Institut de la délinquance et de la prévention de la criminalité, 2022.
- 11 Office fédéral de la statistique (OFS). Statistique policière de la criminalité (SPC): rapport annuel 2022 des infractions enregistrées par la police. Neuchâtel (Suisse): Office fédéral de la statistique (OFS) 2023.
- 12 Eisner M, Manzoni P, Ribeaud D. Gewalterfahrungen von Jugendlichen : Opfererfahrungen und selbstberichtete Gewalt bei Schülerinnen und Schülern im Kanton Zürich. Aarau: Sauerländer Verlag, 2000.
- 13 Ribeaud D, Eisner M. Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich. Schlussbericht zuhanden der Bildungsdirektion des Kantons Zürich. Zürich: Pädagogisches Institut Universität Zürich, 2008.
- 14 Ribeaud D. Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich 1999-2014. Forschungsbericht. Zürich: Professur für Soziologie, ETH Zürich, 2015.
- 15 Lucia S, Dumas J. Les jeunes neuchâtelois en 2010: enquête auprès des jeunes de 14-15 ans. Genève: Université de Genève, 2011.
- 16 Lucia S, Stadelmann S, Pin S. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018. (Raisons de santé 288).
- 17 Junger-Tas J, Terlouw GJ, Klein MW. Delinquent behavior among young people in the western world: first results of the international self-report delinquency study. Amsterdam: Kugler Publications; 1994.
- 18 Enzmann D, Kivivuori J, Marshall IH, Steketee M, Hough M, Killias M. A global perspective on young people as offenders and victims: first results from the ISRD3 study. Charm: Springer International Publishing; 2018.
- 19 Hrizi Y. Actes de violence dans les établissements publics genevois d'enseignement recensés dans SIGNA. Année scolaire 2021-2022. Genève: République et canton de Genève: Service de la recherche en éducation, 2022.
- 20 Narring F, Michaud PA, Frappier JY, Wydler H. La santé des adolescents en Suisse : rapport d'une enquête nationale sur la santé et les styles de vie des 5-20 ans. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 1994. (Cahiers de recherches et de documentation 113a).
- 21 Wydler H, Walter T, Hättich A, Hornung R, Gutzwiller F. Die Gesundheit 20 jähriger in der Schweiz. Ergebnisse der PRP 1993. Aarau: Sauerländer; 1996.
- 22 Calmonte R, Spuhler T, Weiss W. Schweizerische Gesundheitsbefragung – Gesundheit und Gesundheitsverhalten in der Schweiz 1997. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2000.

- 23 Narring F, Tschumper A, Inderwildi Bonivento L, Jeannin A, Addor V, Bütikofer A, et al. Santé et styles de vie des adolescents âgés de 16 à 20 ans en Suisse (2002). SMASH 2002 : Swiss multicenter adolescent survey on health 2002. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2004. (Raisons de santé 95a).
- 24 Gmel G, Akre C, Astudillo M, Bähler C, Baggio S, Bertholet N, et al. The Swiss Cohort Study on Substance Use Risk Factors—Findings of two waves. *Sucht: Zeitschrift für Wissenschaft und Praxis*. 2015;61(4):251-62.
- 25 Barrense-Dias Y, Berchtold A, Suris JC. Adolescent·e·s, Internet et médias numériques : les côtés positifs. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2020. (Raisons de santé 317).
- 26 Gmel G, Mohler-Kuo M, Studer J, Gachoud C, Marmet S, Baggio S, et al. Cohort Study on Substance Use Risk Factors (C-SURF) [data set]. Zenodo; 2021. Available from: 10.5281/zenodo.5469952
- 27 Barrense-Dias Y, Berchtold A, Suris JC. GenerationFree : Rapport final de l'étude longitudinale sur la problématique des jeux d'argent chez les jeunes (15-24 ans) du canton de Fribourg. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2019. (Raisons de santé 304). Available from: <http://dx.doi.org/10.16908/issn.1660-7104/304>
- 28 Delgrande Jordan M, Schmidhauser V, Balsiger N. Santé et bien-être des 11 à 15 ans en Suisse: situation en 2022, évolution dans le temps et corrélats. Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Lausanne: Addiction Suisse, 2023. (Rapport de recherche No 159).
- 29 Delgrande Jordan M, Balsiger N, Schmidhauser V. Consommation de substances psychoactives chez les 11 à 15 ans en Suisse: situation en 2022 et évolution dans le temps. Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Lausanne: Addiction Suisse, 2023. (Rapport de recherche No 149).
- 30 Delgrande Jordan M, Schmidhauser V. Comportements en ligne des 11 à 15 ans en Suisse: situation en 2022 et évolution récente. Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Lausanne: Addiction Suisse, 2023. (Rapport de recherche No 154).
- 31 Gmel G, Kuendig H, Notari L, Gmel C. Monitoring suisse des addictions : consommation d'alcool, tabac et drogues illégales en Suisse en 2016. Lausanne (Suisse): Addiction Suisse, 2017.
- 32 Erzinger AB, Verner M, König N, Petrucci F, Nidegger C, Roos E, et al. PISA 2018 : Les élèves de Suisse en comparaison internationale. Berne et Genève: SEFRI/CDIP et Consortium PISA.ch, 2019.
- 33 Killias M, Lucia S, Villettaz P. Les jeunes et l'insécurité: victimes et auteurs. Enquête auprès de jeunes de 14 à 16 ans. Lausanne: Université de Lausanne - Institut de criminologie et de droit pénal (ICDP), 2004.
- 34 Wetzels P, Enzmann D, Mecklenburg E, Pfeiffer C. Jugend und Gewalt: Eine repräsentative Dunkelfeldanalyse in München und acht anderen deutschen Städten. Baden-Baden: Nomos; 2001.
- 35 Killias M, Villettaz P, Rabasa J. Self-reported Juvenile Delinquency in Switzerland. In: Junger-Tas J, Terlow G-J, Klein MW, editors. Delinquent behavior among young people in the western world: First results of the international self-report delinquency study. Amsterdam: Kugler Publications; 1994. p. 186-211.
- 36 Smith PK, Mahdavi J, Carvalho M, Fisher S, Russel S, Tippett N. Cyberbullying : Its nature and impact in secondary school pupils. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*. 2008;49:376-85.
- 37 Grasmick HG, Tittle CR, Bursik RJ, Arneklev BJ. Testing the core empirical implications of Gottfredson and Hirschi's general theory of crime. *Journal of Research in Crime and Delinquency*. 1993;30(1):5-29.
- 38 Sticca F, Ruggieri S, Alsaker F, Perren S. Longitudinal Risk Factors for Cyberbullying in Adolescence. *Journal of Community & Applied Social Psychology*. 2013;23(1):52-67.
- 39 Leymann H. The content and development of mobbing at work. *European Journal of Work and Organizational Psychology*. 1996;5(2):165-84.
- 40 Niedhammer I, Chastang J-F, David S. Importance of psychosocial work factors on general health outcomes in the national French SUMER survey. *Occupational Medicine*. 2007;58(1):15-24.
- 41 Escartín J, Monzani L, Leong F, Rodríguez-Carballeira Á. A reduced form of the Workplace Bullying Scale – the EAPA-T-R: A useful instrument for daily diary and experience sampling studies. *Work & Stress*. 2017;31(1):42-62.
- 42 Adams L, Hilger L, Moselen E, Basi T, Gooding O, Hull J. 2020 Sexual Harassment Survey. Londres: Government Equalities Office, 2019.
- 43 Biberstein L, Nef S, Baier D, Markwalder N. Harcèlement sexuel en Suisse. Berne: Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG, Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, 2022.
- 44 Strub S, Schär Moser M. Risque et ampleur du harcèlement sexuel sur le lieu de travail: une enquête représentative en Suisse alémanique et en Suisse romande. Berne: Secrétariat d'Etat à l'économie SECO ; Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG, 2008.

- 45 Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DGEP et Unité PSPS), Département des infrastructures et des ressources humaines (Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes). Stop harcèlement sexuel: agissons ensemble contre le harcèlement sexuel dans les lieux de formation. Guide d'accompagnement en cas de harcèlement sexuel. Lausanne: Canton de Vaud; 2021.
- 46 Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Feuille d'information violence domestique n°18: Violence dans les relations de couple entre jeunes. Berne: Département fédéral de l'intérieur (DFI); 2014.
- 47 O'Keefe M. Predictors of Dating Violence Among High School Students. *Journal of Interpersonal Violence*. 1997;12(4):546-68.
- 48 Barrense-Dias Y, Berchtold A, Suris JC. La problématique des jeux d'argent chez les adolescents du canton de Fribourg 2015-2016. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2016.
- 49 Barrense-Dias Y, Berchtold A, Akre C, Suris JC. Youth Dating Violence in Switzerland. *J Adolescent Health*. 2017;60(2):S79-S80.
- 50 Taylor B, Stein ND, Woods D, Mumford E. Shifting Boundaries: Final Report on an Experimental Evaluation of a Youth Dating Violence Prevention Program in New York City Middle Schools. Washington, DC: Police Executive Research Forum, 2013.
- 51 Zweig JM, Dank M, Lachman P, Yahner J. Technology, Teen Dating Violence and Abuse, and Bullying. Washington, DC: Urban Institute, 2013.
- 52 Straus MA. Measuring intrafamily conflict and violence: The Conflict Tactics (CT) Scales. *Journal of Marriage and the Family*. 1979;41(1):75-88.
- 53 Straus MA, Hamby SL, Boney-McCoy S, Sugarman DB. The revised Conflict Tactics Scales (CTS2) – Development and preliminary psychometric data. *Journal of Family Issues*. 1996;17(3):283-316.
- 54 Huber S, Huber OW. The Centrality of Religiosity Scale (CRS). *Religions*. 2012;3(3):710-24.
- 55 Nisbett RE, Cohen D. Culture of Honor: The Psychology of Violence in the South. Boulder, CO: Westview Press; 1996.
- 56 Enzmann D, Brettfeld K, Wetzels P. Männlichkeitsnormen und die Kultur der Ehre: Empirische Prüfung eines theoretischen Modells zur Erklärung erhöhter Delinquenzraten jugendlicher Migranten. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*. 2003;Sonderheft 43:264-87.
- 57 Gillioz L, De Puy J, Ducret V. Domination et violence envers la femme dans le couple. Lausanne: Payot; 1997.
- 58 Ribeaud D, Eisner M. Are Moral Disengagement, Neutralization Techniques, and Self-Serving Cognitive Distortions the Same? Developing a Unified Scale of Moral Neutralization of Aggression. *International Journal of Conflict and Violence*. 2010;4(2):298-315.
- 59 Klocke U. Akzeptanz sexueller Vielfalt an Berliner Schulen: Eine Befragung zu Verhalten, Einstellungen und Wissen zu LSBT und deren Einflussvariablen. Berlin: Humboldt Universität, 2012.
- 60 Nivette AE, Eisner M, Malti T, Ribeaud D. The Social and Developmental Antecedents of Legal Cynicism. *J Res Crime Delinq*. 2015;52(2):270-98.
- 61 Hunt SM. Subjective health indicators and health promotion. *Health Promotion International*. 1988;3(1):23-34.
- 62 Storni M, Kaeser M, Lieberherr R. Enquête suisse sur la santé 2012. Vue d'ensemble. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS), 2013.
- 63 Delgrande Jordan M, Kuntsche E. Comportements de santé des jeunes adolescents en Suisse: les résultats d'une enquête nationale. Chêne-Bourg: Médecine et Hygiène; 2012.
- 64 Ganzeboom HBG, Degraaf PM, Treiman DJ, Deleeuw J. A Standard International Socioeconomic Index of Occupational- Status. *Social Science Research*. 1992;21(1):1-56.
- 65 Ganzeboom HB, Treiman DJ. Internationally Comparable Measures of Occupational Status for the 1988 International Standard Classification of Occupations. *Social Science Research* 1996;25:201-39.
- 66 Kosciw JG, Greytak EA, Giga NM, Villenas C, Danischewski DJ. The 2015 National School Climate Survey: The experiences of lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer youth in our nation's schools. New York: GLSEN, 2016.
- 67 Mössle T, Kleimann M, Rehbein F. Bildschirmmedien im Alltag von Kindern und Jugendlichen. Problematische Mediennutzungsmuster und ihr Zusammenhang mit Schulleistungen und Aggressivität. Baden-Baden: Nomos; 2007.
- 68 Benjamini Y, Hochberg Y. Controlling the False Discovery Rate - a Practical and Powerful Approach to Multiple Testing. *J R Stat Soc B*. 1995;57(1):289-300.

- 69 Gignac GE, Szodorai ET. Effect size guidelines for individual differences researchers. *Pers Individ Differ*. 2016;102:74-8.
- 70 Cohen J. *Statistical power analysis for the behavioral sciences*. 2nd ed. New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates; 1988.
- 71 Dayer C. Quand les violences se donnent un genre: enjeux et pratiques de management. *Journal 3D*. 2020;5:10-3.
- 72 Ribeaud D, Lucia S, Stadelmann S. Évolution et ampleur de la violence parmi les jeunes: résultats d'une étude comparative entre les cantons de Vaud et de Zurich. Berne: Office fédérale des assurances sociales, 2015.
- 73 ge.ch. Le diagnostic local de sécurité 2023 met en avant un sentiment de sécurité certain. Service communication et information de la République et Canton de Genève; 2023 [20.11.2023]; Available from: <https://www.ge.ch/document/diagnostic-local-securite-2023-met-avant-sentiment-securite-certain>.
- 74 addictionuisse.ch. Enquête nationale auprès des élèves : bien-être en baisse, avec un recul plus marqué chez les filles. Lausanne: Addiction Suisse; 2023 [20.11.2023]; Available from: <https://www.addictionsuisse.ch/press/enquete-nationale-aupres-des-eleves-bien-etre-en-baisse-avec-un-recul-plus-marque-chez-les-filles/>.
- 75 Jans C, Golder L, Pepe A, Brugunder T, Bohn D, Rey R. Credit Suisse Youth Barometer 2022. Insecure instead of carefree: Youth in times of crisis. gfs.bern, 2022.
- 76 rts.ch. Les Chambres se mettent d'accord sur la définition du viol. 2023 [20.11.2023]; Available from: <https://www.rts.ch/info/suisse/14067756-les-chambres-se-mettent-daccord-sur-la-definition-du-viol.html>.
- 77 Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC). Incivilités et harcèlement : Renforcer la prévention auprès des élèves en appuyant les établissements scolaires. Lausanne: Canton de Vaud; 2015.
- 78 Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC). Les nouveautés de la rentrée 2018-2019. Canton de Vaud; 2018.
- 79 vd.ch. Gérer les cas de harcèlement-intimidation entre élèves. Lausanne: Etat de Vaud; 2021 [20.11.2023]; Available from: <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/detail/communiquede/gerer-les-cas-de-harcelement-intimidation-entre-eleves-1619424489.pd>.
- 80 Pikas A. New developments of the shared concern method. *School Psychol Int*. 2002;23(3):307-26.
- 81 Barrense-Dias Y, Chok L, Surís JC. A picture of the mental health of adolescents in Switzerland and Liechtenstein. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2021. (Raisons de santé 323).
- 82 Storni M, Lieberherr R, Kaeser M, Schneider S. Enquête suisse sur la santé 2022: vue d'ensemble. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS), 2023.
- 83 Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC). Intensifier le soutien aux jeunes en temps de pandémie. Lausanne: Etat de Vaud; 2021.
- 84 Chok L, Cros J, Lebon L, Zürcher K, Dubuis A, Berthouzoz C, et al. Enquête sur l'usage et les représentations des cigarettes électroniques jetables (puffs) parmi les jeunes romand-es. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2023. (Raisons de santé 344). Available from: <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/344>
- 85 Chok L, Fernandes-Palhares D, Cros J, Lebon L, Zürcher K, Dubuis A, et al. Cigarettes électroniques jetables (puffs) : une étude qualitative sur les opinions des jeunes (14-25 ans) du canton de Vaud et du Valais. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2023. (Raisons de santé 349).
- 86 rts.ch. Le Canton de Vaud va interdire la vente de "puffs" aux mineurs. 2023 [20.11.2023]; Available from: <https://www.rts.ch/info/regions/vald/14450772-le-canton-de-vaud-va-interdire-la-vente-de-puffs-aux-mineurs.html>.
- 87 Lucia S, Stadelmann S, Amiguet M, Ribeaud D, Bize R. Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans les cantons de Vaud et Zurich. Les jeunes non exclusivement hétérosexuel-le-s: populations davantage exposées? Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2017. (Raisons de santé 279).
- 88 Udrisard R, Stadelmann S, Bize R. Des chiffres vaudois sur la victimisation des jeunes LGBT. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2022. (Raisons de santé 329).
- 89 Gianettoni L, Guilley E, Blondé J, Déjussel M, Foretay T, Gross D. Les parcours de formation professionnelle au prisme du sexisme et de l'homophobie. (Premier rapport de recherche Novembre 2023). Lausanne: Unil, 2023. (LIVES Working Paper 99/2023).

- 90 vd.ch. Lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les lieux de formation. Etat de Vaud; 2021 [20.11.2023]; Available from: <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/detail/communiqué/lutte-contre-lhomophobie-et-la-transphobie-dans-les-lieux-de-formation-1621238176.pdf>.
- 91 Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC). Plan d'action pour la prévention et le traitement de l'homophobie et de la transphobie en contexte scolaire en 10 mesures. Lausanne: Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), Etat de Vaud; 2021.
- 92 Twenge JM, Sherman RA, Wells BE. Sexual Inactivity During Young Adulthood Is More Common Among US Millennials and iGen: Age, Period, and Cohort Effects on Having No Sexual Partners After Age 18. Arch Sex Behav. 2017;46(2):433-40.
- 93 Chok L, Suris JC, Barrense-Dias Y. Characteristics of Young People Reporting a Low Sexual Desire in Switzerland. Sexuality & Culture. 2023.
- 94 Minore R, Hofner MC. Conditions d'implantation dans le canton de Vaud d'un programme de prévention des violences et des comportements abusifs auprès des jeunes. L'exemple de Sortir Ensemble Et Se Respecter. Rapport intermédiaire. Lausanne: Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2014.
- 95 Bize R, Debons J, Stadelmann S, Amiguet M, Vujovic K, Lucia S. Evaluation du programme « Sortir Ensemble et Se Respecter » et « Herzsprung - Freundschaft, Liebe und Sexualität ohne Gewalt ». Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2020. (Raisons de santé 316).
- 96 Bize R, Stadelmann S, Debons J, Amiguet M, Vujovic K, Lucia S. Evaluation du programme « Sortir Ensemble et Se Respecter » et « Herzsprung - Freundschaft, Liebe und Sexualität ohne Gewalt » : l'essentiel. Lausanne: Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2020. (Raisons de Santé : Les Essentiels 18a).

6 Annexes

6.1 Groupe d'accompagnement

Nous avons souhaité nous doter d'un groupe d'accompagnement (GA) réunissant des représentant-es de chaque direction impliquée dans le projet ainsi que des expert-es des domaines concernés. Ce GA a eu pour principale responsabilité de soutenir et d'appuyer le processus de la recherche à travers la mise à disposition des compétences et des connaissances spécifiques de ses membres. Il a contribué ainsi à la qualité de l'étude. Le GA n'était cependant pas responsable ni de la conduite, ni du contenu de la recherche. Son rôle était consultatif. L'équipe de recherche a gardé le choix et la responsabilité des décisions finales.

Le Tableau 12 présente la composition et les rôles des membres du GA de cette étude.

Tableau 12 Membres du groupe d'accompagnement de l'édition 2022 de l'étude de victimisation et délinquance dans le canton de Vaud

Personne	Rôle au sein du GA	Poste
Hugues Balthasar ♦	Représentant pour la DGS	Responsable de missions stratégiques à l'Office du médecin cantonal
Sandra Maistrello	Représentante pour la DGEO	Collaboratrice pédagogique à la DGEO
Suzanne Peters	Représentante pour la DGEP	Directrice générale adjointe de la DGEP
Marie Torres	Représentante pour l'Unité PSPS	Responsable a.i. de l'Unité PSPS
Frédéric Vuissoz	Représentant pour la DGEJ	Directeur général adjoint de la DGEJ
Yara Barrense-Dias, PhD	Experte en santé sexuelle et en santé des adolescent-es, criminologue	Responsable du Groupe de recherche sur la santé des adolescents (GRSA) à Unisanté
Caroline Dayer, PhD	Experte en prévention et traitement des violences et des discriminations, des phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves, du harcèlement sexuel ; spécialiste des questions de sexe, genre, sexualité.	Déléguée cantonale aux questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation – Etat de Vaud
Sonia Lucia, PhD	Experte des études de victimisation et délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud, criminologue	Chercheuse et experte indépendante sur les thématiques des violences et des phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves
Denis Ribeaud, PhD	Expert des études de victimisation et délinquance chez les jeunes dans le canton de Zurich, criminologue	Chercheur, <i>Senior research associate</i> au Jacobs Center for Productive Youth Development - Université de Zurich

♦ A la base, la représentation de la DGS était assurée par la Dre Christina Akre, directrice ad interim de la Direction santé communautaire de la DGS. Elle a été remplacée par M Balthasar à l'été 2023 après avoir quitté ses fonctions à la DGS.

Le GA de cette étude a été consulté à deux reprises : au début de l'été 2022 pour lui présenter le questionnaire et le consulter sur les thématiques ajoutées dans l'étude de 2022 (en bilatéral par e-mail) ; puis à l'automne 2023 pour lui présenter les principaux résultats et avoir son retour sur ceux-ci.

6.2 Méthode d'échantillonnage

6.2.1 Études chez les jeunes de 15 ans

Rappel des méthodes d'échantillonnage utilisées en 2004 et 2014

Dans le canton de Vaud, trois récoltes de données ont déjà eu lieu par le passé auprès de jeunes de 15 ans (i.e. en dernière année de scolarité obligatoire) : une en 2003 dans plusieurs régions du canton, une en 2004 à Lausanne et une en 2014 auprès d'un échantillon représentatif du canton de Vaud.

L'étude de 2004 avait visé notamment un échantillon de jeunes en 9^e année (dernière année de scolarité obligatoire selon l'ancien système)^{eeee}. Ainsi, parmi les 1'148 élèves (55 classes) en 9^e année en ville de Lausanne, 592 jeunes ont été sélectionné-es aléatoirement pour participer à l'étude (29 classes). Ce tirage a respecté d'une part la répartition des classes dans les sept établissements scolaires de la ville et, d'autre part, la proportion des classes dans chacune des trois voies scolaires (VSO, VSG, VSB^{ffff}). La base de données finale compte 546 jeunes. Les détails relatifs à la population et à l'échantillon sont disponibles dans d'autres rapports^{5,6}.

L'étude menée en 2014 s'est intéressée à l'ensemble des élèves de 11^e année HarmoS⁹⁹⁹⁹ (dernière année de l'école obligatoire) du canton de Vaud de cette année-là.

Ainsi, à la rentrée 2014, 7'324 élèves (385 classes) suivaient leur scolarité obligatoire en école publique dans le canton^{hhhh}. Toutes les classes lausannoises ont été sélectionnées pour participer à l'étude. En ce qui concerne le reste du canton, un tirage aléatoire des classes a été effectué en respectant, d'une part, la répartition des classes dans les huit régions scolaires et, d'autre part, la proportion des classes dans chacune des trois voies scolaires (VSO, VSG, VSB^{ffff}). Au final, 144 classes ont participé à l'étude (n=2'842 élèves) et le nombre final d'individus dans la banque de données est de 2'665. Les détails relatifs à la population et à l'échantillon sont disponibles dans un autre rapport⁶.

^{eeee} Pour plus de détails, voir la thèse de S. Lucia⁵.

^{ffff} Les élèves interrogés en 2004 et en 2014 étaient orientés dans une des trois voies scolaires à la fin du cycle de transition (soit vers 11-12 ans). Chacune des voies prépare l'élève à des débouchés différents : la voie secondaire à options (VSO) prépare essentiellement aux apprentissages, la voie secondaire générale (VSG) prépare aux apprentissages et aux écoles de diplôme et finalement la voie secondaire baccalauréat (VSB) prépare essentiellement aux études universitaires.

⁹⁹⁹⁹ Le projet HarmoS (Accord inter-cantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire) a été mis en place le 1^{er} août 2009.

^{hhhh} L'échantillonnage a été effectué en faisant une projection de la situation à la rentrée 2022 à partir des données des classes de 11^e année en fin d'année 2021-2022.

L'échantillon de 2022

En 2022, l'étude a à nouveau été menée auprès de l'ensemble des élèves de 11^e année (dernière année de l'école obligatoire) dans le canton de Vaud, selon la même méthode d'échantillonnage. Les élèves en écoles privées ne font donc pas partie de la population de référenceⁱⁱⁱ. A la rentrée 2022, 8'304 élèves (433 classes) suivaient leur scolarité obligatoire en école publique dans le cantonⁱⁱⁱ. Parmi ces dernières et derniers, 1'212 (61 classes) étaient scolarisé-es à Lausanne. Les classes spéciales ne comprenant que des élèves à besoins spécifiques (anciennement nommées « effectif réduit » ou « développement », par exemple) ont été exclues de l'échantillonnage^{kkkk}. Cela représentait 6 classes en 2022 (58 élèves).

Les classes invitées à participer à l'étude ont été sélectionnées de manière aléatoire. A Lausanne, afin de pouvoir assurer des analyses de tendances avec les données 2004 et 2014, un suréchantillonnage a été effectué. Ainsi, 51 classes sur 61 ont été sélectionnées aléatoirement, ce qui représente 73.7% des élèves lausannois en 11^e année.

Dans le reste du canton, nous avons respecté la proportion de 2014, et sélectionné 25.7% des jeunes concerné-es. Pour ce faire, nous avons respecté d'une part la répartition des classes dans chacune des huit régions scolaires (Alpes vaudoises, Broye/Gros-de-Vaud, CRENOL, Jura/Nord vaudois, La Dôle, Lavaux, Riviera^{lll} et Venoge-Lac) et d'autre part la proportion des classes dans les deux voies scolaires (VG et VP^{mmmm}). Sur les 366 classes présentes dans ces huit régions, 103 classes ont été tirées aléatoirement.

Sur la totalité des classes sélectionnées (154 classes), deux classes ont dû être retirées de la sélection car la direction de l'établissement a refusé de participer à l'étude. Parmi les 3'002 élèves restant-es, 189 étaient absent-es (6.3%) lors de la passation du questionnaire (la majorité des absences étaient excusées (87%), 4 sont arrivé-es en retard et n'ont pas pu répondre (0.1%) et 6 ont refusé de participer (0.2%). Les données de deux individus (0.1%) ont été perdues à la suite d'un problème informatique.

Ainsi, un total de 2'801 jeunes a répondu au questionnaire. Puis, comme l'échantillon visait à sélectionner les jeunes vaudois-es de 15 ans, les individus qui ont indiqué ne pas vivre dans le canton de Vaud (n=9, soit 0.3%) ou dont le canton de domicile était inconnu (n=105, soit 3.7%), puis les individus sans indication sur leur âge (n=7, soit 0.2%) ont été exclu-es des analyses.

Finalement, 29 adolescent-es (1.0%) ont encore été retiré-es des analyses pour les raisons suivantes :

ⁱⁱⁱ Dans le canton de Vaud, lors de l'année scolaire 2021-2022, 7.4% des élèves suivaient leur scolarité dans une école privée. Données de l'Office Fédéral des Statistiques (OFS) : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/ecole-obligatoire.assetdetail.24130093.html>

^{jjj} Ces chiffres sont des estimations basées sur la situation des classes de 10^{ème} année de l'année scolaire 2021-2022.

^{kkkk} Ces classes ont été retirées de l'échantillonnage pour des raisons de faisabilité (le questionnaire étant relativement long et compliqué pour des élèves à besoins particuliers).

^{lll} En 2022, les régions scolaires Lavaux et Riviera ont été regroupées en une région nommée « Lavaux-Riviera ». Afin de suivre le même plan d'échantillonnage qu'en 2014, nous les avons séparées en fonction de l'adresse de chaque établissement scolaire.

^{mmmm} Le système scolaire du degré secondaire I a changé depuis 2014, il comporte désormais uniquement deux voies, la voie générale (VG) et la voie pré-gymnasiale (VP).

- Lorsque les incidences de plusieurs victimisations et délits (au moins deux, sans prendre en compte la variable « resquiller ») étaient supérieures à 10 et que le questionnaire comportait un taux élevé de non-réponses (au moins 90% des variables sans réponse) ;
- Lorsque les réponses à plus d'une échelle sur cinq étaient uniformes (i.e. la ou le jeune a coché pour toute l'échelle la même catégorie de réponse).

Le nombre final d'individus dans la banque de données est de 2'651 (dont 862 élèves lausannois-es). La structure de cette population selon chaque groupe d'échantillonnage est présentée Tableau 15 à la section 6.3).

La répartition entre les garçons et les filles est très proche de celle observée dans la population source (Tableau 13). 52% des élèves poursuivent leur scolarité en voie générale (VG) et 48% en voie pré-gymnasiale (VP). Finalement, près de 15% de l'échantillon est scolarisé à Lausanne.

Tableau 13 Détails de la population et de l'échantillon de jeunes de 15 ans (%)

	Population d'intérêt (n=8'326)	Echantillon Sans pondération ⁿⁿⁿⁿ (n=2'651)	Echantillon Avec pondération ⁿⁿⁿⁿ (n=2'651)
Sexe			
Garçon	50.5%	50.1%	50.1%
Fille	49.5%	49.4%	49.3%
Variation du développement sexuel	0.0%	0.5%	0.6%
Voie scolaire			
VG	52.0%	51.1%	52.0%
VP	48.0%	48.9%	48.0%
Région scolaire			
Lausanne	15.4%	32.5%	15.4%
Hors Lausanne	84.6%	67.5%	84.6%

Alors que l'échantillonnage a été effectué sur une projection des données de l'année scolaire 2021-2022 pour la rentrée 2022, la pondération a été effectuée sur la situation réelle à la rentrée 2022. Les données de la population de base présentées ici sont celles de la situation à la rentrée 2022.

6.2.2 Études chez les jeunes de 18 ans

Rappel de la méthode d'échantillonnage utilisée en 2017

Cette étude n'a été proposée à des jeunes en 2^e année de scolarité postobligatoire qu'à une seule occasion jusqu'à ce jour, en 2017. En 2017, comme en 2022, l'étude a été proposée à des jeunes

ⁿⁿⁿⁿ Voir le chapitre 2.1.3 pour plus de précision concernant la pondération.

en formation professionnelle, ou en formation gymnasiale. Chacune de ces voies offrant une importante variété de formations, nous nous sommes focalisé-es sur les filières concentrant une majorité de jeunes de 18 ans^{oooo}.

Pour les formations professionnelles, il s'agit des :

- Formations menant à l'obtention d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ;
- Formations menant à l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC).
- Pour les formations gymnasiales, il s'agit des filières suivantes :
- Ecole de culture générale (ECG) menant à l'obtention d'une maturité professionnelle ;
- Ecole de commerce (EC) menant à l'obtention d'une maturité professionnelle ;
- Ecole de maturité (EM) menant à l'obtention d'une maturité fédérale (équivalent au baccalauréat).

L'échantillonnage effectué auprès des populations en scolarité postobligatoire a été fait de manière analogue aux études menées en 2014 et en 2021 dans le canton de Zurich^{8, 14}.

L'étude de 2017 s'est intéressée à l'ensemble des jeunes en 2^e année d'une des formations postobligatoires décrites ci-dessus dans le canton de Vaud au cours de l'année scolaire 2016-2017, soit un total de 9'388 personnes (5'555 personnes en école professionnelle^{pppp} et 3'833 au gymnase).

- Dans les écoles professionnelles, l'échantillonnage s'est fait en respectant la répartition des jeunes au sein de deux grands groupes : les formations très représentées et les formations peu représentées^{qqqq} :
- Au sein des formations très représentées, un tirage aléatoire des classes a été effectué en respectant la répartition des classes dans chacune des filières à l'exception des trois filières les plus représentées qui ont été fractionnées en deux groupes : les établissements de la ville de Lausanne et ceux en périphérie. Le tirage aléatoire des classes a été effectué en respectant les proportions de chacun de ces groupes.
- Les formations peu représentées ont d'abord été subdivisées en deux groupes selon un index de niveau scolaire établi par le département de la formation du canton de

^{oooo} Nous nous sommes concentré-es sur les formations du secondaire II d'une durée minimale de 2 ans, débutant directement après la fin de la scolarité obligatoire. Les personnes en mesures de transition 1 (telles que EDT, SEMO, COFOP, etc.), en pré-apprentissage, en formation professionnelle supérieure, poursuivant des études dans le but d'obtenir un certificat de maturité professionnelle ou spécialisée, ou en formation gymnasiale pour adultes n'ont ainsi pas été considéré-es pour l'échantillonnage.

^{pppp} Seules les écoles professionnelles totalement financées par le DFJC et les quatre écoles subventionnées (sur cinq) ayant accepté de participer ont été incluses dans la population de base.

^{qqqq} Ces deux groupes ont été créés en fonction du nombre d'étudiant-es dans la filière. En 2017, les formations très représentées regroupent les filières où il y a plus de 60 étudiant-es.

Zurich^{rrrr} (Bildungsdirektion, Schulniveau Index – SNI). Les formations ont été classées selon la médiane du SNI de 2014 : les formations avec une valeur de SNI inférieure à la médiane et celles avec une valeur supérieure. Puis, nous avons distingué les formations professionnelles avec une majorité d’hommes de celles avec une majorité de femmes. Les classes de formations professionnelles peu représentées ont donc été subdivisées en quatre groupes. Le tirage aléatoire des classes au sein des formations peu représentées a été effectué en respectant les proportions de chacun de ces groupes.

En ce qui concerne les formations gymnasiales, un tirage aléatoire des classes a été effectué en respectant la répartition des classes dans chacune des voies de formation (EC, ECG et EM).

Un total de 131 classes sur un total de 493 classes éligibles a donc été sélectionné pour participer à l’étude. Le nombre final d’individus dans la banque de données est de 1'570. Les détails relatifs à la population et à l’échantillon sont disponibles dans un autre rapport⁷.

L’échantillon de 2022

En 2022, 11'020 personnes étaient en 2^e année d’une des formations postobligatoires décrites ci-dessus dans le canton de Vaud^{ssss}. Parmi ces dernières, 5'923 étaient en école professionnelle^{tttt} et 5'097 au gymnase.

Ecoles professionnelles

Comme cette étude s’intéresse aux jeunes vaudois-es de 18 ans, les classes des écoles professionnelles où plus de 50% de l’effectif n’habitait pas dans le canton de Vaud et les classes où la moyenne d’âge était supérieure à 25 ans ont été exclues de l’échantillon (n=66 classes). De plus, afin de limiter les déplacements des auxiliaires de recherche pour un nombre très restreint d’étudiant-es, 41 classes avec moins de 5 élèves ont également été exclues. Ainsi, l’échantillonnage s’est fait sur 344 classes. Comme en 2017, le tirage aléatoire a été effectué en respectant la répartition des jeunes au sein de deux grands groupes : les formations très représentées et les formations peu représentées^{uuuu}.

Au sein des formations très représentées, un tirage aléatoire des classes a été effectué en respectant la répartition des classes dans chacune des filières à l’exception des trois filières les plus représentées (assistant-e/gestionnaire de commerce de détail ; employé-e de commerce – formation initiale de base ; employé-e de commerce – formation initiale élargie) qui ont été fractionnées en deux groupes : les jeunes poursuivant leurs études en ville de Lausanne et celles et

^{rrrr} Dans cet index, chaque formation a une valeur de SNI propre allant de 0 à 100. Plus la valeur de ce SNI est élevée plus le niveau scolaire est important.

^{ssss} L’échantillonnage a été effectué en faisant une projection de la situation à la rentrée 2022 à partir des données des classes de 1^{ère} année de scolarité postobligatoire en fin d’année 2021-2022.

^{tttt} Seules les écoles professionnelles totalement financées par le DFJC et l’école subventionnée (sur trois) ayant accepté de participer ont été incluses dans la population de base.

^{uuuu} Ces deux groupes ont été créés en fonction du nombre d’étudiant-es dans la filière (allant de 5 à 638). En 2022, les formations très représentées regroupent les filières où il y a plus de 70 étudiant-es.

ceux en périphérie. Sur les 235 classes de formations professionnelles très représentées, 54 ont été sélectionnées aléatoirement.

Les formations peu représentées ont été subdivisées en deux groupes selon le même index de niveau scolaire utilisé en 2017 (Schulniveau Index – SNI). Les formations ont été classées selon la médiane du SNI de 2021^{www} (valeur médiane : 48.9) : les formations avec une valeur de SNI inférieure à la médiane et celles avec une valeur supérieure ou égale à la médiane. Au sein de ces deux groupes, nous avons encore distingué les formations professionnelles avec une majorité d'hommes, de celles avec une majorité de femmes. Les formations professionnelles peu représentées étaient donc séparées en quatre groupes.

Le tirage aléatoire des classes au sein des formations peu représentées a été effectué en respectant les proportions de chacun de ces groupes. Sur les 111 classes de formations peu représentées, 24 ont été tirées aléatoirement. Ainsi, au total, 78 classes ont été sélectionnées pour participer à l'étude dans les écoles professionnelles.

Gymnases

En ce qui concerne les formations gymnasiales, un tirage aléatoire des classes a été effectué en respectant la répartition des classes dans chacune des voies de formation (EC, ECG et EM). Sur 226 classes de 2^e année de gymnase, 38 classes ont été tirées aléatoirement.

Sur la totalité des classes sélectionnées (116 classes), deux classes ont dû être éliminées car la direction de l'établissement a refusé de participer à l'étude. Parmi les 1'685 étudiant-es restant-es, 159 n'ont pas participé à l'étude (9.4%) :

- 3 jeunes ont refusé de répondre (0.2%) ;
- 147 jeunes étaient absent-es (84 absences excusées, 16 absences non excusées et 47 absences pour raison inconnue, au total 8.7%) ;
- 9 jeunes sont arrivé-es en retard et n'ont pas pu répondre (0.5%).

Un total de 1'526 jeunes a ainsi répondu au questionnaire. Cet échantillon visant les jeunes adultes vaudois-es, les individus qui ont indiqué ne pas vivre dans le canton de Vaud (n=88, soit 5.8%) ou dont le canton de domicile était inconnu (n=33, soit 2.2%), puis les individus de plus de 24 ans (n=58, soit 3.8%) ou sans indication sur leur âge (n=2, soit 0.1%) ont été retirés de l'échantillon. A ce stade, le nombre de répondant-es était de 1'345.

Finalement, 5 jeunes (0.3%) ont été retiré-es des analyses pour les raisons suivantes :

- Lorsque les incidences de plusieurs victimisations et délits (au moins deux, sans prendre en compte la variable « resquiller ») étaient supérieures à 10 et que le questionnaire comportait un taux élevé de non-réponses (au moins 90% des variables sans réponse) ;

^{www} L'index SNI est régulièrement remis à jour par le département de la formation (Bildungsdirektion) du canton de Zurich.

- Lorsque les réponses à plus d'une échelle sur cinq étaient uniformes (i.e. la ou le jeune a coché pour toute l'échelle la même catégorie de réponse).

Le nombre final d'individus dans la banque de données est de 1'340. La structure et le nombre d'individus de chaque groupe de l'échantillon sont présentés à la section 6.3 (Tableau 16).

La répartition entre les garçons et les filles dans notre échantillon est proche de celle observée dans la population source (Tableau 14). De manière analogue, une moitié des jeunes poursuivent leur formation en école professionnelle et l'autre moitié au gymnase.

Tableau 14 Détails de la population et de l'échantillon de jeunes de 18 ans (%)

	Population d'intérêt (n=9'021)	Echantillon Sans pondération (n=1'340)	Echantillon Avec pondération (n=1'340)
Sexe			
Garçon	53.3%	52.1%	51.6%
Fille	46.7%	47.7%	48.2%
Variation du développement sexuel	0.0%	0.1%	0.1%
Type de formation			
Formation professionnelle	50.1%	48.1%	50.1%
Gymnase	49.9%	51.9%	49.9%

Alors que l'échantillonnage a été effectué sur une projection des données de l'année scolaire 2021-2022 pour la rentrée 2022, la pondération a été effectuée sur la situation réelle à la rentrée 2022. Les données de la population de base présentées ici sont celles de la situation à la rentrée 2022.

6.3 Structure d'échantillonnage

Tableau 15 Structure de l'échantillon cantonal de jeunes de 15 ans net selon le groupe d'échantillonnage

Région scolaire	11VG		11VP	
	n	Pond.	n	Pond.
Alpes Vaudoises	85	1.22	51	1.18
Broye - Gros-de-Vaud	148	1.24	120	1.18
CRENOL	172	1.20	150	1.16
Jura - Nord vaudois	140	1.38	72	1.70
La Dôle	118	1.45	183	1.24
Lavaux	46	1.46	89	1.02
Riviera	113	0.96	95	1.32
Venoge-Lac	94	1.38	113	1.23
Lausanne	438	0.49	424	0.46
Total	1'354		1'297	2'651

Tableau 16 Structure de l'échantillon cantonal de jeunes de 18 ans net selon le groupe d'échantillonnage

Groupe d'échantillonnage		Gymnase		Métiers peu représentés		Métiers très représentés	
		n	Pond.	n	Pond.	n	Pond.
P1	Agent-e d'exploitation CFC / AFP					9	1.20
P2	Aide en technique du bâtiment AFP					14	0.25
P3	Assistant-e dentaire CFC					13	0.86
P4	Assistant-e en pharmacie CFC					10	1.05
P5	Assistant-e en soins et santé communautaire CFC					27	0.54
P6	Assistant-e socio-éducative ou socio-éducatif CFC					26	1.94
P7	Automaticien-ne CFC					34	0.37
P8.1	Gestionnaire de comm. détail AFP/CFC - Lausanne					27	1.01
P8.2	Gestionnaire de comm. détail AFP/CFC - canton					25	1.30
P9	Cuisinière ou cuisinier CFC/AFP					21	1.08
P10	Dessinatrice ou dessinateur CFC					14	0.76
P11	Electricien-ne de montage / de réseau CFC					18	0.73
P12	Electronicien-ne CFC					17	0.40
P13.1	Employé-e de comm.- formation de base - Lausanne					27	0.90
P13.2	Employé-e de comm. - formation de base - canton					23	1.58
P14.1	Employé-e de comm. – formation élargie - Lausanne					31	1.29
P14.2	Employé-e de comm. - formation élargie - canton					41	0.57
P15	Horticultrice ou horticulteur CFC / AFP					14	0.95
P16	Informaticien-ne CFC					24	0.89
P17	Installateur-électricien/Installatrice-électricienne CFC					12	0.94
P18	Logisticien-ne AFP/CFC					32	0.90
P19	Mécanicien-ne < médiane SNI CFC/AFP					14	2.03
P20	Médiamaticien-ne CFC					15	0.87
P21	Peintre CFC / Aide-peintre AFP					7	1.25
P22.1	SNI bas – Majorité de femmes			12	1.87		
P22.2	SNI bas – Majorité d'hommes			41	1.35		
P22.3	SNI haut – Majorité de femmes			46	0.86		
P22.4	SNI haut – Majorité d'hommes			50	1.57		
G23	Ecole de commerce	38	0.93				
G24	Ecole de culture générale	194	0.87				
G25	Ecole de maturité	464	1.00				
Total		696		149		495	1'340

Tableau 17 Structure de l'échantillon lausannois de jeunes de 15 ans net selon le groupe d'échantillonnage

Etablissement scolaire	11VG		11VP		
	n	Pond.	n	Pond.	
EPS du Belvédère	81	1.07	63	0.72	
EPS de Béthusy	60	1.17	80	0.93	
EPS de l'Elysée	40	1.48	64	1.06	
EPS C.F. Ramuz	53	1.13	34	1.42	
EPS Isabelle-de-Montolieu	67	0.93	61	0.73	
EPS des Bergières	69	0.79	55	0.99	
EPS de Villamont	68	0.88	67	1.11	
Total	438		424		862

EPS : établissement primaire et secondaire

6.4 Documents annexes

6.4.1 Lettre adressée aux parents des jeunes de 11^e année sélectionné-es pour participer à l'étude de 2022



Direction générale de
l'enseignement obligatoire et de
la pédagogie spécialisée

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne

Evaluation et expertise
en santé publique (CEESAN)

www.unisante.ch

**A l'attention des parents des élèves
participant à une étude auprès des
jeunes vaudoises et vaudois**

Lausanne, août 2022

Etude auprès des jeunes vaudoises et vaudois

Madame, Monsieur, chers Parents,

En collaboration avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, une étude sera menée par Unisanté en septembre et octobre 2022, auprès d'un échantillon d'élèves de 11^e année. Elle permettra aux jeunes d'exprimer leurs opinions et leurs expériences concernant la violence.

L'objectif principal est de poursuivre de précédentes études conduites en 2004 et 2014, afin d'observer l'évolution de la situation. L'usage des réseaux sociaux par les adolescentes et adolescents, ainsi que la cyberintimidation, sont des thèmes d'actualité qui sont traités dans ces études. La répétition de cette étude permettra ainsi d'alimenter les réflexions et d'informer les prises de décisions concernant les axes prioritaires de la prévention.

Cette étude se déroulera pendant les cours réguliers sur deux périodes. Les participantes et participants pourront refuser de répondre à tout ou partie du questionnaire et les informations données seront traitées de manière totalement confidentielle et anonyme. La protection des données personnelles sera assurée.

La classe de votre enfant ayant été sélectionnée, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien ainsi que sur la participation de votre enfant à cette étude, pour améliorer la compréhension des problématiques liées à la violence. Si tel n'est pas le cas, nous vous prions de le signaler à la direction de son établissement scolaire d'ici au 2 septembre 2022. L'élève ne sera toutefois pas dispensé de cours dans ce contexte.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cet important projet et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, à l'assurance de notre parfaite considération.

Giancarlo VALCESCHINI
Directeur général DGEO

Dr Raphaël BIZE, MER clin
Responsable du secteur Evaluation et d'expertise
en santé publique (CEESAN), Unisanté

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)
Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie
spécialisée (DGEO)
T: 021 316 32 32
www.vd.ch/dgeo - info.dgeo@vd.ch

UNISANTE
Raphaël Bize
Médecin associé
T: 021 314 72 99
raphael.bize@unisante.ch

6.4.2 Feuillelet distribué aux jeunes de 11^e année ayant participé à l'étude en 2022

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne

Etude "Les jeunes vaudois-es en 2022"

Nous te remercions d'avoir participé à cette étude ; grâce à tes réponses, le canton de Vaud pourra mieux comprendre la vie des jeunes d'aujourd'hui et les problèmes qu'elles et ils rencontrent afin de répondre au mieux à leurs besoins. Le questionnaire ne permettra pas de t'identifier et est confidentiel : ni les enseignant-es, ni la direction, ni les parents n'auront accès aux réponses.

Si ce questionnaire soulève des questions pour toi ou si tu ressens le besoin de parler d'un événement particulier maintenant ou par la suite, n'hésite pas à t'adresser aux **PERSONNES A TON ECOUTE DANS TON ECOLE :**

Les enseignant-es, les infirmières et infirmiers scolaires, les médiatrices et médiateurs scolaires, les psychologues scolaires

Tu peux également prendre contact avec les services suivants :

Centre de consultation pour victimes d'infractions (LAVI)

Le centre LAVI répond aux demandes des victimes de violences physiques, sexuelles ou physiques et coordonne l'aide à apporter.

Rue du Grand-Pont 2bis, 1003 Lausanne - 021 631 03 00 – Plus d'infos sur www.lavi.ch

PROFA

Information, accompagnement dans les domaines de la sexualité, la contraception et la grossesse.

Lausanne : 021 631 01 42 – Plus d'infos et autres lieux de contact sur www.profa.ch

Division interdisciplinaire de santé des adolescent-es (DISA)

Consultation pour les adolescent-es de 12-20 ans assurée par une équipe de médecins, gynécologues, conseillères et conseillers en santé sexuelle, diététiciennes et diététiciens, et assistantes médicales et assistants médicaux.

Téléphone : 021 314 37 60 – Plus d'infos sur www.chuv.ch/disa

Espace de soutien et de prévention – abus sexuels (ESPAS)

ESPAS est une association qui vient en aide aux enfants, adolescent-es et adultes ayant subi des abus sexuels, ainsi qu'à leur famille.

Téléphone : 0848 515 000 – Plus d'infos sur www.espas.info

117- police

147 – PRO JUVENTUTE Espace Jeunes

En service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, cette ligne téléphonique fournit des conseils professionnels gratuits aux jeunes qui rencontrent des difficultés.

Téléphone et SMS : 147 – Plus d'infos sur www.147.ch

143 – LA MAIN TENDUE

La Main Tendue est un service par téléphone qui s'adresse à toute personne en difficulté, quel que soit son âge.

Téléphone : 143 – Plus d'infos sur www.143.ch

SITES WEB : www.ciao.ch

6.4.3 Feuillelet distribué aux jeunes de 2^e année de formation postobligatoire ayant participé à l'étude en 2022

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne

Etude "Les jeunes vaudois-es en 2022"

Nous vous remercions d'avoir participé à cette étude ; grâce à vos réponses, le canton de Vaud pourra mieux comprendre la vie des jeunes d'aujourd'hui et les problèmes qu'elles et ils rencontrent afin de répondre au mieux à leurs besoins. Le questionnaire ne permettra de vous identifier et est confidentiel : ni les enseignant-es, ni la direction, ni les parents n'auront accès aux réponses.

Si ce questionnaire soulève des questions pour vous ou si vous ressentez le besoin de parler d'un événement particulier maintenant ou par la suite, n'hésitez pas à vous adresser aux **PERSONNES A VOTRE ECOUTE DANS VOTRE ETABLISSEMENT :**

Les enseignant-es, les infirmières et infirmiers scolaires, les médiatrices et médiateurs scolaires, les accompagnatrices et accompagnateurs spirituels (aumônières et aumôniers), les psychologues scolaires

Vous pouvez également prendre contact avec les services suivants :

Centre de consultation pour victimes d'infractions (LAVI)

Le centre LAVI répond aux demandes des victimes de violences physiques, sexuelles ou physiques et coordonne l'aide à apporter.

Rue du Grand-Pont 2bis, 1003 Lausanne - 021 631 03 00 – Plus d'infos sur www.lavi.ch

PROFA

Information, accompagnement dans les domaines de la sexualité, la contraception et la grossesse.

Lausanne : 021 631 01 42 – Plus d'infos et autres lieux de contact sur www.profa.ch

Division interdisciplinaire de santé des adolescent-es (DISA)

Consultation pour les adolescent-es de 12-20 ans assurée par une équipe de médecins, gynécologues, conseillères et conseillers en santé sexuelle, diététiciennes et diététiciens, et assistantes médicales et assistants médicaux.

Téléphone : 021 314 37 60 – Plus d'infos sur www.chuv.ch/disa

Espace de soutien et de prévention – abus sexuels (ESPAS)

ESPAS est une association qui vient en aide aux enfants, adolescent-es et adultes ayant subi des abus sexuels, ainsi qu'à leur famille.

Téléphone : 0848 515 000 – Plus d'infos sur www.espas.info

117- police

147 – PRO JUVENTUTE Espace Jeunes

En service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, cette ligne téléphonique fournit des conseils professionnels gratuits aux jeunes qui rencontrent des difficultés.

Téléphone et SMS : 147 – Plus d'infos sur www.147.ch

143 – LA MAIN TENDUE

La Main Tendue est un service par téléphone qui s'adresse à toute personne en difficulté, quel que soit son âge.

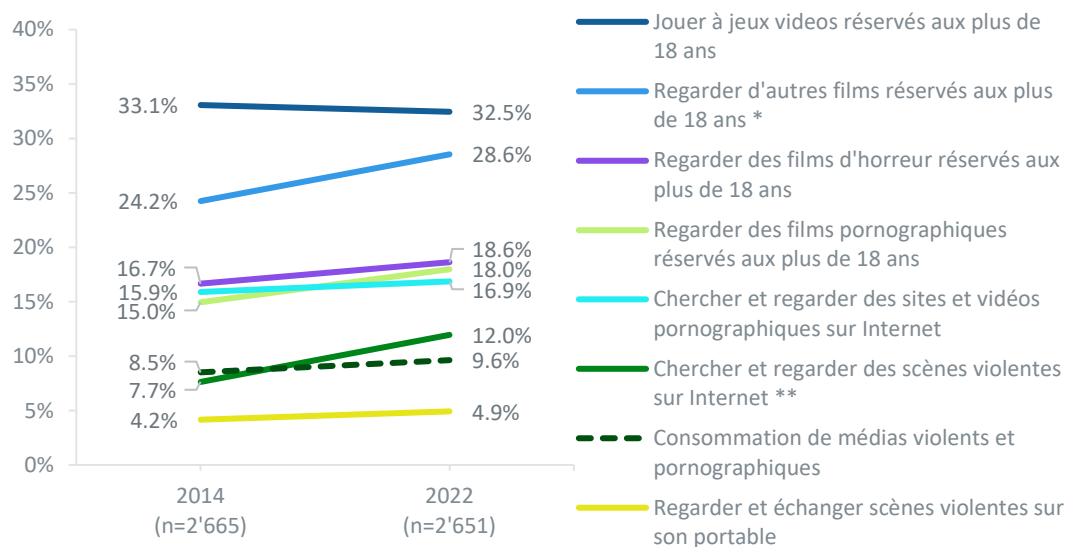
Téléphone : 143 – Plus d'infos sur www.143.ch

SITES WEB : www.ontecoute.ch

6.5 Résultats complémentaires

6.5.1 Loisirs et activités extrascolaires

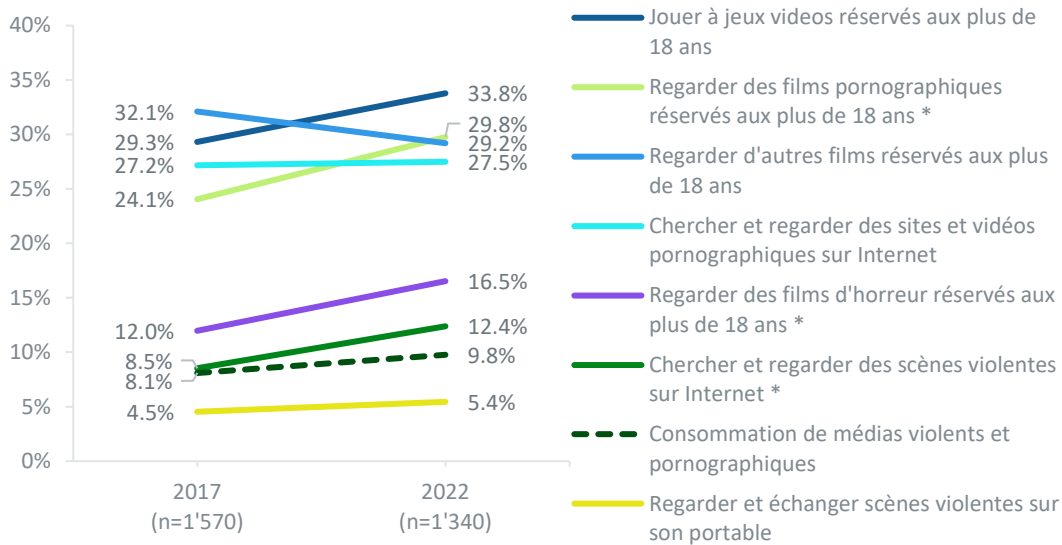
Figure 25 Evolution cantonale des taux de jeunes déclarant visionner différents types de médias violents et pornographiques au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)



Cette figure présente les taux de jeunes déclarant visionner au moins plusieurs fois par mois au cours des 12 derniers mois les différents types de médias violents et pornographiques cités.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Figure 26 Evolution cantonale des taux de jeunes déclarant visionner différents types de médias violents et pornographies au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans (%)

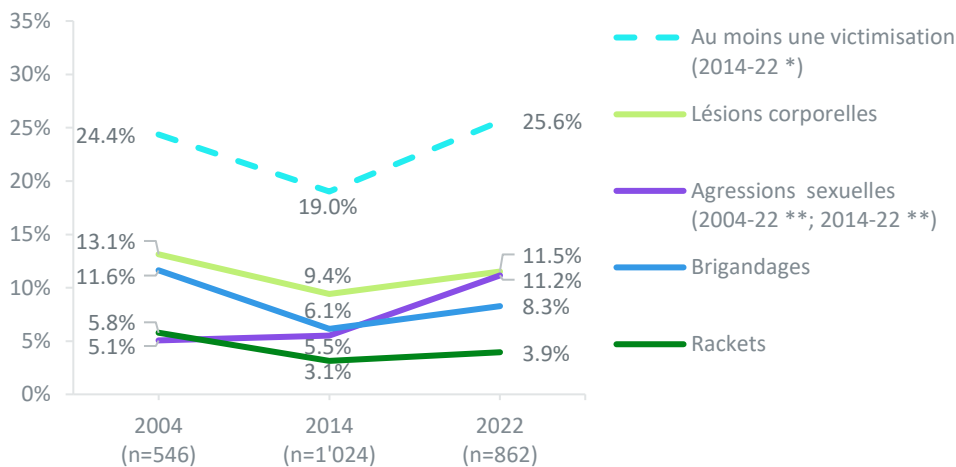


Cette figure présente les taux de jeunes déclarant visionner au moins plusieurs fois par mois au cours des 12 derniers mois les différents types de médias violents et pornographiques cités.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

6.5.2 Victimisation

Figure 27 Evolution lausannoise des taux de jeunes victimes de délits violents au cours de la vie chez les répondant-es de 15 ans (%)

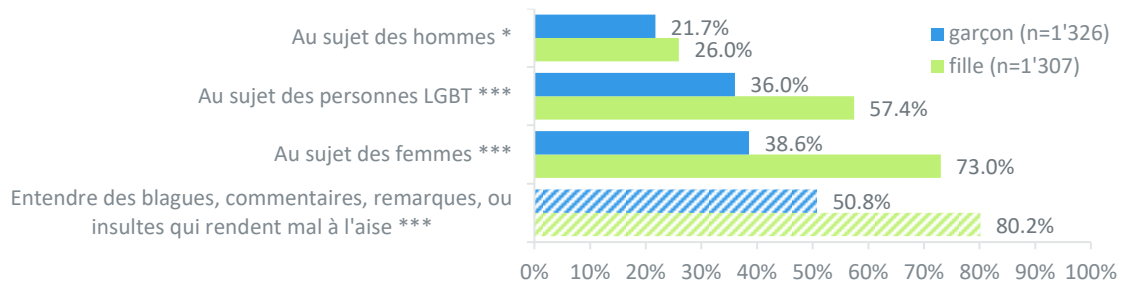


Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours de la vie.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

6.5.3 Harcèlement sexuel

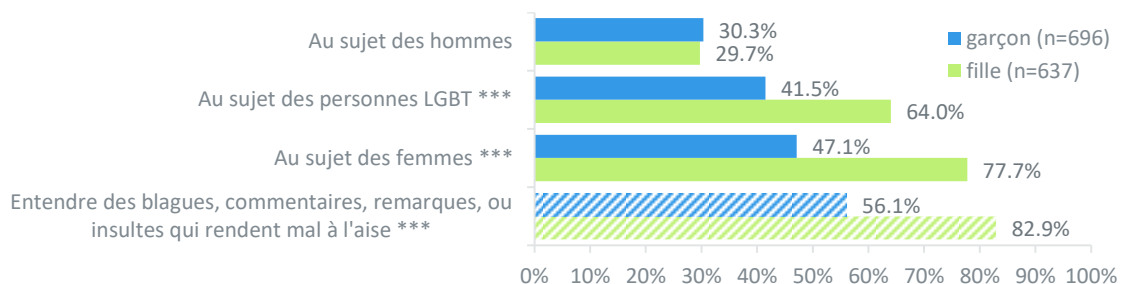
Figure 28 Taux cantonaux de jeunes victimes de blagues, commentaires, remarques, ou insultes qui mettent mal à l'aise au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans en 2022 selon le sexe (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Figure 29 Taux cantonaux de jeunes victimes de blagues, commentaires, remarques, ou insultes qui mettent mal à l'aise au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 18 ans en 2022 selon le sexe (%)

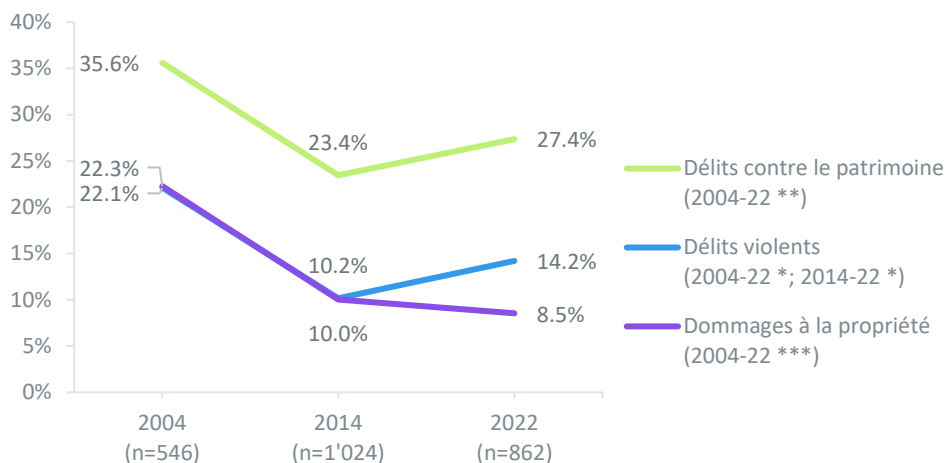


Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

6.5.4 Délinquance

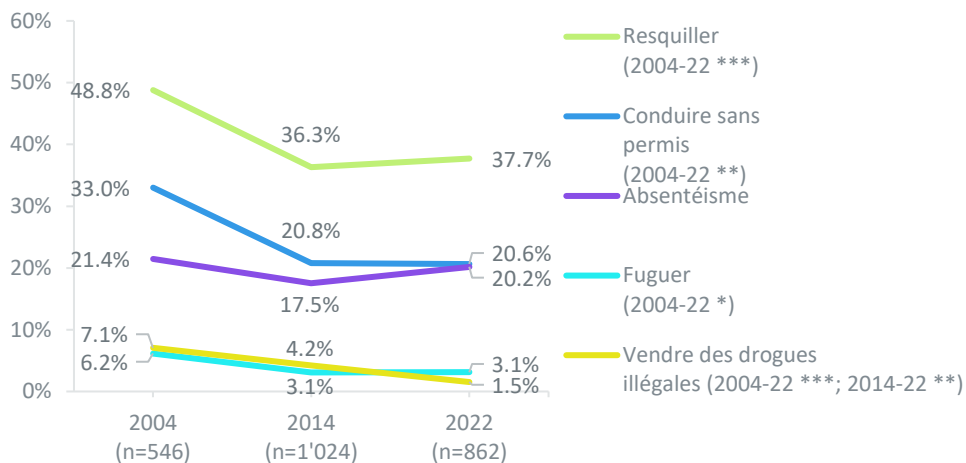
Figure 30 Evolution lausannoise du taux de jeunes auteur-es de délits violents, de délits contre le patrimoine et de dommages à la propriété au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Figure 31 Evolution lausannoise du taux de jeunes auteur-es de comportements antisociaux au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

Evolution dans le temps des facteurs associés à la commission de délits violents

Le Tableau 18 présente graphiquement l'évolution de la valeur moyenne de chaque facteur associé dans le temps (à la hausse ou à la baisse) et sa significativité. La force du lien est présenté dans le Tableau 6 (section 3.3.3).

Etant donné que certains des facteurs étudiés sont associés avec le sexe assigné à la naissance (par exemple les garçons sont proportionnellement plus nombreux à boire de l'alcool de manière hebdomadaire que les filles), les corrélations présentées dans le Tableau 18 sont contrôlées par la variable « sexe »^{www}.

Tableau 18 Evolution cantonale de la valeur moyenne des facteurs associés à la commission de délits violents chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans

Corrélat et facteurs de risque	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	Evolution ₁₄₋₂₂	p ₁₄₋₂₂	Evolution ₁₇₋₂₂	p ₁₇₋₂₂
Facteurs individuels				
<i>Propension et préférences</i>				
Haut niveau de religiosité	n/a	n/a	n/a	n/a
Haut niveau de spiritualité	n/a	n/a	n/a	n/a
Faible maîtrise de soi		***		ns
Auteur-e de délinquance précoce (avant 13 ans)		***		ns
Victime de violences au cours de la vie		***		ns
Mauvaise santé générale		***		***
<i>Attitudes envers la violence</i>				
Adhésion à des normes proviolentes		ns		ns
Adhésion à des normes de masculinité légitimant les violences		***		***
Opinions anti-égalitaires		***		ns
Adhésion aux normes de neutralisation morale des violences		ns		ns
Cynisme légal		***		ns
Mauvaise acceptation de l'homosexualité	n/a	n/a	n/a	n/a
Contexte social des parents				
Famille monoparentale/recomposée		ns		ns
Faible niveau d'éducation des parents		**		ns
Origine migratoire		ns		**
Faible niveau socio-économique (ISEI)		**		ns
Education & climat familial				
<i>Pendant l'enfance, avant 12 ans</i>				
Manque d'affection parentale		**		*
Violences parentales		ns		ns

^{www} Il s'agit de corrélations partielles.

Corrélats et facteurs de risque	Jeunes de 15 ans		Jeunes de 18 ans	
	Evolution ₁₄₋₂₂	p ₁₄₋₂₂	Evolution ₁₇₋₂₂	p ₁₇₋₂₂
Actuellement				
Faible soutien émotionnel des parents		ns		*
Conflit parental		***		*
Facteurs scolaires				
Absentéisme scolaire		**		ns
Manque de motivation scolaire		***		**
Mauvaise relation avec l'enseignant-e		ns		ns
Discrimination de la part d'un-e enseignant-e		+		ns
Climat de la classe négatif		***		ns
Loisirs				
Activités & Style de vie				
Consommation de médias violents et pornographiques		*		*
Sorties fréquentes		***		***
Appartenance à un groupe adoptant des comportements violents		ns		ns
Consommation de substances				
Consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool		***		***
Binge drinking		***		***

Légende

Evolution

Diminution significative	Augmentation significative

n/a : pas de données disponibles

Seuil de significativité : ns p>0.1 ; + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Facteurs individuels

Pour l'ensemble des années étudiées et pour les deux groupes d'âge, le fait d'être assigné-e au masculin est faiblement corrélé à la commission de délits violents ($r = .16$ pour les jeunes de 15 ans et les jeunes de 18 ans en 2022, Tableau 18).

Avoir un haut niveau de religiosité ou de spiritualité^{xxxx} n'est pas associé à la commission de délits violents ($r < .1$ pour les jeunes de 15 ans et $r = .02$ pour les jeunes de 18 ans en 2022), le fait d'avoir une faible maîtrise de soi, en augmentation chez les jeunes de 15 ans depuis 2014, y est moyennement associé ($r = .27$ pour les jeunes de 15 ans et $r = .25$ pour les jeunes de 18 ans en 2022). Avoir été auteur-e de délinquance précoce^{yyyy} (avant l'âge de 13 ans), en augmentation chez

^{xxxx} Ces variables ayant été introduites, sous cette forme, au questionnaire en 2022, il n'est pas possible d'en analyser l'évolution au cours du temps.

^{yyyy} Différents délits et actes antisociaux ont été retenus dans cet indicateur : conduire sans permis, vol dans un véhicule, vol à l'étalage < 50 CHF, vol à l'étalage > 50 CHF, vol à la maison, vol à l'école, vol d'un véhicule, vol sur un véhicule, voler à autrui,

les jeunes de 15 ans depuis 2014, est, en 2022, fortement corrélé à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans ($r = .30$) et faiblement corrélé chez les jeunes de 18 ans ($r = .12$). Le fait d'avoir été victime de violences au cours de la vie est, en revanche, faiblement associé à la commission de délits violents tant chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans ($r = .14$ en 2022 pour les deux groupes d'âge).

Le fait d'être en mauvaise santé générale, bien qu'ayant augmenté depuis les derniers points de mesures pour les jeunes de 15 ans et les jeunes de 18 ans, n'est pas ou faiblement associé à la commission de délits violents ($r = .13$ pour les jeunes de 15 ans et $r < .1$ pour les jeunes de 18 ans en 2022).

Le fait d'être en accord avec différentes normes favorisant les actes violents semble être plus fortement corrélé avec la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans. Par ailleurs, pour les deux groupes d'âge, la force de la corrélation a augmenté en 2022 par rapport à la dernière mesure effectuée. Ainsi, l'approbation des normes proviolentes^{zzzz} est fortement corrélée avec la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans ($r = .30$) et moyennement chez les jeunes de 18 ans ($r = .22$) en 2022. L'adhésion aux normes de neutralisation morale des violences^{aaaaa} suit le même schéma ($r = .31$ chez les jeunes de 15 ans et $r = .22$ chez les jeunes de 18 ans en 2022). L'adhésion à des normes considérées comme de masculinité légitimant les violences^{bbbb}, qui a diminué en 2022 pour les deux groupes d'âge, est moyennement corrélée à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans ($r = .21$) et faiblement chez les jeunes de 18 ans ($r = .11$) en 2022. Avoir une opinion anti-égalitaire^{cccc} est associé de manière faible à la commission de délits chez les jeunes de 15 ans ($r = .1$) et n'est pas associé pour les jeunes de 18 ans ($r = .07$) en 2022. Relevons que ce type d'opinion est statistiquement moins courant en 2022 qu'en 2014 chez les jeunes de 15 ans. Le cynisme légal, soit le fait de considérer que les règles sont là pour être transgressées, a augmenté chez les jeunes de 15 ans depuis 2014. Par ailleurs ce type de positions est associé à la commission de délits violents pour les deux groupes d'âge : $r = .23$ pour les jeunes de 15 ans et $r = .19$ pour les jeunes de 18 ans en 2022. Finalement le fait d'avoir une mauvaise acceptation de l'homosexualité^{dddd} est corrélé de manière faible à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans ($r = .16$), et n'est pas corrélé chez les jeunes de 18 ans ($r = .05$).

Facteurs associés au contexte social des parents

Les facteurs associés au contexte social des parents, comme la structure familiale, la formation professionnelle, le statut migratoire, ou le niveau socio-économique des parents, ne sont pas liés à

importuner quelqu'un-e, lésions corporelles, mettre le feu, menacer quelqu'un-e avec une arme, racketter, brigander, vendre du cannabis, vendre d'autres drogues illicites, graffiti, vandalisme.

^{zzzz} Exemples d'énoncés pour les normes proviolentes : « *il faut un peu de violence pour s'amuser* » ou « *il faut recourir à la violence car c'est la seule manière d'être respecté-e* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^{aaaaa} Exemples d'énoncés pour les normes de neutralisation morale de la violence : « *vous devez faire mal aux autres avant qu'elles ou ils ne vous fassent mal* » ou « *il faut frapper certaines personnes pour leur donner une leçon* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^{bbbb} Exemple d'énoncé pour les normes considérées comme de masculinité légitimant la violence : « *un homme doit être prêt à défendre sa femme et ses enfants* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^{cccc} Exemple d'énoncé pour les opinions anti-égalitaires : « *les hommes ne devraient pas s'occuper des tâches ménagères* » (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

^{dddd} Cette variable ayant été introduite au questionnaire en 2022, il n'est pas possible d'en analyser l'évolution au cours du temps.

la commission de délits violents quel que soit le groupe d'âge considéré ou l'année d'étude. Les jeunes auteur-es de délits violents sont ainsi issu-es de milieux sociaux divers.

Facteurs associés à l'éducation et au climat familial

Le manque d'affection parental durant l'enfance (avant 12 ans), qui a augmenté en 2022 tant chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans, est faiblement associé à la commission de délits violents chez les plus jeunes ($r = .12$) et ne l'est pas chez les plus âgé-es ($r = .09$). Avoir subi des violences parentales avant 12 ans, est moyennement associé avec la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans ($r = .22$) et ne l'est pas chez les jeunes de 18 ans ($r = .06$) en 2022.

Un faible soutien émotionnel des parents et le fait d'observer des conflits entre ses parents sont associés faiblement à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans ($r = .11$ et $r = .15$, respectivement), mais ne le sont pas chez les jeunes de 18 ans ($r = .05$ et $r = .07$, respectivement) en 2022. Relevons que les jeunes témoins de conflits parentaux sont proportionnellement plus nombreuses et nombreux en 2022 pour les deux groupes d'âge.

Facteurs scolaires

Parmi les facteurs scolaires, c'est l'absentéisme scolaire qui est le plus corrélé à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans ($r = .23$ en 2022), par ailleurs, dans ce groupe d'âge, ce phénomène a augmenté depuis 2014. Chez les jeunes de 18 ans, cette corrélation s'élève à $.17$, elle est donc faible.

Le manque de motivation scolaire, en augmentation chez les deux groupes d'âge, est faiblement associé à la commission de délits violents tant chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans ($r = .11$ pour les deux groupes) en 2022. Avoir un-e enseignant-e qui agit de façon discriminante est également faiblement associé à la commission de délits violents pour les deux groupes d'âge ($r = .12$ pour les jeunes de 15 ans et $r = .11$ pour les jeunes de 18 ans). Relevons que, chez les jeunes de 15 ans, on observe une tendance à la diminution de ce phénomène. La mauvaise relation avec l'enseignant-e est faiblement corrélée avec la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans en 2022 ($r = .11$). Le climat de classe négatif n'est, quant à lui, pas associé à la commission de délits violents (tant chez les jeunes de 15 ans que chez les jeunes de 18 ans).

Facteurs associés aux loisirs

La consommation de médias violents et pornographiques est en augmentation en 2022 pour les deux groupes d'âge^{eeee}. Avoir ce type d'activités est moyennement associé à la commission de délits violents chez les jeunes de 15 ans et chez les jeunes de 18 ans ($r = .28$ et $r = .23$ en 2022, respectivement). Les sorties fréquentes sont, en revanche, en diminution pour les deux groupes d'âge. Cette activité reste en 2022, faiblement associée à la commission de délits violents pour les jeunes de 15 ans ($r < .2$) et pour les jeunes de 18 ans ($r = .14$).

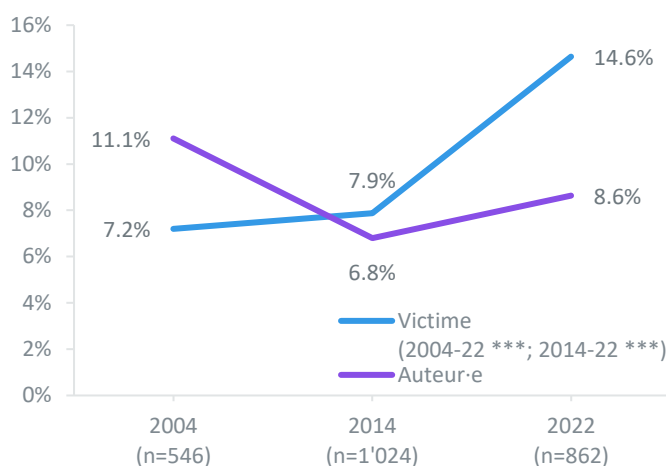
^{eeee} A l'inverse des résultats présentés dans la section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, on ne considère pas ici la consommation régulière des médias violents et pornographiques.

Par ailleurs, le fait d'appartenir à un groupe adoptant des comportements violents est moyennement corrélé à la commission de délits violents tant chez les jeunes de 15 ans ($r = .24$, 2022) que chez les jeunes de 18 ans ($r = .22$ en 2022).

La consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool au cours des 12 derniers mois, ainsi que le fait d'avoir eu au moins une expérience de *binge drinking* au cours des 30 derniers jours étaient tous les deux moyennement associés à la commission de délits violents en 2014 chez les jeunes de 15 ans. Ces pratiques y sont désormais faiblement associées ($r = .16$ et $r = .1$, respectivement) pour ce groupe d'âge en 2022. Chez les jeunes de 18 ans, la tendance est inverse pour la consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool qui était faiblement associée en 2017 et qui est maintenant moyennement associée ($r = .24$). Le *binge drinking*, en revanche, reste faiblement corrélé à la commission de délits violents en 2022 chez les jeunes de 18 ans ($r = .14$). Tant la consommation hebdomadaire de tabac, cannabis et/ou alcool que le *binge drinking* ont diminué de manière significative en 2022 depuis le dernier point de mesure pour les deux groupes d'âge.

6.5.5 Harcèlement-intimidation entre élèves

Figure 32 Evolution lausannoise des taux de jeunes victimes et de jeunes auteur-es de harcèlement-intimidation en face-à-face au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)

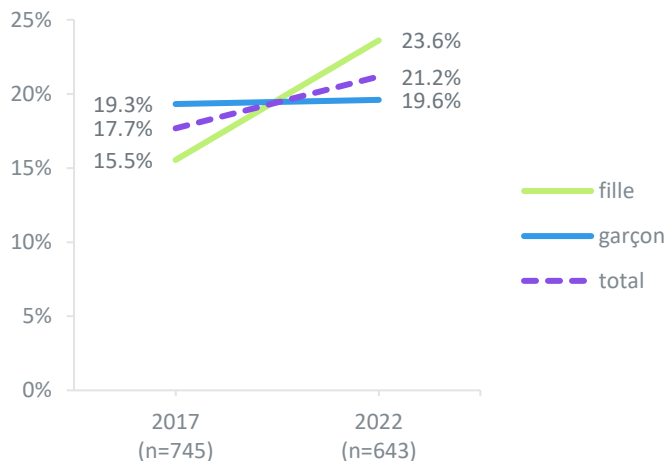


Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

6.5.6 Harcèlement sur le lieu d'apprentissage

Figure 33 Evolution cantonale des taux de jeunes victimes de harcèlement sur le lieu d'apprentissage au cours des 12 derniers mois chez les répondant·es de 18 ans en école professionnelle en 2022 selon le sexe mois (%)

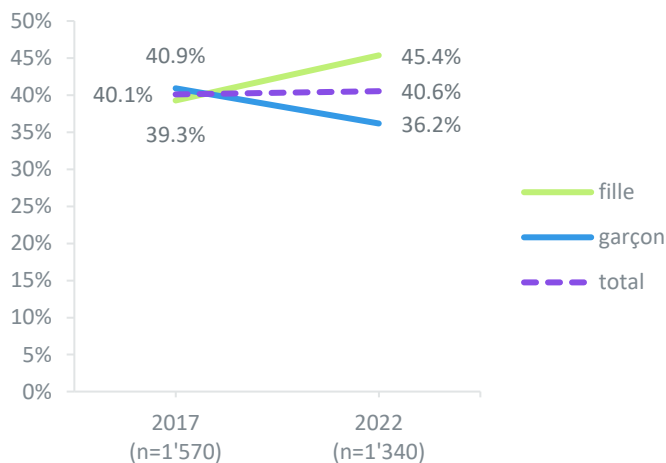


Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois par semaine au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

6.5.7 Discrimination dans l'établissement scolaire

Figure 34 Evolution cantonale des taux de jeunes de 18 ans témoins de discrimination dans l'établissement scolaire au cours des 12 derniers mois chez les répondant·es de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois. Cette analyse se base sur les huit items présents dans les questionnaires utilisés en 2017 et en 2022 (voir la section 2.5 pour plus de précisions).

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

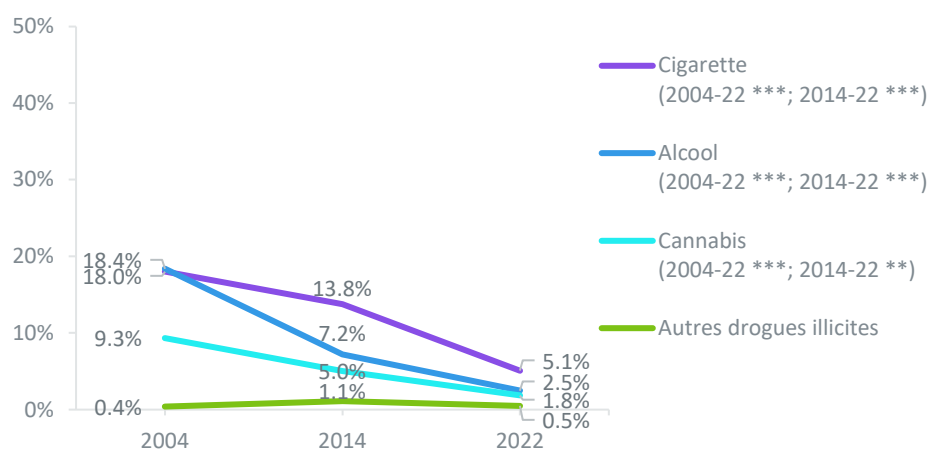
6.5.8 Effet de la crise du COVID-19 sur les violences vécues

Tableau 19 Auto-évaluation de l'effet de la crise du COVID-19 sur les violences vécues par les répondant-es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (%)

	Jeunes de 15 ans (n=2'651)	Jeunes de 18 ans (n=1'340)
Violences vécues à l'école		
En baisse	2.5%	2.3%
Sans effet	95.6%	96.7%
En augmentation	1.8%	1.0%
Violences vécues à la maison		
En baisse	1.0%	0.8%
Sans effet	94.9%	92.3%
En augmentation	4.1%	7.0%
Violences vécues en dehors de la maison et de l'école		
En baisse	1.4%	1.0%
Sans effet	96.9%	96.1%
En augmentation	1.7%	2.9%

6.5.9 Consommation hebdomadaire de substances psychoactives

Figure 35 Evolution lausannoise de la consommation hebdomadaire de substances psychoactives au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)



Cette figure présente les taux de jeunes qui ont consommé la substance de manière hebdomadaire au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + $p < 0.1$; * $p < 0.05$; ** $p < 0.01$; *** $p < 0.001$

6.5.10 Effet de la crise du COVID-19 sur la consommation de substances psychoactives

Tableau 20 Auto-évaluation de l'effet de la crise du COVID-19 sur la consommation de tabac, d'alcool ou de drogue des répondant-es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (%)

	Jeunes de 15 ans (n=2'651)	Jeunes de 18 ans (n=1'340)
Consommation de tabac, d'alcool, ou de drogues		
En baisse	0.9%	2.9%
Sans effet	95.6%	84.1%
En augmentation	3.5%	13.0%

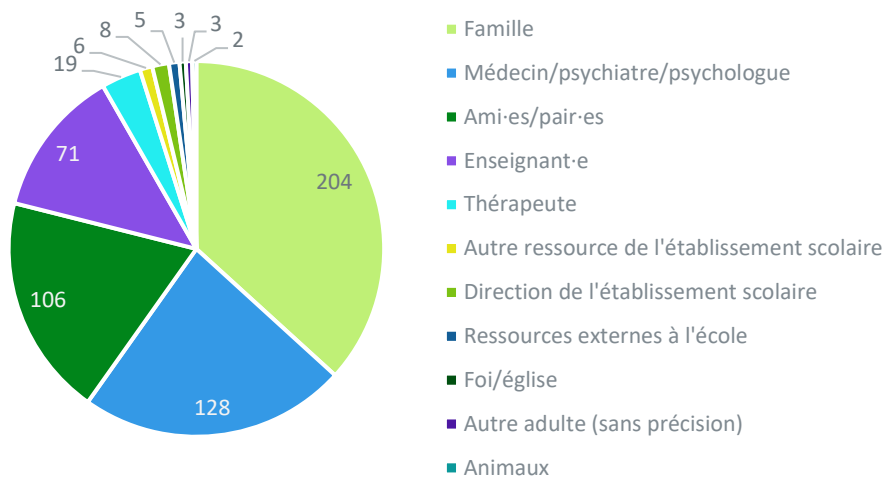
6.5.11 Effet de la crise du COVID-19 sur l'état de santé

Tableau 21 Auto-évaluation de l'effet de la crise du COVID-19 l'état de santé des répondant-es de 15 ans et de 18 ans en 2022 à l'échelle cantonale (%)

	Jeunes de 15 ans (n=2'651)	Jeunes de 18 ans (n=1'340)
Etat de santé physique		
Meilleure santé	3.1%	3.0%
Sans effet	80.0%	72.7%
Moins bonne santé	16.9%	24.3%
Etat de santé mentale		
Meilleure santé	3.2%	3.7%
Sans effet	73.3%	60.6%
Moins bonne santé	23.4%	35.7%

6.5.12 Connaissance et sollicitation des ressources

Figure 36 Autres ressources disponibles lorsqu'un-e jeune rencontre des difficultés citées par les répondant-es de 15 ans (n)



555 ressources citées au total. Un-e jeune pouvait citer plusieurs ressources.

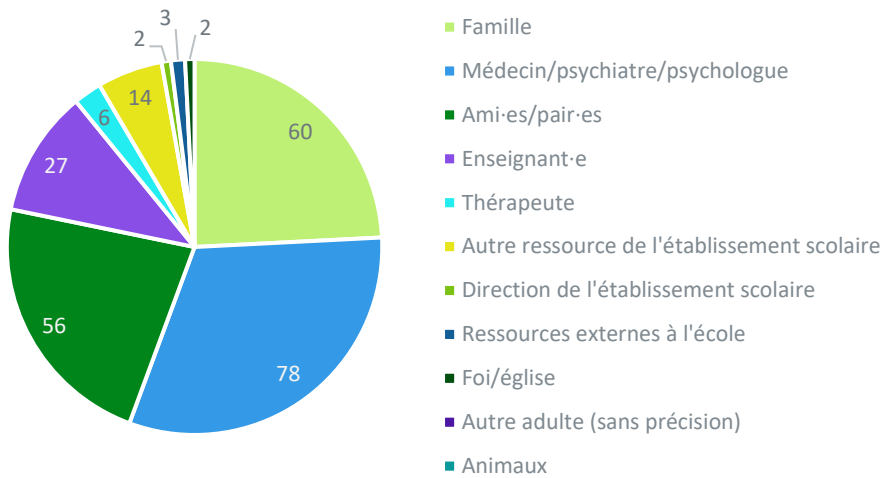
Thérapeute : hypnose, kynésiologie, logopédie, sophrologie, psychomotricité, etc.

Autre ressource de l'école : conseillère ou conseiller en orientation, concierge, délégué-e PSPS

Direction établissement scolaire : directrice ou directeur, doyen-ne

Ressources externes à l'école : La Main Tendue, Profa (dont centre LAVI), numéro anonyme, action éducative en milieu ouvert (AEMO), Arcades (Fondation Cherpillod)

Figure 37 Autres ressources disponibles lorsqu'un-e jeune rencontre des difficultés citées par les répondant-es de 18 ans (n)



248 ressources citées au total. Un-e jeune pouvait citer plusieurs ressources.

Thérapeute : hypnose, kynésiologie, logopédie, sophrologie, psychomotricité, etc.

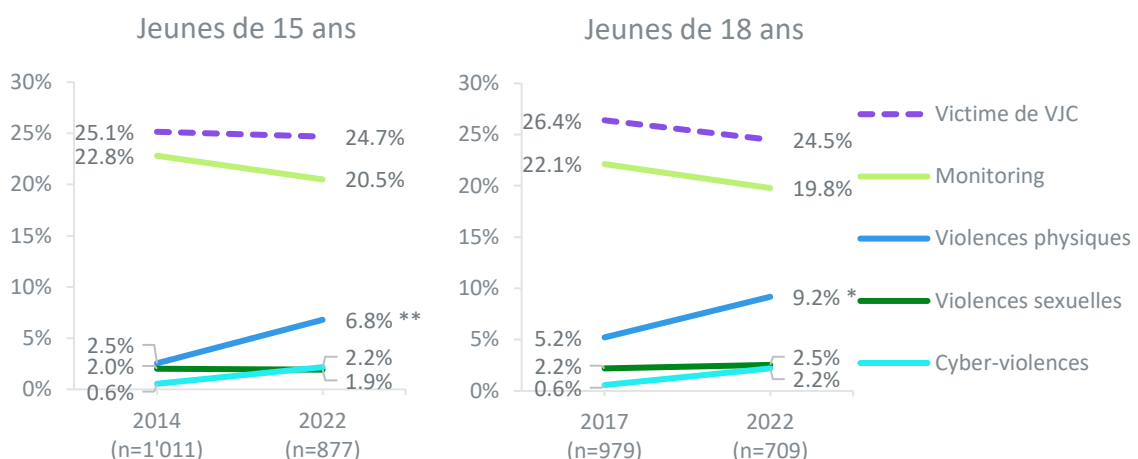
Autre ressource de l'école : conseillère ou conseiller en orientation ou aux apprenti-es, concierge, délégué-e PSPS

Direction établissement scolaire : directrice ou directeur, doyen-e

Ressources externes à l'école : La Main Tendue, Profa (dont centre LAVI), numéro anonyme, action éducative en milieu ouvert (AEMO), Arcades (Fondation Cherpillod)

6.5.13 Comportements violents et abusifs récurrents au sein des jeunes couples

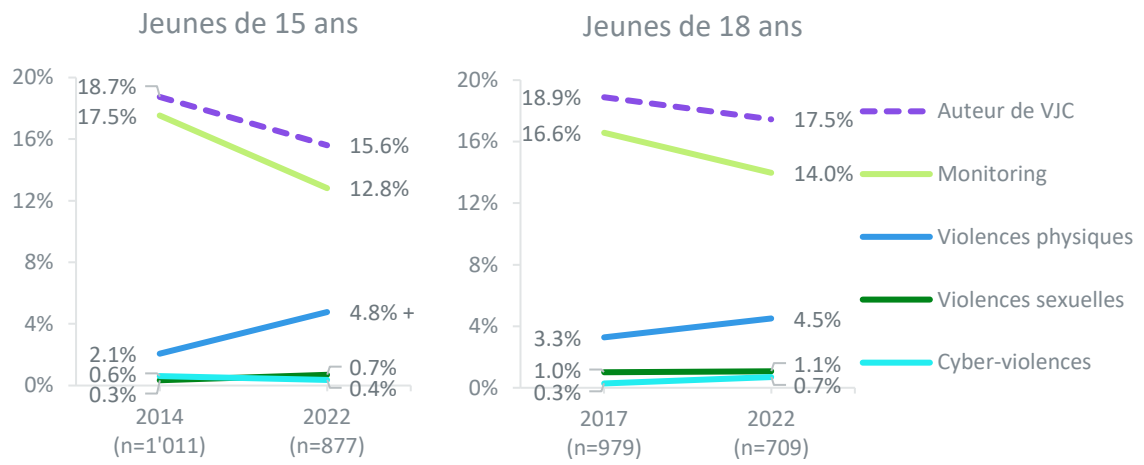
Figure 38 Evolution cantonale du taux de jeunes victimes de VJC récurrentes au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins quatre fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001

Figure 39 Evolution cantonale du taux de jeunes auteur-es de VJC récurrentes au cours des 12 derniers mois chez les répondant-es de 15 ans et de 18 ans (%)



Cette figure présente les événements qui se sont produits au moins quatre fois au cours des 12 derniers mois.

Seuil de significativité : + p<0.1 ; * p<0.05 ; ** p<0.01 ; *** p<0.001